

Introduction

Le présent rapport de gestion donne la vision de la direction quant à notre Société, à nos résultats et à notre stratégie pour l'avenir.

Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « Société » et « Canadian Tire » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, ses unités commerciales et ses filiales. Pour la terminologie communément utilisée (comme les ventes au détail et les ventes dans les magasins semblables), veuillez vous reporter au Glossaire qui se trouve aux pages 132 à 134 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010, disponible en ligne sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section des relations avec les investisseurs du site de Canadian Tire, à l'adresse corp.canadiantire.ca/Fr/Investors.

Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 12 mai 2011.

Comparaisons relatives au trimestre contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, toutes les comparaisons des résultats du premier trimestre (période de 13 semaines close le 2 avril 2011) sont établies par rapport aux résultats du premier trimestre de 2010 (période de 13 semaines close le 3 avril 2010).

Référentiel comptable

À compter du premier trimestre de 2011, comme l'exige le Conseil des normes comptables du Canada, la Société présente ses résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les différences entre les IFRS et les principes comptables généralement reconnus du Canada antérieurs (les « PCGR antérieurs ») sont décrites à la section 13 du présent rapport de gestion.

Estimations et hypothèses comptables

La préparation d'états financiers consolidés résumés selon les IFRS exige que nous procédions à des estimations et posions des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés résumés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Veuillez vous reporter à la section 11 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui sont de nature prospective. Les résultats ou les événements réels peuvent diverger sensiblement des résultats ou des événements prévus qui sont présentés ici, en raison des risques et des incertitudes inhérents aux activités qu'exerce Canadian Tire et de la conjoncture générale. Veuillez également vous reporter à la section 19 du présent rapport de gestion pour obtenir d'autres renseignements importants ainsi qu'une mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Nous ne pouvons garantir que les prévisions en matière de résultats financiers ou de rendement opérationnel se concrétiseront vraiment, et si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de Canadian Tire.

1. Notre Société

1.1 Aperçu de l'entreprise

Canadian Tire exploite plus de 1 200 magasins de détail et postes d'essence à l'échelle du Canada. Elle propose également une gamme de services financiers à l'intention des Canadiens.

Les **activités de détail de Canadian Tire** sont constituées des quatre enseignes suivantes :

Le **Groupe détail Canadian Tire**, un réseau de 487 magasins exploités par des marchands associés (les « marchands ») qui sont des propriétaires d'entreprise indépendants et qui proposent nos catégories Au foyer, À l'atelier, Au jeu et Au volant.

PartSource, une chaîne de 87 magasins spécialisés dans la vente de pièces automobiles, qui cible les « bricoleurs sérieux » et les mécaniciens professionnels.

La **Division pétrolière de Canadian Tire (la « Division pétrolière »)**, qui regroupe 289 postes d'essence exploités par des agents.

Mark's Work Wearhouse, un réseau de 382 magasins qui offrent des vêtements de travail, des vêtements pour hommes et des vêtements pour femmes.

Les **Services Financiers** proposent la carte MasterCard^{MD} Options^{MD} de Canadian Tire, des dépôts de détail, des solutions de financement en magasin, des produits d'assurance et de garantie, des certificats de placement garanti (les « CPG »), ainsi que des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé et libres d'impôt.

Pour une présentation complète de nos activités de détail et de nos services financiers, veuillez vous reporter à la section 1 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010.

1.2 Aperçu du réseau des enseignes de détail

Nombre de magasins et superficie de l'aire de vente	2 avril 2011	1 ^{er} janvier 2011	3 avril 2010
Nombre consolidé de magasins			
Magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire ¹			
Magasins rénovés et agrandis	306	306	363
Magasins Concept Intelligent	104	103	37
Magasins traditionnels	64	64	70
Magasins pour petit marché	13	12	10
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire	487	485	480
Magasins sous l'enseigne PartSource	87	87	87
Magasins sous l'enseigne Mark's Work Warehouse/L'Équipeur ¹	382	383	382
Postes d'essence Canadian Tire ²	289	287	273
Nombre total de magasins	1 245	1 242	1 222
Superficie de l'aire de vente consolidée (en millions de pieds carrés)²			
Enseigne Canadian Tire	19,4	19,3	19,0
Enseigne PartSource	0,3	0,3	0,3
Enseigne Mark's Work Warehouse/L'Équipeur	3,3	3,3	3,3
Total de la superficie de l'aire de vente² (en millions de pieds carrés)	23,0	22,9	22,6

¹ Le nombre de magasins reflète les points de vente individuels; ainsi, le nombre total de magasins Canadian Tire et Mark's Work Warehouse/L'Équipeur comprend les magasins occupant le même bâtiment.

² Le total de la superficie de l'aire de vente ne comprend pas la superficie moyenne de l'aire de vente dans les dépanneurs de la Division pétrolière, qui était de 470 pieds carrés par magasin au premier trimestre de 2011.

La Société continue de convertir son réseau de magasins sous l'enseigne Canadian Tire en mettant l'accent sur la conversion de magasins traditionnels et de magasins rénovés et agrandis existants aux formats les plus récents. Les deux nouveaux formats (les magasins pour petit marché et les magasins Concept Intelligent) ont été bien accueillis par les clients, et les premiers résultats liés aux ventes ont été positifs. Par conséquent, la Société a élargi son programme de conversion et de construction de magasins de ces nouveaux formats. Depuis le début de 2011, deux projets immobiliers ont été complétés.

2. Nos objectifs stratégiques

2.1 Objectifs stratégiques

Nos objectifs stratégiques, qui ont été présentés en détail lors de la conférence à l'intention des investisseurs et des médias, le 7 avril 2010, et qui ont été publiés dans la section Investisseurs de notre site Web, à l'adresse <http://corp.canadiantire.ca/FR>, décrivent notre stratégie qui vise à valoriser la marque Canadian Tire en accordant une attention renouvelée à la croissance et à la productivité pendant toute la durée du plan quinquennal.

Les objectifs stratégiques précis sont présentés à la section 4 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010. Les points saillants des principales réalisations au cours du trimestre à l'égard de notre plan stratégique sont présentés à la section 3.2 du présent rapport de gestion.

2.2 Aspirations financières

Les objectifs stratégiques comprennent les aspirations financières de la Société pour la période de cinq ans qui se terminera en décembre 2014. Ces aspirations ne doivent pas être interprétées comme des lignes directrices ni comme des prévisions pour l'une ou l'autre des années du plan quinquennal, mais plutôt comme des cibles continues à long terme que nous cherchons à atteindre sur la période visée par le plan stratégique, du fait de la réussite de nos diverses initiatives.

Mesure financière	Aspirations sur une période de 5 ans
Croissance annuelle des ventes au détail des magasins sous l'enseigne Canadian Tire	3 % à 5 %
Croissance annuelle du BPA consolidé ajusté	8 % à 10 %
Rendement du capital investi dans les activités de détail	10 % et plus
Rendement des créances des Services Financiers	4,5 % à 5,0 %
Rendement global pour les actionnaires, y compris les dividendes	10 % à 12 %

Nous présenterons des rapports d'étape à l'égard de ces aspirations financières chaque année, dans notre rapport annuel de fin d'exercice.

3. Notre rendement en 2011

3.1 Résultats financiers consolidés résumés

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T1 2011	T1 2010	Variation
Ventes au détail	1 962,6 \$	1 892,5 \$	3,7 %
Produits	1 976,2	1 889,0	4,6 %
Marge bénéficiaire brute	31,0 %	31,1 %	
BAIIA	182,1	181,5	0,3 %
Amortissements	65,7	65,7	0,1 %
Charges financières nettes	34,0	41,6	(18,4) %
Résultat avant impôt sur le résultat	82,4	74,2	11,1 %
Taux d'imposition effectif	29,2 %	30,5 %	
Résultat net	58,4 \$	51,6 \$	13,3 %
Résultat de base par action	0,72 \$	0,63 \$	13,5 %
Résultat dilué par action	0,71 \$	0,63 \$	13,4 %

Produits

Les produits ont augmenté de 4,6 pour cent au cours du trimestre par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des produits de Mark's Work Warehouse, qui découle des ventes solides de vêtements de travail, et d'une forte hausse des produits de la Division pétrolière, grâce à une augmentation des prix de l'essence par rapport à l'exercice précédent et aux produits supplémentaires tirés des nouveaux postes d'essence le long des autoroutes de la série 400 en Ontario, qui ont ouvert vers la fin de 2010.

Résultat net

Le résultat net a augmenté de 13,3 pour cent grâce au rendement accru du Groupe détail (hausse de 16,1 pour cent des produits avant impôt) et des Services Financiers (hausse de 8,2 pour cent des produits avant impôt). Ces deux secteurs d'activité ont profité de la baisse des charges financières nettes. De plus, le taux d'imposition effectif au premier trimestre de 2011 a diminué, passant de 30,5 pour cent au premier trimestre de 2010 à 29,2 pour cent.

3.2 Aperçu du rendement pour le premier trimestre de 2011

Le tableau suivant présente un aperçu des principales mesures de rendement pour le premier trimestre de 2011.

Principales mesures du rendement opérationnel

(variation en pourcentage sur 12 mois, en millions de dollars,
sauf indication contraire)

	T1 2011	T1 2010	Variation
<u>Secteur Détail – total</u>			
Croissance des ventes au détail	3,7 %	5,7 %	
Produits	1 726,5 \$	1 639,4 \$	5,3 %
BAIIA	112,8 \$	115,3 \$	(2,1) %
Résultat avant impôt sur le résultat	31,6 \$	27,3 \$	16,1 %
Rendement du capital investi dans les activités de détail ¹⁶	8,44 %	7,60 %	
<u>Secteur Détail – par enseigne</u>			
<u>Groupe détail Canadian Tire</u>			
Croissance des ventes au détail ¹	(0,6) %	2,1 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ²	(1,4) %	1,7 %	
Superficie consacrée à la vente au détail (en millions de pieds carrés) ³	19,4	19,0	1,7 %
Ventes par pied carré (magasins rénovés et agrandis et magasins traditionnels) ^{3, 4}	380 \$	384 \$	(1,0) %
Produits ^{14, 15}	1 103,7 \$	1 107,3 \$	(0,3) %
<u>Mark's Work Wearhouse</u>			
Croissance des ventes au détail ⁵	6,2 %	3,8 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ⁶	6,2 %	0,8 %	
Superficie consacrée à la vente au détail (en millions de pieds carrés)	3,3	3,3	(0,2) %
Ventes par pied carré ¹²	298 \$	292 \$	2,1 %
Produits ^{11, 14}	182,5 \$	154,2 \$	18,4 %
<u>Division pétrolière</u>			
Croissance du volume des ventes d'essence (en litres)	4,2 %	(0,6) %	
Produits ¹⁴	444,2 \$	381,4 \$	16,5 %
Marge brute en dollars	35,1 \$	32,3 \$	8,6 %
<u>Secteur Services Financiers</u>			
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit	(5,7) %	8,8 %	
Croissance des créances moyennes brutes sur cartes de crédit	(0,2) %	5,9 %	
Nombre moyen de comptes ayant un solde non réglé (en milliers) ⁷	1 699 \$	1 712 \$	(0,7) %

(variation en pourcentage sur 12 mois, en millions de dollars, sauf indication contraire)

	T1 2011	T1 2010	Variation
Solde moyen des comptes (au dollar près) ⁷	2 337 \$	2 324 \$	0,6 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ⁷	7,38 %	8,01 %	
Comptes en souffrance (en souffrance depuis deux mois ou plus) ¹³	4,23 %	4,15 %	
Taux de la provision pour pertes sur créances ⁸	3,04 %	3,12 %	
Charges opérationnelles (en pourcentage des créances moyennes brutes) ⁹	7,07 %	6,62 %	
Rendement du total du portefeuille géré moyen ^{9, 10}	5,09 %	3,93 %	
Produits ¹⁴	233,8 \$	232,2 \$	0,7 %
Résultat avant impôt	50,8 \$	46,9 \$	8,2 %

¹ Comprend les ventes dans les magasins Canadian Tire et PartSource, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos du Groupe détail.

² Comprend les ventes dans les magasins Canadian Tire et PartSource. À compter du premier trimestre de 2011, les ventes dans les magasins semblables du Groupe détail comprennent la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos du Groupe détail. La mesure des ventes dans les magasins semblables pour le premier trimestre de 2010 a été retraitée afin de tenir compte du changement de méthode. Veuillez vous reporter à la section 14 pour plus de renseignements.

³ Exception faite des magasins PartSource. La superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas l'entrepôt, ni le centre du jardinage, ni le centre-auto.

⁴ Les ventes au détail de chaque année sont présentées pour une période de 52 semaines pour les magasins qui étaient ouverts depuis au moins 53 semaines à la fin du trimestre considéré. Elles ne comprennent pas les ventes dans les magasins PartSource. Veuillez vous reporter à la section 14 pour plus de renseignements.

⁵ Comprend les ventes au détail dans les succursales et les magasins franchisés de Mark's Work Wearhouse et, à partir de 2010, les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches, déduction faite des retours sur les ventes.

⁶ Les ventes dans les magasins semblables de Mark's Work Wearhouse ne comprennent pas les nouveaux magasins, les magasins qui n'étaient pas ouverts pendant 53 semaines, les magasins fermés ni les produits tirés des services connexes.

⁷ Portefeuille de cartes de crédit seulement.

⁸ Le taux de la provision pour pertes sur créances a été calculé en fonction du total du portefeuille géré de créances sur prêts.

⁹ Les données sont calculées sur 12 mois et comprennent le total du portefeuille géré de créances sur prêts. Puisque ces données sont calculées sur 12 mois, les résultats du premier trimestre de 2010 comprennent à la fois des données présentées en vertu des PCGR antérieurs (deuxième trimestre au quatrième trimestre de 2009) et des données retraitées en vertu des IFRS (premier trimestre de 2010).

¹⁰ Le rendement est calculé à titre de résultat ajusté avant impôt, en pourcentage des créances moyennes brutes.

¹¹ Comprend les ventes au détail des succursales de Mark's Work Wearhouse. En 2011, les transferts de stocks aux franchisés de Mark's Work Wearhouse sont reflétés dans les produits, et le coût des stocks correspondant est reflété dans les coûts découlant des activités génératrices de produits (par le passé, seule la redevance des franchises était reflétée dans les produits). Par conséquent, les produits et les coûts découlant des activités génératrices de produits ont augmenté d'environ 18,3 millions de dollars. Cette hausse n'a eu aucune incidence sur la marge brute ni sur le résultat.

¹² À partir du premier trimestre de 2011, les ventes au détail par pied carré de superficie comprennent les ventes dans les succursales et les magasins franchisés qui étaient ouverts depuis plus de 52 semaines. La mesure des ventes par pied carré de superficie pour le premier trimestre de 2010 a été retraitée afin de tenir compte du changement de méthode. Veuillez vous reporter à la section 14 pour plus de renseignements.

¹³ Comptes en souffrance depuis deux mois ou plus.

¹⁴ Les produits sont présentés avant les éliminations.

¹⁵ En 2011, certains fonds de soutien aux fournisseurs du Groupe détail sont reflétés à titre de réduction des stocks ou des coûts découlant des activités génératrices de produits (relativement aux rabais consentis par les fournisseurs), et une réduction correspondante des produits (relative aux montants remis aux marchands) est constatée. Par le passé, ces montants étaient compensés. Par conséquent, les produits et les coûts découlant des activités génératrices de produits ont diminué d'environ 22 millions de dollars. Cette baisse n'a eu aucune incidence sur la marge brute ni sur le résultat.

¹⁶ Les données sont calculées sur 12 mois. Puisque ces données sont calculées sur 12 mois, les résultats du premier trimestre de 2010 comprennent à la fois des données présentées en vertu des PCGR antérieurs (deuxième trimestre au quatrième trimestre de 2009) et des données retraitées en vertu des IFRS (premier trimestre de 2010). Les aspirations financières présentées à la section 2.2 ont été établies avant l'ajustement en fonction des IFRS.

3.3 Rendement de nos secteurs d'activité

3.3.1 Secteur de détail

3.3.1.1 Principaux indices de rendement

Voici les principales mesures de la productivité des ventes des magasins sous les enseignes Canadian Tire (y compris PartSource), de la Division pétrolière et Mark's Work Wearhouse qui sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

- la croissance des ventes au détail;
- la croissance des ventes dans les magasins semblables;
- les ventes au détail moyennes par pied carré de superficie consacrée à la vente au détail.

Données sur les ventes

(variation en pourcentage sur 12 mois, sauf les ventes par pied carré de superficie)

	T1 2011	T1 2010
Ventes au détail :		
– enseigne Canadian Tire ¹	(0,6) %	2,1 %
– enseigne Mark's Work Wearhouse	6,2 %	3,8 %
– postes d'essence (Division pétrolière)	15,8 %	19,5 %
Ventes dans les magasins semblables :		
– enseigne Canadian Tire ¹	(1,4) %	1,7 %
– enseigne Mark's Work Wearhouse	6,2 %	0,8 %
Ventes par pied carré de superficie :		
– enseigne Canadian Tire ¹	380 \$	384 \$
– enseigne Mark's Work Wearhouse ¹	298	292

¹ Veuillez vous reporter aux notes du tableau portant sur les principales mesures du rendement, à la section 3.2.

Volume des ventes d'essence

	T1 2011	T1 2010	Variation
Volume des ventes (en millions de litres)	423,3	406,4	4,2 %

Hausse des ventes au détail

Premier trimestre

Au premier trimestre, le total des ventes au détail a augmenté de 3,7 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes au détail dans les magasins sous l'enseigne Canadian Tire ont diminué de 0,6 pour cent, principalement en raison de l'arrivée tardive du printemps au premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010. Le temps frais a eu une incidence sur les articles des catégories Au foyer, À l'atelier et Au jeu, plus particulièrement sur les articles saisonniers comme les articles de jardinage, de cyclisme et de vie au jardin.

La catégorie de l'automobile dans les magasins sous l'enseigne Canadian Tire a connu une hausse d'un exercice à l'autre qui découle des initiatives mises en œuvre par la Société afin de mettre l'accent sur cette importante catégorie. Diverses initiatives visant à stimuler les ventes ont ainsi permis d'accroître les ventes de liquides automobiles, de pièces d'entretien automobile léger et de pneus.

Les ventes au détail dans la catégorie des vêtements (distribués dans les magasins sous l'enseigne Mark's Work Warehouse) ont augmenté de 6,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent. La catégorie des vêtements de travail a connu une croissance à deux chiffres, les catégories des vêtements et des chaussures de travail pour hommes ayant connu les hausses les plus importantes. Les ventes ont diminué légèrement dans les catégories des vêtements tout-aller pour hommes et des vêtements pour femmes, bien que certaines gammes de vêtements tout-aller pour hommes, comme les chandails et hauts en molleton, aient également favorisé l'augmentation des ventes.

L'augmentation de 15,8 pour cent des ventes au détail du réseau des postes d'essence (Division pétrolière) tient à une hausse de 4,2 pour cent des volumes des ventes d'essence, principalement attribuable aux nouveaux postes d'essence situés le long des autoroutes de la série 400 en Ontario, qui ont été mis en service en 2010, et à une hausse importante des prix à la pompe par rapport à l'exercice précédent. Une forte augmentation des ventes tirées des services connexes dans les dépanneurs a aussi contribué aux résultats positifs des ventes de la Division pétrolière.

3.3.1.2 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars)	T1 2011	T1 2010	Variation
Ventes au détail	1 962,6 \$	1 892,5 \$	3,7 %
Produits ¹	1 726,5	1 639,4	5,3 %
Marge bénéficiaire brute (en pourcentage des produits)	26,9 %	27,0 %	
BAIIA	112,8	115,3	(2,1) %
Amortissements	63,2	63,9	(1,1) %
Charges financières nettes	18,0	24,1	(25,6) %
Résultat avant impôt sur le résultat	31,6	27,3	16,1 %

¹ Veuillez vous reporter aux notes du tableau portant sur les principales mesures du rendement, à la section 3.2.

Explication des résultats financiers du secteur Détail

Produits

Les produits ont augmenté de 5,3 pour cent par suite de l'accroissement des ventes chez Mark's Work Warehouse et à la Division pétrolière. L'augmentation des ventes chez Mark's Work Warehouse tient à la hausse des ventes de vêtements de travail. Quant aux produits de la Division pétrolière, ils ont augmenté principalement grâce à la flambée des prix de l'essence et à la hausse du volume des ventes attribuable aux nouveaux postes d'essence situés le long des autoroutes de la série 400 en Ontario (exploités dans le cadre d'un partenariat contrôlé), qui ont été mis en service en 2010.

À compter de 2011, la Société a harmonisé son traitement des transactions avec les marchands associés Canadian Tire et avec les franchisés de Mark's Work Wearhouse. Cette modification a donné lieu à des changements au traitement des livraisons de stocks aux franchisés de Mark's Work Wearhouse et à certains fonds de soutien aux fournisseurs du Groupe détail. En plus des redevances, les livraisons de stocks aux franchisés de Mark's Work Wearhouse sont désormais reflétées dans les produits et dans le coût des ventes correspondant. Par conséquent, les produits ont augmenté d'environ 18,3 millions de dollars. Cette hausse n'a eu aucune incidence sur la marge brute en dollars, mais le pourcentage de marge brute a augmenté en conséquence. Certains fonds de soutien aux fournisseurs du Groupe détail sont maintenant reflétés à titre de réduction des stocks ou des coûts découlant des activités génératrices de produits, et une réduction correspondante des produits est constatée lorsqu'elle est accordée aux marchands. L'incidence nette est une diminution d'environ 22 millions de dollars des produits. Cette diminution n'a eu aucune incidence sur les dollars de marge brute, mais le pourcentage de marge brute a diminué en conséquence.

Marge bénéficiaire brute

Le pourcentage de marge brute est demeuré relativement stable, puisque l'incidence positive du raffermissement du dollar canadien a été en grande partie contrebalancée par la plus forte proportion des ventes liées à la Division pétrolière, dont les marges bénéficiaires sont inférieures à celles du reste du secteur Détail.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 16,1 pour cent, principalement en raison de la baisse des coûts financiers. L'augmentation de la marge brute en dollars a été contrebalancée par la hausse des charges opérationnelles associées à la hausse des coûts des produits vendus et de marketing du Groupe détail, ainsi qu'aux coûts opérationnels liés aux nouveaux sites de la Division pétrolière le long des autoroutes de série 400.

3.3.1.3 Risques d'entreprise

Dans le cours normal de ses activités, le secteur Détail est exposé à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement. Ces risques comprennent, sans s'y restreindre, le risque lié à l'interruption de la chaîne d'approvisionnement, le risque lié à la saisonnalité et le risque environnemental. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter aux sections 5.3.1.5, 5.3.2.5 et 5.3.3.5 du rapport de gestion de 2010 figurant dans notre Rapport annuel 2010. Veuillez également vous reporter à la section 10 du présent rapport de gestion pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et à la section 14 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010 pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

3.3.2 Services Financiers Canadian Tire

3.3.2.1 Principaux indices de rendement

La rentabilité des Services Financiers s'exprime en pourcentage des créances moyennes brutes, et les principaux critères de qualité du portefeuille sont décrits dans le tableau suivant.

	T1 2011	T1 2010
Total des créances moyennes brutes ¹	3 993,3 \$	4 026,3 \$
Total des produits en pourcentage des créances moyennes brutes ¹	23,69 %	24,80 %
Charges variables en pourcentage des créances moyennes brutes ¹	10,0 %	13,80 %
Autres charges en pourcentage des créances moyennes brutes ¹	1,53 %	0,45 %
Charges opérationnelles en pourcentage des créances moyennes brutes ¹	7,07 %	6,62 %
Rendement du total du portefeuille géré moyen ¹	5,09 %	3,93 %
Taux de radiation nette des cartes de crédit	7,38 %	8,01 %
Soldes de comptes de cartes de crédit en souffrance depuis moins de 30 jours, à la fin	95,77 %	95,85 %

¹ Veuillez vous reporter aux notes du tableau portant sur les principales mesures du rendement, à la section 3.2.

Rendement des activités

En 2009 et en 2010, l'économie canadienne est demeurée affaiblie, la hausse du taux de chômage entraînant une augmentation du nombre de faillites personnelles, la détérioration de la durée de recouvrement des créances et l'augmentation des radiations. L'économie a amorcé une reprise au second semestre de 2010, laquelle s'est poursuivie au premier trimestre de 2011. Grâce à cette amélioration de la conjoncture, le rendement du total du portefeuille géré des Services Financiers correspond de nouveau aux normes historiques.

Les services du club-auto, qui faisaient auparavant partie du secteur Services Financiers, sont reflétés dans les résultats du secteur Détail à partir du premier trimestre de 2011. Ce transfert a donné lieu à une augmentation d'environ 7 millions de dollars des produits du secteur Détail et à une diminution correspondante des produits du secteur Services Financiers.

En outre, la structure financière du secteur Services Financiers a été rééquilibrée afin de mieux refléter les normes de l'industrie. Le versement d'un dividende interentreprise de 300 millions de dollars a permis d'y parvenir et a entraîné une réduction des produits d'intérêts du secteur Services Financiers, tout en donnant lieu à une diminution correspondante des charges d'intérêts du secteur Détail.

L'incidence nette de ces deux éléments a été d'environ 4 millions de dollars au cours du trimestre. Il n'y a eu aucune incidence sur les résultats consolidés.

Les créances sur cartes de crédit ont diminué légèrement en raison de l'incidence des réglementations applicables à l'industrie des cartes de crédit, qui ont entraîné une diminution des transferts de soldes et une hausse de la limite de crédit.

Qualité du portefeuille

Tandis que la durée de recouvrement des créances sur cartes de crédit est demeurée relativement stable par rapport à l'exercice précédent, le taux de radiation nette sur 12 mois sur le portefeuille de créances sur cartes de crédit pour le premier trimestre de 2011 a bénéficié de l'incidence favorable d'une diminution des radiations courantes et des radiations liées aux faillites grâce à l'amélioration de la conjoncture économique.

3.3.2.2 Résultats financiers des Services Financiers

(en millions de dollars)	T1 2011	T1 2010	Variation
Produits	233,8 \$	232,2 \$	0,7 %
Marge bénéficiaire brute	56,4 %	54,8 %	
BAIIA	69,3	66,2	4,6 %
Amortissements	2,5	1,8	41,3 %
Charges financières nettes	16,0	17,5	(8,5) %
Résultat avant impôt sur le résultat	50,8	46,9	8,2 %

Explication des résultats financiers des Services Financiers

Produits

Les produits des Services Financiers ont augmenté de 0,7 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des intérêts découlant de la mise en œuvre d'initiatives choisies relatives à la fixation des prix et aux produits. Les produits ont toutefois subi l'incidence négative du transfert des activités du club-auto au secteur Détail, dont il a déjà été question, et de l'incidence sur les débiteurs des réglementations entrées en vigueur en 2010.

Marge bénéficiaire brute

La marge bénéficiaire brute a progressé, grâce à la diminution des pertes de valeur (exigences relatives aux provisions pour pertes sur prêts), de même qu'à la baisse des honoraires et des coûts liés à la réassurance.

Résultat avant impôt sur le résultat

Le résultat avant impôt sur le résultat des Services Financiers a augmenté de 8,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent par suite de l'amélioration des marges dont il a déjà été question. Dans l'ensemble, les charges financières nettes ont diminué grâce aux taux d'intérêt favorables sur les billets de Glacier Credit Card Trust (« Glacier ») émis au quatrième trimestre de 2010. Les charges opérationnelles en pourcentage des créances ont augmenté au premier trimestre de 2011 en raison de la hausse des frais de marketing liés aux promotions dans le cadre de l'acquisition de nouveaux comptes en magasin, à l'incidence de l'entrée en vigueur de modifications à la taxe de vente (la taxe de vente harmonisée, ou « TVH »), et à la migration à la carte à puce dotée d'un NIP.

3.3.2.3 Risques d'entreprise

Dans le cours normal de leurs activités, les Services Financiers sont exposés à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à leur rendement. Ces risques comprennent, sans s'y restreindre, le risque de crédit à la consommation, le risque de financement lié à la titrisation, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'environnement réglementaire. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter aux sections 5.3.4.7 et 5.3.4.8 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010. Veuillez également vous reporter à la section 10 du présent rapport de gestion pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et à la section 14 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010 pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

4. Gestion du capital

Afin de soutenir son plan de croissance et d'atteindre ses objectifs stratégiques, la Société gère son capital de façon active. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital, sa définition du capital et ses contraintes sont décrits à la rubrique 7, intitulée « Gestion du capital », du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010.

Aucun changement significatif n'a été apporté aux objectifs de la Société en matière de gestion du capital, à sa définition du capital ou aux contraintes qui y sont liées au cours du premier trimestre de 2011, excepté ce qui suit.

Dans le contexte de la transition aux IFRS, la Société a établi que, conformément à la définition de contrôle en vertu des IFRS, elle consoliderait les actifs et les passifs de Glacier. La dette de Glacier (à court comme à long terme) est donc considérée comme faisant partie du capital géré de la Société. Le montant de la dette s'élevait à environ 1,6 milliard de dollars au 2 avril 2011. Il convient de noter que les passifs consolidés du silo de Franchise Trust (les prêts aux marchands) ne sont pas considérés comme une composante du capital géré. Veuillez vous reporter à la note 5 des états financiers consolidés résumés pour plus de renseignements.

5. Financement

Puisqu'elle peut accéder à de multiples sources de financement, la Société maintient une solide position de liquidités. La section 8 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010 présente une description détaillée des conditions du marché du crédit, des sources de financement de la Société et de ses cotes de crédit.

Après le 2 avril 2011, la Société a augmenté ses marges de crédit bancaire consenties disponibles, qui se chiffrent maintenant à 1,37 milliard de dollars.

Aucune modification n'a été apportée aux cotes de crédit de la Société au cours du trimestre, et les conditions du marché de crédit n'ont pas subi de changement important.

5.1 Programme de financement

5.1.1 Exigences en matière de financement

Nous faisons appel à diverses sources afin d'assurer le financement des dépenses en immobilisations, des besoins en fonds de roulement, du versement de dividendes et d'autres besoins financiers, comme les remboursements sur la dette et les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du premier trimestre de 2011, le financement provenait principalement des sources suivantes :

- des flux de trésorerie de 238,8 millions de dollars provenant des activités opérationnelles, avant intérêts et impôt;
- une augmentation nette des emprunts de 20,5 millions de dollars.

5.1.2 Utilisation de la trésorerie

Au cours du premier trimestre de 2011, nous avons utilisé la trésorerie principalement aux fins suivantes :

- 75,5 millions de dollars, selon la comptabilité de trésorerie, pour les dépenses en immobilisations (y compris les immobilisations incorporelles);
- 116,2 millions de dollars pour le paiement de charges d'intérêts et d'impôt sur le résultat;
- 115,6 millions de dollars pour une augmentation nette des placements à court et à long terme;
- 22,4 millions de dollars pour le paiement de dividendes.

5.1.3 Fonds de roulement

L'optimisation de notre fonds de roulement continue d'être une priorité à long terme afin de maximiser les flux de trésorerie servant à l'exploitation de la Société. Le tableau suivant présente la variation de la valeur des composantes de notre fonds de roulement à la fin du premier trimestre de 2011, par rapport au premier trimestre de 2010.

(en millions de dollars)	Au 2 avril 2011	Au 3 avril 2010	Augmentation (diminution) du fonds de roulement
Placements à court terme	262,8 \$	67,1 \$	195,7 \$
Créances clients et autres débiteurs	694,1	564,9	129,2
Stocks de marchandises	1 083,8	1 088,6	(4,8)
Impôt sur le résultat recouvrable	150,5	97,4	53,1
Charges payées d'avance et dépôts	74,6	75,6	(1,0)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(1 230,6)	(1 045,0)	(185,6)
Provisions	(182,5)	(221,6)	39,1
			225,7 \$

Les débiteurs ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison d'un programme incitatif d'achat de pneus qui prévoyait un prolongement de la durée de paiement accordé aux marchands, ainsi que de l'incidence de la TVH, qui a fait augmenter les crédits de taxe sur les intrants à recevoir.

L'impôt sur le résultat recouvrable a augmenté par rapport à l'exercice précédent grâce à la résolution d'une question fiscale en suspens dont il est question à la note 14 des états financiers présentés dans notre Rapport annuel 2010.

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des montants cumulatifs liés aux marchandises en transit et des montants cumulatifs au titre de la charge de rémunération différée des employés.

5.1.4 Créances sur prêts

En raison de la mise en œuvre des IFRS (veuillez vous reporter à la section 13 ci-dessous), les créances sur prêts comprennent désormais les créances sur cartes de crédit et les créances sur prêts personnels détenues directement par les Services Financiers, ainsi que les créances déjà titrisées détenues par Glacier Credit Card Trust (dont les comptes sont maintenant consolidés avec ceux de la Société) et les prêts aux marchands détenus par Franchise Trust (qui sont maintenant aussi consolidés avec ceux de la Société). Le tableau suivant présente la composition des créances sur prêts :

(en millions de dollars)	T1 2011	T1 2010
Créances sur prêts (cartes de crédits et prêts personnels)	2 221,8 \$	2 146,2 \$
Glacier Credit Card Trust	1 570,9	1 733,4
Prêts aux marchands détenus par Franchise Trust	707,5	771,6
Total des créances sur prêts	4 500,2 \$	4 651,2 \$

6. Capitaux propres

La valeur comptable des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote, à la fin du premier trimestre de 2011, s'élevait à 49,19 \$ l'action, comparativement à 45,02 \$ l'action à la fin du premier trimestre de 2010.

Veuillez vous reporter à la note 14 des états financiers consolidés résumés pour obtenir de plus amples renseignements sur le nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote (CTC.A) et le nombre d'actions ordinaires (CTC) en circulation.

Dividendes

Les dividendes de 0,275 \$ l'action déclarés sur les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote au premier trimestre de 2011 sont demeurés stables par rapport au quatrième trimestre de 2010, ce qui reflète la décision du conseil d'administration, en novembre 2010, d'augmenter le dividende trimestriel, qui était alors de 0,21 \$ l'action.

7. Activités d'investissement

7.1 Dépenses en immobilisations au premier trimestre de 2011

Au premier trimestre de 2011, les dépenses en immobilisations de Canadian Tire, selon la méthode de la comptabilité d'engagement, ont totalisé 53,7 millions de dollars, ce qui représente une légère diminution par rapport aux dépenses de 54,0 millions au premier trimestre de 2010. Ces dépenses en immobilisations comprenaient les éléments suivants :

- 30,8 millions de dollars affectés aux projets immobiliers, notamment des projets liés au déploiement de nouveaux concepts de magasin du Groupe détail;
- 13,3 millions de dollars destinés aux initiatives liées aux technologies de l'information, y compris l'infrastructure de la Division automobile;
- 4,8 millions de dollars consacrés aux initiatives stratégiques du Groupe détail;
- 2,4 millions de dollars affectés à la chaîne d'approvisionnement et aux centres de distribution du Groupe détail;
- 2,4 millions de dollars affectés à d'autres fins.

8. Établissements à l'étranger

La Société exerce des activités à l'extérieur du Canada, notamment aux Bermudes et sur la côte du Pacifique. Pour un aperçu de nos établissements à l'étranger, veuillez vous reporter à la section 11 du rapport de gestion contenu dans notre Rapport financier 2010.

9. Questions fiscales

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les autorités fiscales. Bien que la Société estime que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il existe toutefois la possibilité que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par les autorités fiscales.

Il n'y a eu aucune modification importante relativement aux audits menés par l'administration fiscale, tels qu'ils sont présentés à la section 12 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces règlements n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur ses résultats opérationnels consolidés, car elle croit qu'elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différerait sensiblement des provisions établies, le taux d'imposition effectif de la Société et ses résultats pourraient en subir les répercussions positives ou négatives dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

10. Gestion des risques d'entreprise

La Société adopte une approche stratégique à l'égard de la gestion des risques en accord avec son modèle de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») afin d'atténuer l'incidence des risques principaux sur ses affaires et sur ses activités. Le modèle de GRE énonce les principes et les outils permettant d'identifier, d'évaluer, de surveiller et de gérer les risques et d'en établir les priorités au sein de la Société d'une manière efficace et uniforme.

Les sections 14 et 14.2, respectivement, du rapport de gestion présenté dans le Rapport annuel 2010 présentent en détail le modèle de GRE et les risques principaux gérés de manière constante par la Société.

La direction examine les risques de façon continue et n'a identifié aucun nouveau risque principal au cours du premier trimestre de 2011.

11. Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses qui sont censées être raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Nous sommes d'avis que les méthodes et estimations comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2011 n'exigent pas que nous formulions des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune des estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'Annexe 51-102A1 publiée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, exception faite des éléments présentés ci-après.

De l'avis de la Société, les provisions pour perte de valeur relative aux créances des Services Financiers sont considérées comme une « estimation comptable critique ». Les pertes au titre des prêts douteux sont comptabilisées lorsqu'il existe une indication objective qu'une dépréciation du portefeuille de prêts est survenue. Les provisions pour perte de valeur sont calculées pour des prêts distincts et pour des groupes de prêts évalués collectivement. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel sont soumises à un test de dépréciation spécifique. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel qui n'ont pas subi de dépréciation spécifique sont ensuite évaluées collectivement afin de repérer toute perte de valeur survenue, mais non encore identifiée. Les créances sur prêts qui ne sont pas importantes à titre individuel sont soumises collectivement à un test de dépréciation, dans le cadre duquel les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées. La Société utilise un modèle de taux graduel. Ce modèle a recours à une analyse statistique des données historiques et l'expérience en matière de défaut pour estimer le nombre de prêts qui seront radiés ultérieurement par suite d'événements survenus avant la date des bilans consolidés résumés. La perte estimative correspond à l'écart entre la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisée au taux d'intérêt effectif initial du portefeuille, et la valeur comptable de ce dernier. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échéancier prévu des recouvrements futurs sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents.

12. Obligations contractuelles

La Société a diverses obligations liées à la dette à long terme, aux contrats de location-financement, aux contrats de location simple, aux achats, aux dépôts des Services Financiers, ainsi que d'autres obligations. Veuillez vous reporter à la section 16 du rapport de gestion présenté dans notre Rapport financier 2010 pour une description complète des montants impayés pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

À la fin du premier trimestre de 2011, aucun changement significatif n'avait été apporté depuis l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011. Pour un calendrier suivi des obligations liées aux contrats et des échéances des remboursements sur la dette par année, veuillez vous reporter à la note 23K des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2011.

13. Changements de méthodes comptables – Mise en œuvre des IFRS

En février 2008, l'ICCA a annoncé que les PCGR du Canada appliqués aux entreprises ayant une obligation d'information du public seraient remplacés par les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la convergence des PCGR antérieurs vers les IFRS est en vigueur pour le premier trimestre de 2011 de la Société; cette dernière a préparé ses informations financières courantes et comparatives selon les IFRS. Le passage aux IFRS a eu une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'impôt et les systèmes et processus liés à l'information, ainsi que sur certains engagements contractuels.

13.1 Incidence des Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») sur les états financiers consolidés résumés de 2011

Il existe de nombreuses différences entre les exigences des IFRS et les méthodes comptables en vertu des PCGR antérieurs. Veuillez vous reporter aux notes 23 et 24 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2011 pour lire une description détaillée des changements apportés à la présentation de l'information financière de la Société découlant de la transition aux IFRS et pour consulter les états financiers de 2010 retraités en vertu des IFRS.

Certaines des différences les plus importantes en ce moment, compte tenu de leur incidence sur notre Société, sont présentées ci-dessous. Il s'agit des différences considérées comme les plus pertinentes par la direction, mais cette liste ne devrait pas être considérée comme exhaustive.

Consolidation (y compris IAS 27, 28)

PCGR antérieurs – Les entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») (lorsque le contrôle est exercé autrement que par actionnariat) sont consolidées si l'entité présentant l'information financière est le principal bénéficiaire des bénéfices de l'EDDV et si les structures d'accueil admissibles ne sont pas tenues de procéder à la consolidation.

IFRS – En vertu des IFRS, les concepts de structure d'accueil admissible et d'entité à détenteurs de droits variables n'existent pas. Les entités seront plutôt consolidées si la Société contrôle l'entité déterminée.

Certains des facteurs de contrôle suivants sont pris en considération :

- la détention d'actions majoritaires;
- la capacité à contrôler le conseil d'administration;
- le pouvoir nécessaire pour diriger les politiques financières et opérationnelles;
- des ententes contractuelles conférant un contrôle effectif.

Par conséquent, notre relation avec Glacier a été évaluée, et comme elle correspond aux critères de contrôle en vertu d'IAS 27, elle a été consolidée lors de l'adoption des IFRS. Cette consolidation donne lieu à une augmentation d'environ 1,7 milliard de dollars des actifs et des passifs dans le bilan consolidé résumé d'ouverture en IFRS et de 1,6 milliard dans le bilan consolidé résumé de fin d'exercice en IFRS pour 2010.

La Société a terminé son évaluation de sa relation avec le programme de prêts aux marchands, administré par Franchise Trust, et elle a déterminé qu'elle aussi satisfait aux critères de contrôle. Par conséquent, Franchise Trust a aussi été consolidée en vertu des IFRS. Les actifs et les passifs ont augmenté d'environ 760 millions de dollars dans le bilan consolidé résumé d'ouverture en IFRS et d'environ 690 millions dans le bilan consolidé résumé de fin d'exercice en IFRS pour 2010.

Le compte consolidé résumé de résultat en IFRS pour 2010 reflétera des produits supplémentaires d'environ 105 millions de dollars pour l'exercice complet, qui seront principalement contrebalancés par une augmentation des charges financières (des charges d'intérêts).

Après évaluation, la Société a déterminé que les relations avec les marchands du Groupe détail, les franchisés de PartSource, les franchisés de Mark's Work Wearhouse, les agents de la Division pétrolière et les entités telles que Bon départ de Canadian Tire (notre organisme caritatif) ne satisfont pas, pour le moment, aux critères de consolidation en vertu des IFRS. Il convient toutefois de noter que ces relations feront l'objet d'un suivi régulier pour détecter les changements potentiels.

Titrisation (compris dans IAS 39)

PCGR antérieurs – En vertu de la NOC-12, « Cessions de créances », une opération de titrisation donne lieu à la comptabilisation d'une vente de créances et à la décomptabilisation subséquente des actifs visés des bilans lorsque l'entité abandonne le contrôle sur les actifs cédés et ne maintient aucun contrôle sur eux au moyen d'une entente qui l'oblige à les acquérir de nouveau ou à acquérir de nouveau, unilatéralement, certains actifs cédés.

IFRS – Selon IAS 39, les actifs financiers ne peuvent être décomptabilisés que dans les situations suivantes :

- les droits contractuels de l'entité sur l'actif financier viennent à échéance;
- l'entité a transféré l'actif et pratiquement tous les risques et les avantages inhérents à la propriété;
- dans le cas où certains des risques et des avantages n'ont pas été transférés, l'autre partie a le droit unilatéral de vendre les actifs.

Par conséquent, les opérations de titrisation conclues avec Glacier ne satisferont plus aux critères de décomptabilisation. Comme il a déjà été mentionné, Glacier a été consolidée avec la Société.

Coûts d'emprunt (IAS 23)

PCGR antérieurs – Les coûts d'emprunt peuvent être capitalisés pour les projets importants.

IFRS – Il est obligatoire de capitaliser les coûts d'emprunt des actifs admissibles, c'est-à-dire les actifs qui requièrent une période de préparation prolongée avant d'être prêts à être utilisés ou vendus.

Par le passé, la Société a décidé de capitaliser seulement les coûts d'emprunt liés aux principaux projets immobiliers. À l'adoption des IFRS, la Société n'a capitalisé que les coûts d'emprunt des projets immobiliers qui satisfont aux critères de définition des actifs admissibles. En outre, la Société a aussi élargi la capitalisation des coûts d'emprunt à d'autres catégories d'actifs (p. ex. les principaux projets en matière de TI) qui satisfont aux critères d'actifs admissibles. Ce changement n'a pas eu d'incidence considérable.

Immobilisations corporelles (IAS 16) et immeubles de placement (IAS 40)

PCGR antérieurs – L'utilisation du modèle du coût historique est obligatoire. Les immobilisations corporelles doivent être constatées au coût lors de l'acquisition initiale et amorties sur leur durée d'utilité. Il n'y a pas de différence pour ce qui est des immeubles de placement.

IFRS – Après la comptabilisation initiale, il est possible d'évaluer les immobilisations corporelles au moyen du modèle du coût ou du modèle de la réévaluation (évaluation à la juste valeur de marché).

La Société a décidé de continuer à utiliser le modèle du coût, ce qui permettra de réduire les coûts liés à la conformité continue et l'instabilité des résultats.

Les composantes de certaines de nos immobilisations corporelles ont été redéfinies à la date du bilan consolidé résumé d'ouverture en IFRS, ce qui a eu pour effet de réduire la valeur comptable nette des immobilisations corporelles. Ce changement n'a pas eu d'incidence considérable.

Il convient de noter que les informations à fournir en vertu des IFRS dans les notes aux états financiers consolidés résumés à cet égard seront plus exhaustives.

Contrats de location (IAS 17)

PCGR antérieurs – En vertu des PCGR antérieurs, des lignes directrices quantitatives ont été établies afin de distinguer les contrats de location simple des contrats de location-financement (location-acquisition). Les contrats de location sont considérés comme du financement si, à la date d'entrée en vigueur du bail :

- il est pratiquement assuré que le preneur accédera à la propriété de l'actif loué au terme de la durée du bail ou si le bail comporte une option d'acquisition à des conditions avantageuses;
- la durée du bail correspond à 75 pour cent ou plus de la durée économique de l'actif loué;
- la valeur actuelle des paiements minimaux exigibles en vertu du bail s'élève à 90 pour cent ou plus de la juste valeur des actifs loués à la date d'entrée en vigueur du bail.

Dans le cas des transactions de cession-bail qui donnent lieu à un contrat de location simple, le profit ou la perte à la cession est reporté et amorti sur la durée du bail. Si la juste valeur de l'immobilisation est inférieure à la valeur comptable, l'écart est immédiatement constaté comme une perte.

IFRS – Aucune ligne directrice quantitative particulière n'a été établie afin de déterminer si les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location simple ou d'un contrat de location-financement, chaque actif doit être évalué sur le plan qualitatif.

Dans le cas des transactions de cession-bail qui donnent lieu à un contrat de location simple et lorsqu'il est clair que la transaction a été effectuée selon la juste valeur, le profit ou la perte est immédiatement constaté.

Par conséquent, après évaluation, la Société a déterminé que, dans certains cas, les actifs faisant l'objet de contrats de location-exploitation en vertu des PCGR antérieurs devraient être traités comme des contrats de location-financement en vertu des IFRS, ce qui a donné lieu à une augmentation des actifs d'environ 120 millions de dollars dans le bilan consolidé résumé d'ouverture en IFRS et à une augmentation des passifs d'environ 160 millions. Dans le bilan consolidé résumé de fin d'exercice en IFRS pour 2010, les actifs loués se chiffraient à environ 105 millions de dollars et les passifs, à environ 155 millions.

La comptabilisation de ces contrats de location-financement a donné lieu à une augmentation des coûts liés à l'amortissement et des charges financières, laquelle a été contrebalancée de façon considérable par une réduction des charges liées aux loyers.

Certaines transactions de cession-bail ont donné lieu à des contrats de location-exploitation (location simple) en vertu des PCGR antérieurs et des IFRS. D'autres transactions de cession-bail ont donné lieu à des contrats de location-financement en vertu des IFRS, lesquels étaient considérés comme des contrats de location-exploitation en vertu des PCGR antérieurs. Les profits reportés liés à ces transactions ont été retraités, ce qui a donné lieu à une diminution d'environ 80 millions de dollars du passif et à une augmentation des capitaux propres correspondante de 80 millions avant impôt dans le bilan consolidé résumé d'ouverture en IFRS.

Dépréciation d'actifs (IAS 36)

PCGR antérieurs – Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'on remarque des indicateurs de dépréciation. Une méthode en deux étapes est utilisée pour déterminer s'il y a perte de valeur et pour la mesurer, le cas échéant, mais l'actualisation n'est pas requise à l'étape initiale.

IFRS – Il sera nécessaire de procéder à un test de dépréciation des actifs lorsqu'on remarquera des indicateurs de dépréciation. Une méthode en une seule étape sera utilisée pour mesurer la perte de valeur au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie distincte (« UGT »). De plus, les flux de trésorerie futurs servant à déterminer la valeur recouvrable des actifs aux fins du test de dépréciation sont actualisés. Les pertes de valeur peuvent être reprises, exception faite des pertes de valeur liées au goodwill.

Les pertes de valeur seront vraisemblablement plus fréquentes en vertu des IFRS. La Société a identifié ses UGT, qui varient selon les unités commerciales. Les pertes de valeur ont été négligeables en 2010.

Paielements fondés sur des actions (IFRS 2)

PCGR antérieurs – Les attributions de rémunération à base d'actions entraînent la constatation d'un passif lorsque l'employé peut exiger de la Société qu'elle règle l'attribution au moyen d'un paiement en espèces plutôt qu'au moyen de l'émission d'instruments de capitaux propres. Par conséquent, elles sont évaluées en fonction de l'écart entre le cours du marché des actions de la Société et le cours de l'option.

IFRS – Toutes les attributions de rémunération fondée sur des actions doivent être constatées à la juste valeur. Les droits à un paiement fondé sur des actions pour lesquels la contrepartie peut demander un règlement en trésorerie ou au moyen d'un instrument de capitaux propres sont considérés comme des instruments composés constitués d'une composante dette et d'une composante capitaux propres.

L'incidence de la constatation de ces attributions à la juste valeur et à titre d'instruments composés dans notre bilan consolidé résumé d'ouverture en IFRS s'est traduite par une augmentation du passif et une diminution des capitaux propres d'environ 7 millions de dollars avant impôt.

Provisions, passifs et actifs éventuels (IAS 37)

PCGR antérieurs – Les montants à payer au titre des produits et des services sont comptabilisés dans les créateurs et autres dans le bilan. Ils représentent habituellement les montants à payer légalement à la date du bilan. Les pertes éventuelles ne sont constatées que lorsqu'il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un actif a subi une perte de valeur ou qu'un passif a été enregistré et que le montant de la perte peut être estimé de manière raisonnable.

IFRS – Les IFRS présentent les notions d'« obligation implicite » (c'est-à-dire les obligations dont la Société se libérera en effectuant un paiement en fonction de ses activités antérieures ou de ses intentions futures, sans tenir compte de l'existence ou de la non-existence d'une responsabilité légale) et de « contrats déficitaires ». De plus, reconnaissant la nature plus subjective de certaines obligations, les IFRS exigent que les obligations de nature plus subjective soient constatées au poste Provisions du bilan plutôt que dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Par conséquent, les obligations supplémentaires seront reflétées dans le bilan consolidé résumé. En outre, une tranche des dettes fournisseurs et autres créditeurs sera reclassée au nouveau poste Provisions du bilan consolidé résumé. Ce changement s'est traduit par une augmentation d'environ 41 millions de dollars du passif, une diminution de 25 millions des capitaux propres et une augmentation de 16 millions de l'actif dans le bilan consolidé résumé d'ouverture en IFRS. Dans le bilan consolidé résumé de fin d'exercice en IFRS pour 2010, ce changement a donné lieu à une augmentation d'environ 37 millions de dollars du passif, à une diminution de 25 millions des capitaux propres et à une augmentation de 12 millions de l'actif.

Avantages du personnel (IAS 19)

PCGR antérieurs – Les profits et les pertes liés aux obligations au titre des prestations constituées sont constatés au moyen de l'approche du corridor à dix pour cent.

IFRS – Les profits et les pertes liés à la réévaluation des obligations au titre des prestations définies peuvent être constatés au moyen de l'approche du corridor à dix pour cent ou être constatés immédiatement dans les autres éléments du résultat global.

La Société a décidé de constater les profits et les pertes de réévaluation (relatifs à notre obligation d'offrir à certains employés retraités certains avantages au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance-vie et d'autres avantages conformément à la politique de la Société) dans les autres éléments du résultat global, ce qui entraînera la constatation de la totalité du passif dans le bilan consolidé résumé de la Société, tout en réduisant l'instabilité des résultats. Cela a donné lieu à une augmentation de notre passif et à une diminution de nos capitaux propres d'environ 14 millions de dollars, avant impôt, dans notre bilan consolidé résumé d'ouverture en IFRS et dans notre bilan consolidé résumé de fin d'exercice en IFRS pour 2010. Le passif constaté au bilan consolidé résumé de fin d'exercice en IFRS pour 2010 a augmenté de 8 millions de dollars supplémentaires avant impôt, reflétant la réserve au titre de la réévaluation. Ce montant a été comptabilisé en charges, après impôt, dans l'état consolidé résumé du résultat global de fin d'exercice pour 2010.

Autres

La Société a aussi évalué d'autres normes pertinentes, notamment IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. L'adoption d'IFRIC 13 donnera lieu essentiellement à une augmentation de contrepartie des produits et des charges opérationnelles. Il a été conclu que l'incidence de ces normes serait moindre que celle des normes figurant dans le tableau ci-dessus.

Nous avons également fait des choix concernant certaines exemptions relatives à l'application rétrospective des IFRS au moment du basculement. Certaines des exemptions énoncées dans IFRS 1 sont présentées dans le tableau suivant.

Exemption optionnelle	Décision de la Société Canadian Tire
Regroupements d'entreprises	En vertu de cette exemption, la Société peut choisir de ne pas appliquer IFRS 3 de façon rétrospective à des regroupements d'entreprises passés. La norme pourrait être appliquée de façon prospective à compter de la date du bilan consolidé résumé d'ouverture selon les IFRS. La Société s'est prévaluée de cette exemption.
Transaction dont le paiement est fondé sur des actions	Un nouvel adoptant est encouragé à appliquer IFRS 2 aux instruments de capitaux propres qui ont été attribués jusqu'au 7 novembre 2002 et aux instruments de capitaux propres qui ont été attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ont été acquis avant la date de transition aux IFRS. Dans les autres cas, l'application rétrospective est requise. La Société s'est prévaluée de cette exemption dans la mesure du possible.
Juste valeur ou réévaluation en tant que coût présumé	Cette exemption permet à la Société d'effectuer une évaluation initiale d'un élément des immobilisations corporelles selon la juste valeur ou en fonction d'une évaluation antérieure en vertu des PCGR antérieurs (c'est-à-dire le coût historique) lors de la transition aux IFRS. La Société s'est prévaluée de cette exemption de façon sélective, lorsque l'information historique ne pouvait pas être obtenue pour certains actifs.
Avantages du personnel	Cette exemption permet à la Société de ramener à zéro les écarts actuariels cumulatifs en constatant le montant total dans les résultats non distribués dans le bilan consolidé résumé d'ouverture selon les IFRS. La Société s'est prévaluée de cette exemption.
Écarts de change cumulés	Cette exemption permet à la Société de ramener à zéro les écarts de change cumulés en constatant le montant total dans les résultats non distribués dans le bilan consolidé résumé d'ouverture selon les IFRS. La Société s'est prévaluée de cette exemption.
Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement	Cette exemption permet à une entité de désigner tout actif financier admissible comme disponible à la vente à la date de transition aux IFRS. Par ailleurs, à la date de transition aux IFRS, la Société sera autorisée à désigner tout instrument financier admissible à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société s'est prévaluée de cette exemption pour certains actifs financiers.
Passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût d'une immobilisation corporelle	Cette exemption permet à la Société de ne pas se conformer à IFRIC 1, <i>Variations des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires</i>, qui exige que des changements précis apportés à un passif relatif au démantèlement, à la remise en état et similaire soient ajoutés au coût de l'actif auquel il est lié ou en soient déduits. La Société s'est prévaluée de cette exemption.
Coûts d'emprunt	Cette exemption permet à la Société d'adopter IAS 23, qui exige que soient capitalisés tous les coûts d'emprunt des actifs admissibles, de façon prospective, à la date du bilan consolidé résumé d'ouverture selon les IFRS. La Société s'est prévaluée de cette exemption.

L'évaluation de l'incidence susmentionnée est fondée sur les IFRS dans leur état actuel. Il convient toutefois de noter que les normes comptables et les interprétations sont toujours susceptibles de

changer et que la première présentation de l'information de la Société en vertu des IFRS pour l'exercice 2011 (et des données comparatives pour l'exercice précédent) est fondée sur les normes qui, de l'avis de la Société, seront en vigueur à la fin de 2011. Par conséquent, la Société continuera d'assurer un suivi étroit de l'évolution des normes proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ainsi que des normes réglementaires publiées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). Elle ajustera la présentation de son information financière en conséquence.

13.2 Changements futurs des méthodes comptables

Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplacera en définitive IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), dans sa totalité. Le remplacement d'IAS 39 est un projet comportant plusieurs volets et dont l'objectif est d'améliorer et de simplifier la présentation des instruments financiers. La publication d'IFRS 9 en novembre 2009 est la première étape de ce projet. Cette étape fournit des indications sur le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers. IFRS 9 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, l'application anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

Instruments financiers : informations à fournir

L'IASB a modifié IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui sera appliquée prospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. Les modifications imposent de fournir des informations complémentaires sur les transactions concernant le transfert d'actifs financiers. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents

L'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat* (« IAS 12 »). Cette modification introduit une exception aux exigences d'évaluation générales des immeubles de placement évalués à la juste valeur. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Cette modification ne devrait pas avoir d'incidence sur la Société, puisque ses immeubles de placement ne sont pas évalués à la juste valeur.

14. Mesures supplémentaires

Ventes dans les magasins semblables

Les ventes dans les magasins semblables sont la mesure qu'utilise la direction, et la mesure la plus communément utilisée dans le secteur du commerce de détail, pour comparer la croissance des ventes au détail de façon plus uniforme à l'échelle du secteur. Les ventes dans les magasins semblables sous l'enseigne du Groupe détail comprennent les ventes dans tous les magasins sous les enseignes Canadian Tire et PartSource ouverts depuis plus de 53 semaines, ce qui permet une comparaison plus uniforme avec les autres magasins ouverts au cours de la période et avec les résultats de l'exercice précédent.

Afin d'accroître la comparabilité du critère de mesure « ventes dans les magasins semblables » entre les différentes enseignes de détail de la Société et l'ensemble du secteur du commerce de détail, à compter du premier trimestre de 2011, les ventes dans les magasins semblables comprennent la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos du Groupe détail ainsi que les ventes en ligne, et elles tiennent compte de la variation, en pourcentage, de la superficie des magasins agrandis et de remplacement.

Le calcul des ventes dans les magasins semblables de Mark's Work Wearhouse est harmonisé avec celui du Groupe détail.

Ventes par pied carré

Au premier trimestre de 2011, la direction a réévalué le calcul du critère de mesure « ventes par pied carré ». À partir du premier trimestre de 2011, la période d'exclusion pour les nouveaux magasins est de 53 semaines tant pour le Groupe détail que pour Mark's Work Wearhouse, plutôt que de deux ans pour les magasins du Groupe détail ou d'une période déterminée au prorata pour Mark's Work Wearhouse. Les ventes par pied carré de Mark's Work Wearhouse comprennent maintenant à la fois les succursales et les magasins franchisés.

15. Contrôles et procédures

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au premier trimestre de 2011, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

16. Événements postérieurs

Le 9 mai 2011, la Société a annoncé son intention d'acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de Le Groupe Forzani Ltée (« GFL »), le plus important détaillant d'articles de sport au Canada, dont les produits annuels s'élèvent à environ 1,4 milliard de dollars. Cette acquisition est considérée comme une alliance stratégique judicieuse, qui fera de Canadian Tire l'autorité ultime dans le secteur du sport au Canada grâce à un réseau combiné de plus de 1 000 points de vente d'articles de sport au détail à l'échelle nationale.

La contrepartie offerte pour les actions de GFL correspond à un montant entièrement en trésorerie de 26,50 \$ l'action, pour une acquisition évaluée à environ 771 millions de dollars, excluant la dette de GFL et les actions que la Société détient déjà. L'offre est conditionnelle à ce que 66⅔ pour cent des actions ordinaires en circulation après dilution soient déposées par suite de l'offre ainsi qu'à l'approbation des autorités de réglementation et à d'autres conditions usuelles. La Société prévoit financer l'acquisition au moyen d'une combinaison de fonds en caisse et de financement à court terme. La transaction devrait se conclure au troisième trimestre de 2011 et devrait donner lieu à une hausse des résultats pour l'exercice.

17. Viabilité de l'entreprise

La stratégie de Canadian Tire en matière de viabilité de l'entreprise repose sur trois aspirations : accroître ses activités sans augmenter l'empreinte carbone nette de l'économie, éliminer l'emballage excessif tout en veillant à n'acheminer aucun déchet aux sites d'enfouissement, et offrir des produits et services novateurs qui répondent aux besoins de la clientèle sans nuire aux prochaines générations.

Les mesures particulières de viabilité de l'entreprises sont présentées relativement à trois volets importants des activités commerciales : les produits; le transport de ces produits vers les magasins de détail; et l'exploitation des bâtiments détenus et loués par la Société.

Depuis le début de l'exercice, la Société a mené à bien 93 initiatives, qui devraient permettre d'économiser environ 0,9 million de dollars, d'éviter d'envoyer 412 tonnes de déchets aux sites d'enfouissement, et d'éviter des émissions de plus de 960 tonnes¹ de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de 142 foyers canadiens, chaque année².

Plus précisément, les résultats se détaillent comme suit³ :

	Produits et emballages	Transport des produits	Bâtiments et exploitation	Total
Initiatives complétées ⁴	51	0	42	93
Économies de coûts (en dollars) ⁵	617 100 \$	0	273 900 \$	891 000 \$
Économies d'énergie ⁵ (en gigajoules)	4 300	0	10 800	15 100
Émissions de gaz à effet de serre évitées ⁵ (en tonnes ¹)	340	0	620	960
Nombre équivalent de foyers canadiens alimentés (chaque année)	40	0	102	142

¹ Mesurées en équivalents-CO₂ (« éq-CO₂ »). Les gaz à effet de serre comme le méthane (le « CH₄ ») et l'oxyde de diazote (le « N₂O ») sont convertis en équivalents-CO₂ en fonction de leur potentiel de réchauffement planétaire relatif (le « PRP »).

² Ces valeurs représentent les résultats prévus sur 12 mois à compter de la date d'achèvement de chacun des projets. Les valeurs au-delà des 12 premiers mois ne sont pas présentées. De la même façon, les projets menés à bien au cours de trimestres antérieurs et leurs avantages cumulatifs ne sont pas inclus.

³ Puisque les initiatives en matière de viabilité font partie d'un processus intrinsèquement dynamique et que les projets portent leurs fruits graduellement, les estimations sont révisées de façon périodique afin de fournir les données les plus exactes au moment de la publication du rapport.

⁴ Les niveaux de complexité et l'envergure des initiatives varient; il peut s'agir de la modification d'un produit de détail particulier, de la mise à niveau d'un véhicule ou de la construction d'un nouveau magasin.

⁵ Les émissions évitées désignent l'écart avec les émissions qui auraient été produites si Canadian Tire n'avait pas apporté les améliorations. Ces valeurs représentent les résultats prévus sur 12 mois à compter de la date d'achèvement de chacun des projets.

Depuis le début de l'exercice, Canadian Tire a versé une contribution de 3,3 millions de dollars aux programmes de recyclage dans les collectivités et aux programmes de gestion responsable des produits et de recyclage dans l'industrie.

Pour une mesure de notre empreinte carbone et des détails supplémentaires sur nos initiatives en matière de viabilité, veuillez vous reporter à la section 20 du rapport de gestion figurant dans notre Rapport annuel 2010, ou consultez le site <http://corp.canadiantire.ca/FR/CSR/Viabilitydelentreprise/>.

18. Activités au sein des collectivités – Bon départ

L'esprit caritatif de Canadian Tire se traduit par le travail de son organisme caritatif, appelé Bon départ de Canadian Tire, qui aide les jeunes financièrement défavorisés à participer à des activités sportives et récréatives et, ce faisant, à acquérir des aptitudes sociales dont ils bénéficieront toute leur vie. À ce jour, 310 sections Bon départ ont été mises sur pied dans diverses collectivités à l'échelle nationale et ont contribué à aider plus de 328 000 enfants.

Au premier trimestre de 2011, Bon départ a recueilli plus de 1,5 million de dollars à l'échelle du Canada, permettant à plus de 13 000 enfants de participer à des activités sportives et récréatives. Bon départ continue de prendre de l'ampleur et aide de plus en plus d'enfants. Bon départ de Canadian Tire a pour objectif d'aider plus de 110 000 enfants en 2011 en assumant les frais liés à l'inscription, à l'équipement et au transport relatifs à diverses activités sportives et récréatives.

19. Autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés de nature prospective qui sont fondés sur les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme les résultats financiers et opérationnels futurs de la Société. Les énoncés prospectifs décrits ou intégrés par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, les affirmations concernant les éléments suivants :

- les aspirations financières décrites à la section 2.2;
- les objectifs stratégiques de la Société décrits à la section 2.1;
- les mesures liées à la viabilité de l'entreprise décrites à la section 17.

En outre, les aspirations et les mesures financières à long terme pour la période allant jusqu'en 2014 n'ont pas été ajustées en fonction des IFRS, qui ont été adoptées au premier trimestre de 2011.

Les énoncés prospectifs sont fournis afin de présenter de l'information sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre notre situation financière, nos résultats opérationnels et notre contexte opérationnel. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Tous les énoncés ne portant pas sur des faits historiques qui figurent dans le présent document, y compris, sans s'y limiter, les énoncés ayant trait aux attentes de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives futurs possibles ou hypothétiques, nos objectifs et priorités stratégiques, nos actions et leurs résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour nous, peuvent constituer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent, mais pas toujours, signalés par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « prévoir », « continuer » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. Les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle ces énoncés sont faits.

De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses posées par la Société soient incorrectes et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Bien que la Société estime que les énoncés prospectifs présentés dans ce document reposent sur des renseignements et des hypothèses qui sont actuels, raisonnables et complets, ils sont nécessairement assujettis à un certain nombre de facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés pour diverses raisons. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque d'illiquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de Canadian Tire à attirer et à conserver des employés, des marchands, des agents de la Division pétrolière, ainsi que des exploitants de magasins et des franchisés de PartSource et de Mark's Work Warehouse de qualité, ainsi que nos ententes financières avec eux; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans nos magasins ou de se procurer nos produits et services financiers; d) nos marges et nos ventes et celles de nos concurrents; e) les risques et incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, à la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, aux modifications de nature législative, à la concurrence, à la saisonnalité, au prix des marchandises et à l'interruption des activités, à nos relations avec les fournisseurs et les fabricants et au changement des prises de position faisant autorité en comptabilité actuelles, le risque d'atteinte à la réputation des marques dont Canadian Tire fait la promotion et le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; f) notre structure financière, notre stratégie de financement, nos programmes de contrôle des coûts et le cours des actions. Il est important de noter que la liste de facteurs et d'hypothèses qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, incertitudes, facteurs et hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les énoncés prospectifs et sont prévenus de ne pas se fier indûment à ceux-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement des attentes actuelles, veuillez vous reporter aux rubriques 3.3.1.3, « Risques d'entreprise »;

3.3.2.3, « Risques d'entreprise » et 10, « Gestion des risques d'entreprise » du présent rapport de gestion, ainsi qu'à toutes leurs sous-sections. Veuillez vous reporter également à la rubrique intitulée « Facteurs de risques » de notre notice annuelle pour l'exercice 2010 et à notre rapport de gestion pour 2010, ainsi qu'aux documents publics déposés par la Société Canadian Tire, disponibles sur les sites suivants : www.sedar.com et www.corp.canadiantire.ca.

Les déclarations qui contiennent des énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de ces déclarations sur les activités de la Société. Par exemple, elles ne reflètent pas l'incidence de toute cession, acquisition, radiation d'actifs ou autre charge annoncée ou engagée après que ces énoncés eurent été formulés.

Les énoncés prospectifs présentés dans ce document reflètent certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif que ce soit, verbal ou écrit, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être fait en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion. Les références à des sites Web dans le présent rapport ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

Canadian Tire s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de notre engagement à fournir une information intégrale et transparente, le site Web de la Société (<http://corp.canadiantire.ca/Fr/Investors>) fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- les rapports trimestriels;
- les fiches d'information trimestrielles;
- les conférences téléphoniques diffusées sur le Web (archivées pendant un an).

Il est également possible de consulter la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les rapports trimestriels de la Société sur le site SEDAR (Système électronique de données, d'analyse et de recherche) à l'adresse www.sedar.com.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez communiquer avec Angela McMonagle au 416-480-8225 ou envoyer un courriel à investor.relations@cantire.com.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LIMITÉE

1^{ER} TRIMESTRE DE 2011

Bilans consolidés résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Au 2 avril 2011	Au 3 avril 2010 ¹	Au 1 ^{er} janvier 2011 ¹	Au 3 janvier 2010 ¹
ACTIF				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 15)	458,0 \$	845,2 \$	568,9 \$	885,8 \$
Placements à court terme	262,8	67,1	196,7	60,9
Créances clients et autres débiteurs	694,1	564,9	673,9	853,8
Créances sur prêts (notes 12 et 23C)	3 827,0	3 902,5	4 051,0	4 008,7
Stocks de marchandises	1 083,8	1 088,6	901,0	933,0
Impôt sur le résultat à recouvrer	150,5	97,4	99,3	94,7
Charges payées d'avance et dépôts	74,6	75,6	37,6	41,1
	6 550,8	6 641,3	6 528,4	6 878,0
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (note 17)	19,3	21,5	20,8	15,0
Total des actifs courants	6 570,1	6 662,8	6 549,2	6 893,0
Créances à long terme et autres actifs (note 23D)	745,4	822,6	726,9	802,3
Autres placements à long terme	125,8	49,3	75,8	48,8
Immobilisations incorporelles (note 23E)	360,0	334,4	361,4	335,4
Immeubles de placement (note 23F)	67,4	70,7	68,6	71,2
Immobilisations corporelles (note 23G)	3 220,9	3 191,8	3 232,0	3 210,4
Impôt sur le résultat différé (note 23B)	47,8	48,3	34,6	46,1
Total de l'actif	11 137,4 \$	11 179,9 \$	11 048,5 \$	11 407,2 \$
PASSIF				
Dettes bancaires (note 15)	82,3 \$	82,3 \$	118,0 \$	83,7 \$
Dépôts	723,4	760,2	615,6	863,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 230,6	1 045,0	1 179,9	1 192,9
Provisions (note 23H)	182,5	221,6	196,2	220,9
Papier commercial (note 23I)	100,9	163,2	100,6	163,0
Emprunts (note 23J)	707,5	771,6	687,0	757,4
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 23K)	354,6	686,6	354,2	690,6
Total des passifs courants	3 381,8	3 730,5	3 251,5	3 971,9
Provisions à long terme (note 23H)	24,7	23,8	25,1	26,7
Dette à long terme (note 23K)	2 360,2	2 401,7	2 365,4	2 441,1
Dépôts à long terme	1 213,6	1 220,1	1 264,5	1 196,9
Autres passifs à long terme (note 23L)	150,6	129,9	137,1	127,5
Total du passif	7 130,9	7 506,0	7 043,6	7 764,1
CAPITAUX PROPRES				
Capital social (note 13)	711,5	720,7	711,6	720,4
Surplus d'apport	0,4	0,1	0,3	0,2
Cumul des autres éléments du résultat global	(72,9)	(42,5)	(38,5)	(38,6)
Résultats non distribués	3 367,5	2 995,6	3 331,5	2 961,1
Total des capitaux propres	4 006,5	3 673,9	4 004,9	3 643,1
Total du passif et des capitaux propres	11 137,4 \$	11 179,9 \$	11 048,5 \$	11 407,2 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

¹ Lors de la préparation des informations comparatives de 2010, la Société a ajusté les montants présentés antérieurement dans les états financiers préparés en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR antérieurs »). Veuillez vous reporter à la note 22 des présents états financiers consolidés résumés pour obtenir des explications sur la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Comptes consolidés résumés de résultat (non audité)

	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010 ¹
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)		
Produits (note 7)	1 976,2 \$	1 889,0 \$
Coûts découlant des activités génératrices de produits (note 8)	(1 363,4)	(1 302,0)
Marge brute	612,8	587,0
Autres produits (charges)	2,3	(2,8)
Charges opérationnelles		
Coûts de distribution	(74,7)	(72,1)
Coûts des ventes et de marketing	(252,8)	(241,7)
Frais administratifs	(171,2)	(154,6)
Total des charges opérationnelles (note 9)	(498,7)	(468,4)
Résultat opérationnel	116,4	115,8
Produits financiers	4,9	1,6
Charges financières	(38,9)	(43,2)
Charges financières nettes	(34,0)	(41,6)
Résultat avant impôt sur le résultat	82,4	74,2
Impôt sur le résultat	(24,0)	(22,6)
Résultat net	58,4 \$	51,6 \$
Résultat de base par action	0,72 \$	0,63 \$
Résultat dilué par action	0,71 \$	0,63 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation – de base (note 14)	81 446 076	81 625 769
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation – dilué (note 14)	81 864 677	81 955 325

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

¹ Lors de la préparation des informations comparatives de 2010, la Société a ajusté les montants présentés antérieurement dans les états financiers préparés en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR antérieurs »). Veuillez vous reporter à la note 22 des présents états financiers consolidés résumés pour obtenir des explications sur la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

États consolidés résumés du résultat global (non audité)

	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010 ¹
(en millions de dollars canadiens)		
Résultat net	58,4 \$	51,6 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :		
Perte découlant des variations de la juste valeur, déduction faite de l'impôt de 17,8 \$ (13,0 \$ en 2010)	(46,5)	(23,9)
Reclassement de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 4,5 \$ (10,2 \$ en 2010)	11,6	18,3
Reclassement de la perte dans le résultat, déduction faite de l'impôt de 0,2 \$ (0,6 \$ en 2010)	0,4	1,4
Profit résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de néant (0,1 \$ en 2010)	0,1	0,3
Total des autres éléments du résultat global	(34,4)	(3,9)
Total du résultat global	24,0 \$	47,7 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

¹ Lors de la préparation des informations comparatives de 2010, la Société a ajusté les montants présentés antérieurement dans les états financiers préparés en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR antérieurs »). Veuillez vous reporter à la note 22 des présents états financiers consolidés résumés pour obtenir des explications sur la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie (non audité)

	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010 ¹
(en millions de dollars canadiens)		
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités opérationnelles		
Résultat net	58,4 \$	51,6 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	52,3	53,5
Perte de valeur relative aux créances sur prêts (note 12)	89,6	90,4
Charges financières nettes	34,0	41,6
Charge d'impôt sur le résultat	24,0	22,6
Amortissement des immobilisations incorporelles	13,4	12,2
Autres	4,3	5,2
	276,0	277,1
Variations du fonds de roulement et autres (note 15)	(37,2)	(122,7)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôt	238,8	154,4
Intérêts versés	(40,7)	(46,6)
Intérêts reçus	1,9	0,5
Impôt sur le résultat payé	(75,5)	(27,1)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	124,5	81,2
Activités d'investissement		
Acquisition de placements à court terme	(131,1)	(25,4)
Acquisition de placements à long terme	(68,0)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(54,7)	(59,7)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(20,8)	(11,4)
Créances à long terme et autres actifs	(0,8)	2,9
Produit de la cession de placements à long terme	18,1	–
Produit de la cession de placements à court terme	65,4	19,2
Autres	0,1	(0,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(191,8)	(74,5)
Activités de financement		
Émission de papier commercial	269,3	469,1
Remboursement de papier commercial	(269,0)	(468,9)
Émission de titres d'emprunt	50,9	104,3
Remboursement de titres d'emprunt	(30,4)	(90,1)
Émission d'actions (note 13)	1,1	6,7
Rachat d'actions (note 13)	(1,1)	(6,5)
Remboursement sur la dette à long terme et de passifs résultant de contrats de location-financement	(6,8)	(43,8)
Dividendes versés	(22,4)	(17,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8,4)	(46,3)
Flux de trésorerie au cours de la période	(75,7)	(39,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début	450,9	802,1
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie détenue	0,5	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin (note 15)	375,7 \$	762,9 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

¹ Lors de la préparation des informations comparatives de 2010, la Société a ajusté les montants présentés antérieurement dans les états financiers préparés en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR antérieurs »). Veuillez vous reporter à la note 22 des présents états financiers consolidés résumés pour obtenir des explications sur la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

États consolidés résumés des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures de flux de trésorerie	Variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	Avantages du personnel	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres ¹
Solde au 3 janvier 2010	720,4 \$	0,2	(38,6)	–	–	(38,6)	2 961,1	3 643,1 \$
Total du résultat global								
Résultat net							51,6	51,6
Autres éléments du résultat global								
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :								
Perte découlant des variations de la juste valeur, déduction faite de l'impôt de 13,0 \$			(23,9)			(23,9)		(23,9)
Reclassement de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 10,2 \$			18,3			18,3		18,3
Reclassement de la perte dans le résultat, déduction faite de l'impôt de 0,6 \$			1,4			1,4		1,4
Profit résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 0,1 \$				0,3		0,3		0,3
Total des autres éléments du résultat global	–	–	(4,2)	0,3	–	(3,9)	–	(3,9)
Total du résultat global	–	–	(4,2)	0,3	–	(3,9)	51,6	47,7
Apports des actionnaires et distributions aux actionnaires								
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 13)	6,7							6,7
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 13)	(6,5)							(6,5)
Excédent du prix de rachat sur le prix d'émission (note 13)	0,1	(0,1)						–
Dividendes versés aux actionnaires							(17,1)	(17,1)
Total des apports des actionnaires et des distributions aux actionnaires	0,3	(0,1)	–	–	–	–	(17,1)	(16,9)
Solde au 3 avril 2010	720,7 \$	0,1	(42,8)	0,3	–	(42,5)	2 995,6	3 673,9 \$

¹ Lors de la préparation des informations comparatives de 2010, la Société a ajusté les montants présentés antérieurement dans les états financiers préparés en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR antérieurs »). Veuillez vous reporter à la note 22 des présents états financiers consolidés résumés pour obtenir des explications sur la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

États consolidés résumés des variations des capitaux propres (non audité) (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures de flux de trésorerie	Variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	Avantages du personnel	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2011	711,6 \$	0,3	(32,4)	0,1	(6,2)	(38,5)	3 331,5	4 004,9 \$
Total du résultat global								
Résultat net							58,4	58,4
Autres éléments du résultat global								
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :								
Perte découlant des variations de la juste valeur, déduction faite de l'impôt de 17,8 \$			(46,5)			(46,5)		(46,5)
Reclassement de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 4,5 \$			11,6			11,6		11,6
Reclassement de la perte dans le résultat, déduction faite de l'impôt de 0,2 \$			0,4			0,4		0,4
Profit résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de néant				0,1		0,1		0,1
Total des autres éléments du résultat global	–	–	(34,5)	0,1	–	(34,4)	–	(34,4)
Total du résultat global	–	–	(34,5)	0,1	–	(34,4)	58,4	24,0
Apports des actionnaires et distributions aux actionnaires								
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 13)	1,1							1,1
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 13)	(1,1)							(1,1)
Excédent du prix de rachat sur le prix d'émission (note 13)	(0,1)	0,1						–
Dividendes versés aux actionnaires							(22,4)	(22,4)
Total des apports des actionnaires et des distributions aux actionnaires	(0,1)	0,1	–	–	–	–	(22,4)	(22,4)
Solde au 2 avril 2011	711,5 \$	0,4	(66,9)	0,2	(6,2)	(72,9)	3 367,5	4 006,5 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes annexes (non audité)

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée et ses filiales (la « Société ») sont constituées de deux principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, de l'essence et des services financiers. La Société est une entreprise constituée en société par actions à responsabilité limitée principalement présente au Canada. Le siège social est situé au 2180 Yonge Street, Toronto (Ontario), M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A).

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers consolidés intermédiaires ») ont été préparés au moyen des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), qui comprennent les interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et le Comité d'interprétation des IFRS.

La Société a préparé ces états financiers consolidés intermédiaires pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2011 selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, IFRS 1, *Première application des IFRS*, et selon les méthodes comptables qui, d'après les prévisions de la Société, devraient être en vigueur au 31 décembre 2011 et pour l'exercice se clôturant à cette date. Les changements de méthodes comptables découlent du passage des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR antérieurs ») aux IFRS.

Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels 2010 de la Société et en tenant compte des principales informations à fournir annuelles et transitoires en vertu des IFRS présentées aux notes 22 et 23 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 12 mai 2011.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers dérivés;
- les actifs financiers disponibles à la vente;
- les passifs au titre des plans de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toute l'information financière est présentée en millions, sauf les montants par action, qui sont présentés au dollar près.

Utilisation d'estimations et exercice de jugements

La préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires en vertu des IFRS exige que la direction formule des jugements, procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de ces états financiers consolidés intermédiaires ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires.

On a recours au jugement principalement au moment de déterminer si un solde ou une transaction devrait être constaté dans les états financiers consolidés. Les estimations et les hypothèses servent principalement à déterminer le mode d'évaluation des transactions et des soldes constatés. Cependant, les jugements et les estimations sont souvent interreliés.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont évalués de façon continue et se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

La Société a fait appel à son jugement lors de l'évaluation de la pertinence de consolider les entités ad hoc, du classement des contrats de location et des instruments financiers, de la constatation des pertes fiscales et des charges d'impôt, de l'établissement des unités génératrices de trésorerie, de la définition de ses immeubles de placement, de l'identification des indicateurs de dépréciation des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles à durées d'utilité déterminées, et du niveau de comptabilisation distincte des composantes liées aux immobilisations corporelles.

Des estimations sont utilisées pour déterminer la durée d'utilité des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles aux fins de leur amortissement; pour comptabiliser ou évaluer des éléments tels que les provisions au titre des stocks, les programmes de fidélisation de la clientèle, les produits différés, les réserves au titre de l'assurance, les hypothèses sous-jacentes au calcul actuariel des obligations futures au titre des prestations de retraite, l'impôt et les autres taxes, les provisions, certaines évaluations à la juste valeur telles que celles liées à l'évaluation des regroupements d'entreprises, des paiements fondés sur des actions et des instruments financiers; pour soumettre le goodwill, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les autres actifs à des tests de dépréciation; et pour mettre à jour les modèles utilisés pour déterminer les provisions au titre des créances sur prêts.

Normes et interprétations publiées, mais pas encore adoptées

Instruments financiers

En novembre 2009 et en octobre 2010, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), et Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, respectivement. IFRS 9 remplacera IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), dans sa totalité. IFRS 9 utilise une approche unique pour établir si un actif ou un passif financier est évalué à son coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Dans le cas des actifs financiers, l'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Pour ce qui est des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit de la Société sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net, à moins que cela entraîne une non-concordance comptable. IFRS 9 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, l'application anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

Instruments financiers : informations à fournir

En octobre 2010, l'IASB a modifié IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui sera appliquée prospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. Les modifications imposent de fournir des informations complémentaires sur les actifs financiers transférés. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents

En décembre 2010, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat* (« IAS 12 »). Cette modification introduit une exception aux exigences d'évaluation générales des immeubles de placement évalués à la juste valeur. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Cette modification ne devrait pas avoir d'incidence sur la Société, puisque ses immeubles de placement ne sont pas évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires, et elles ont été appliquées de façon systématique par toutes les filiales de la Société.

Méthode de consolidation

Ces états financiers consolidés intermédiaires englobent les comptes de la Société et de ses filiales contrôlées. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger, de façon directe ou indirecte, les politiques financières et opérationnelles d'une entité ou dans le cadre d'un accord afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Entités ad hoc

La Société a établi un certain nombre d'entités ad hoc, dans lesquelles elle ne détient aucune participation directe ou indirecte. Une entité ad hoc est consolidée si, d'après l'évaluation de la substance de sa relation avec la Société, y compris la prise en compte de l'exposition de la Société aux risques et avantages inhérents à cette entité ad hoc, la Société conclut qu'elle la contrôle. Les entités ad hoc contrôlées par la Société ont été établies selon des conditions qui imposent des limites strictes du pouvoir de décision de la direction de l'entité ad hoc. Par conséquent, dans de tels cas, la Société obtient la majeure partie des avantages liés aux activités et à l'actif net de l'entité ad hoc, ou elle est exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ou encore elle assume la majeure partie du risque résiduel ou inhérent à la

Notes annexes (non audité)

propriété relatif à l'entité ad hoc. Pour une analyse plus approfondie de la consolidation des entités ad hoc, veuillez vous reporter à la note 22Dviii).

Transactions éliminées lors de la consolidation

Les soldes et les transactions interentreprises, de même que tout produit ou charge latent découlant de transactions interentreprises, sont éliminés lors de la préparation de ces états financiers consolidés.

Regroupements d'entreprises

La Société a eu recours à la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser les regroupements d'entreprises.

La Société évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, moins le montant comptabilisé net (habituellement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs repris, évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée comprend les justes valeurs des actifs transférés, des passifs contractés par la Société au nom de l'entreprise acquise et des titres de capitaux propres émis par la Société. La contrepartie transférée comprend également la juste valeur de toute contrepartie éventuelle.

Un passif éventuel d'une entreprise acquise est repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises seulement si ce passif constitue une obligation actuelle et découle d'un événement passé, et si sa juste valeur peut être évaluée de façon fiable.

Les coûts de transaction engagés par la Société relativement à un regroupement d'entreprises, comme les honoraires d'intermédiation, les frais juridiques, les honoraires liés à la diligence raisonnable, ainsi que les autres honoraires professionnels ou de conseil, sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Conversion des devises

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments présentés dans les états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), qui sont à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Conversion des devises

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de fin de la période comptable sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à cette même date. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie. Les profits ou les pertes de change découlant de conversions sont constatés dans les autres produits (charges) ou dans les coûts découlant des activités génératrices de produits dans les comptes consolidés de résultat, exception faite des profits et des pertes de change liés aux couvertures de flux de trésorerie soumis à la comptabilité de couverture, qui sont différés et constatés dans les autres éléments du résultat global.

Établissements à l'étranger

Les résultats et la situation financière de tous les établissements à l'étranger de la Société (dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien) sont convertis dans la monnaie de présentation de la Société comme suit :

- les éléments monétaires des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date de fin de période comptable;
- les éléments non monétaires des établissements à l'étranger sont convertis à leurs cours de change historiques;
- les éléments de produits et de charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change moyen pour la période;
- les profits et les pertes découlant de la conversion des états financiers de ces établissements à l'étranger sont constatés dans les autres produits (charges) dans les comptes consolidés de résultat.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans les bilans consolidés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier ou d'un contrat de dérivé non financier. Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que les actifs et les passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste

Notes annexes (non audité)

valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe les instruments financiers en fonction de leurs caractéristiques et des choix et des intentions de la direction à leur égard aux fins de l'évaluation continue. Les catégories de classement des actifs financiers sont les suivantes : a) à la juste valeur par le biais du résultat net; b) détenus jusqu'à leur échéance; c) disponibles à la vente; d) prêts et créances. Les catégories de classement des passifs financiers sont les suivantes : a) à la juste valeur par le biais du résultat net; et b) autres passifs.

L'évaluation ultérieure de ces actifs et passifs se fonde soit sur la juste valeur, soit sur le coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, en fonction de leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont contrebalancés et le montant net est présenté dans les bilans consolidés si, et seulement si, la Société possède un droit juridique de compensation des montants et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Société sont généralement classés et évalués comme suit :

Actif/passif	Catégorie	Évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Placements à court terme	Disponibles à la vente ¹	Juste valeur
Créances clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur prêts	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts (constatés dans les charges payées d'avance et dépôts)	Prêts et créances	Coût amorti
Créances à long terme et autres actifs	Prêts et créances ²	Coût amorti
Autres placements à long terme	Disponibles à la vente ³	Juste valeur
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Dépôts	Autres passifs	Coût amorti
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Autres passifs	Coût amorti
Provisions	Autres passifs	Coût amorti
Papier commercial	Autres passifs	Coût amorti
Emprunts à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Autres passifs à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Les postes des états financiers ci-dessus comprennent les éléments suivants :

- ¹ certains placements à court terme sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et évalués à la juste valeur;
- ² certains placements qui sont compris dans les créances clients et autres débiteurs ont été classés comme détenus jusqu'à leur échéance et sont évalués au coût amorti;
- ³ certains autres placements à long terme sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et évalués à la juste valeur.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont désignés comme tels au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis principalement en vue d'être vendus à court terme ou s'ils faisaient partie d'un portefeuille identifié d'instruments financiers gérés ensemble par la Société et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Les dérivés sont aussi classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient désignés comme éléments de couverture.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net au cours de la période pendant laquelle ils surviennent.

Détenus jusqu'à leur échéance

Les instruments d'emprunt sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver le placement jusqu'à son échéance. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de valeur. Toute vente ou tout reclassement d'une quantité non négligeable de placements détenus jusqu'à leur échéance alors que leur échéance est encore éloignée entraînerait le reclassement de tous les placements détenus jusqu'à leur échéance comme étant disponibles à la vente et empêcherait la Société de classer des actifs financiers comme détenus jusqu'à leur échéance tout au long de l'exercice courant et pour les deux exercices subséquents.

Notes annexes (non audité)

Disponibles à la vente

Les instruments financiers classés comme des actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés par suite d'une cession ou d'une perte de valeur. Les dividendes reçus sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net lorsque la Société obtient le droit de recevoir des paiements. Les produits d'intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en résultat net.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur, et les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle l'actif a été décomptabilisé ou déprécié.

Autres passifs

Après la comptabilisation initiale, les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle le passif a été décomptabilisé.

Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif viennent à échéance ou lorsque la Société transfère l'actif financier à un tiers sans conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Toute participation dans des actifs financiers transférés créée ou conservée par la Société est constatée comme un actif ou un passif distinct.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles qui y sont rattachées sont éteintes, annulées, ou qu'elles viennent à échéance.

Instruments financiers dérivés

La Société conclut divers instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie visant à gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et de change. La Société conclut également des contrats dérivés sur actions afin de couvrir certaines charges à l'égard des paiements fondés sur des actions futurs. La Société ne détient pas et n'émet pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction.

Tous les instruments financiers dérivés sont initialement constatés à la juste valeur à la date où est conclu le contrat dérivé, y compris les dérivés qui sont incorporés dans des contrats financiers ou non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes. Les instruments financiers dérivés sont par la suite réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace à ce titre; dans ce cas, le moment de la comptabilisation dans les comptes consolidés de résultat dépend de la nature de la relation de couverture.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés (composantes d'un contrat dont les flux de trésorerie varient indépendamment de ceux du contrat hôte) doivent être présentés distinctement et évalués à leur juste valeur respective, à moins que certains critères ne soient respectés. La Société n'a pas de dérivés incorporés importants dans des contrats qui nécessitent une comptabilisation et une présentation distinctes.

Comptabilité de couverture

Lorsqu'il est possible d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès la mise en place des contrats dérivés afin de décrire en détail l'objectif précis en matière de gestion du risque et la stratégie à adopter pour l'opération de couverture. La documentation présente l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévus qui sont couverts, le type d'instrument de couverture utilisé ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité. L'instrument de couverture doit être hautement efficace afin d'atteindre son objectif, c'est-à-dire contrebalancer les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie prévus attribuables au risque couvert, dès la mise en place de la couverture et pendant toute sa durée. La comptabilité de couverture cesse d'être appliquée lorsque l'instrument de couverture n'est plus considéré comme une couverture efficace, que l'instrument de couverture est résilié ou vendu, ou à la suite de la vente ou de la résiliation anticipée de l'élément couvert.

Couvertures de juste valeur

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert, et cet ajustement est immédiatement comptabilisé en résultat net. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les comptes consolidés de résultat. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'instrument couvert n'est plus ajustée, et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable des éléments couverts sont amortis dans le résultat net sur la durée restante de l'élément couvert selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société conclut des contrats de couverture de la juste valeur, y compris certains swaps de taux d'intérêt.

Couvertures de flux de trésorerie

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est constatée dans les autres éléments du résultat global, tandis que les parties inefficaces et non couvertes sont immédiatement comptabilisées en résultat net. Les montants accumulés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont transférés aux comptes consolidés de résultat pour les périodes pendant lesquelles l'élément couvert a une incidence sur le résultat net. Toutefois, lorsque la transaction prévue faisant l'objet d'une couverture donne lieu à la constatation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et les pertes auparavant constatés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont transférés hors du cumul des autres éléments du résultat global et inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, les montants constatés auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net pour les périodes au cours desquelles la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le résultat net. Les profits et les pertes sur les dérivés sont reclassés immédiatement en résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou résilié de façon anticipée. Si on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture parce qu'on ne prévoit plus que l'élément couvert se produira, le montant auparavant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassé immédiatement en résultat net.

La Société conclut des contrats de change afin de couvrir son exposition au risque de change lié à l'égard du paiement futur d'achats de stocks libellés en devises. Les variations de la juste valeur de ces contrats sont comprises dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où les couvertures continuent d'être efficaces, exception faite de la composante « valeur temps » des options sur contrats de change, qui est comprise dans le résultat net. La Société a décidé de reclasser le montant correspondant du cumul des autres éléments du résultat global au poste Stocks de marchandises, une fois les stocks reçus. Les changements subséquents à la juste valeur des contrats de change sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils surviennent.

La Société conclut des contrats dérivés sur actions afin de couvrir certaines charges futures au titre de la rémunération fondée sur des actions. La variation de la juste valeur de ces contrats est comprise dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où les couvertures continuent d'être efficaces. Les montants correspondants des autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net en fonction de l'acquisition des droits des unités d'actions respectives.

Autres dérivés détenus à des fins autres que de transaction

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'est pas détenu à des fins de transaction, et qu'il n'est pas désigné comme élément d'une relation de couverture, toutes les variations de sa juste valeur sont constatées immédiatement en résultat net.

Capital social

Les actions émises par la Société sont comptabilisées pour la valeur du produit reçu. Les actions rachetées sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé en résultat net lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions de la Société.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des certificats de dépôt très liquides assortis de cotes élevées ou du papier commercial ayant une échéance initiale de trois mois ou moins. Les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie détenus par Glacier Credit Card Trust (« Glacier ») font également partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En vertu de l'entente conclue avec Glacier, ces liquidités sont soumises à des restrictions et peuvent être affectées uniquement au remboursement des porteurs de billets.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont constitués des placements dans des certificats de dépôt très liquides assortis de cotes élevées, dans du papier commercial ou dans d'autres titres, principalement des titres des gouvernements canadien et américain ou des billets d'autres parties ayant des cotes de solvabilité élevées, dont l'échéance initiale est de plus de trois mois et dont l'échéance est dans moins de un an.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués ultérieurement au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour perte de valeur, le cas échéant. La provision pour perte de valeur des créances clients et autres débiteurs est constituée lorsqu'il existe des indications objectives que la Société ne sera pas en mesure de recouvrer la totalité des montants à recevoir selon les modalités initiales des créances. Des difficultés financières importantes du débiteur, la possibilité que ce dernier déclare faillite ou qu'il effectue une réorganisation financière ainsi que tout défaut de paiement de sa part constituent des indicateurs que les créances clients ont subi une perte de valeur. Le montant de la provision correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. La valeur comptable de l'actif est diminuée par le biais d'un compte de correction de valeur, et le montant de la perte est comptabilisé dans les frais administratifs des comptes consolidés de résultat. Si une créance client est irrécouvrable, elle est sortie du compte de correction de valeur au titre des créances clients. Tout recouvrement ultérieur des montants précédemment sortis est porté au crédit des frais administratifs des comptes consolidés de résultat.

Créances sur prêts

Créances sur cartes de crédit, prêts personnels et prêts au titre de marges de crédit

Les créances sur cartes de crédit, prêts personnels et prêts au titre de marges de crédit sont comptabilisées lorsque des liquidités sont avancées à l'emprunteur. Elles sont décomptabilisées soit lorsque l'emprunteur rembourse ses obligations, soit lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée. Les créances sur prêts sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et que la Société n'a pas l'intention de vendre immédiatement ou à court terme.

Les créances sur prêts sont évaluées initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables, et elles sont par la suite évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur. Les coûts liés aux activités de prêt considérés comme faisant partie intégrante du rendement d'un prêt sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes au titre des prêts douteux sont comptabilisées lorsqu'il existe une indication objective qu'une dépréciation du portefeuille de prêts est survenue. Les provisions pour perte de valeur sont calculées pour des prêts distincts et pour des groupes de prêts évalués collectivement. Les pertes de valeur sont constatées au poste Coûts découlant des activités génératrices de produits des comptes consolidés de résultat. La valeur comptable des prêts douteux dans les bilans consolidés est réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Les pertes attendues par suite d'événements futurs ne sont pas constatées.

Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel sont soumises à un test de dépréciation spécifique. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel qui n'ont pas subi de dépréciation spécifique sont ensuite évaluées collectivement afin de repérer toute perte de valeur survenue, mais non encore identifiée. Les créances sur prêts qui ne sont pas importantes à titre individuel sont soumises collectivement à un test de dépréciation, dans le cadre duquel les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées.

La Société utilise un modèle de taux graduel. Ce modèle a recours à une analyse statistique des données historiques et l'expérience en matière de défaut pour estimer le nombre de prêts qui seront radiés ultérieurement par suite d'événements survenus avant la date des bilans consolidés. La perte estimative correspond à l'écart entre la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisée au taux d'intérêt effectif initial du portefeuille, et la valeur comptable de ce dernier. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échéancier prévu des recouvrements futurs sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents.

Prêts aux marchands

Les prêts aux marchands sont accordés par une entité juridique commanditée par une banque tierce, Franchise Trust. Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables, et ils sont évalués par la suite à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes annexes (non audité)

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks de marchandises est déterminé selon le coût moyen pondéré et comprend tous les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Tous les stocks sont des produits finis.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif des stocks dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente estimatifs.

Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs identifiables acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Le goodwill ne fait l'objet d'aucun amortissement, mais il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimative, généralement sur une période de cinq ans maximum. La durée d'utilité estimative et la méthode d'amortissement sont révisées annuellement et l'incidence de tout changement dans l'estimation est comptabilisée de manière prospective. Toutes les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque certains indicateurs signalent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût et ne font l'objet d'aucun amortissement, mais elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation.

Les coûts liés aux projets en développement peuvent être comptabilisés à titre d'actifs seulement s'ils correspondent à la définition d'une immobilisation incorporelle. Les coûts des immobilisations incorporelles comprennent les coûts d'emprunt qui satisfont aux critères de capitalisation. Lorsque les immobilisations incorporelles sont disponibles pour leur utilisation prévue, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimative. Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus en vue d'en retirer des produits locatifs ou de valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés séparément dans les bilans consolidés. La Société a établi que les biens immobiliers qu'elle fournit à ses marchands, à ses franchisés et à ses agents ne constituent pas des immeubles de placement. Pour en arriver à cette conclusion, la Société s'est fondée sur certains critères, notamment si la Société fournit ou non des services accessoires aux occupants des biens immobiliers. La Société a inclus les biens immobiliers qu'elle loue à des tiers (autres que les marchands, les franchisés et les agents) dans les immeubles de placement.

Les immeubles de placement sont évalués au coût diminué du cumul de l'amortissement et de toute perte de valeur, de la même manière que les immobilisations corporelles, et cette valeur comprend les coûts d'emprunt qui satisfont aux critères de capitalisation.

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée annuellement selon les estimations internes, puisque la Société a établi qu'elle possède suffisamment d'expérience dans le secteur des biens immobiliers commerciaux. Les estimations internes consistent à appliquer un taux de capitalisation aux produits locatifs nets annualisés générés par les biens immobiliers loués à des tiers, en fonction de l'emplacement et de la taille du bien immobilier concerné.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et de toute perte de valeur comptabilisée. Les terrains sont comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur. Les biens immobiliers en cours de construction sont détenus au coût diminué de toute perte de valeur comptabilisée. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend les coûts pouvant être directement attribués à son acquisition, y compris les coûts d'emprunt qui satisfont aux critères de capitalisation et les estimations initiales du coût relatif au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située.

Notes annexes (non audité)

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif jusqu'à leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité estimative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimative, et, par conséquent, leur période d'amortissement, est considérablement différente. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité estimatives sont révisées annuellement et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les améliorations locatives et les avantages incitatifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats de location respectifs.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif sur leur durée d'utilité estimative sur la même base que les actifs détenus, ou, dans le cas d'une plus courte période, sur la durée des contrats de location respectifs.

Les taux d'amortissement sont les suivants :

Catégorie d'actifs	Taux/durée d'amortissement
Bâtiments	4 % à 20 %
Agencements et matériel	5 % à 40 %
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité estimative
Actifs loués en vertu de contrats de location-financement	La plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité estimative

Toutes les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque certains indicateurs signalent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Actifs loués

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Bailleur

Dans le cas où la Société est le bailleur, les produits locatifs et les droits de licence provenant d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Preneur

Dans le cas où la Société est le preneur, les paiements au titre des loyers dans le cadre d'un contrat de location simple sont comptabilisés en charges dans les comptes consolidés de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont comptabilisés à titre d'actifs de la Société à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant est inclus dans les bilans consolidés à titre d'obligation découlant du contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières, ainsi que la charge d'amortissement de l'actif loué sous-jacent, sont comptabilisées en charges dans les comptes consolidés de résultat.

Cession-bail

Lors d'une transaction de cession-bail, un actif est vendu à un tiers et le droit d'utilisation de cet actif est recouvré lors de la conclusion d'un contrat de location avec le tiers. Le traitement comptable de la transaction de cession-bail dépend de la substance de la transaction et si la vente a été faite ou non à la juste valeur de l'actif.

Pour les transactions de cession-bail avec contrat de location-financement, tout profit ou perte apparent découlant de la vente est différé et amorti sur la durée du contrat de location. Pour les transactions de cession-bail avec contrat de location simple, les actifs sont vendus à la juste valeur et, de ce fait, le profit ou la perte découlant de la vente est immédiatement comptabilisé.

Après la comptabilisation initiale, le traitement en contrat de location est cohérent avec les principes du preneur décrits ci-dessus.

Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles est révisée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient. L'UGT correspond au plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs. La Société a établi que ses unités génératrices de trésorerie du Groupe détail comprennent des magasins individuels ou un groupe de magasins au sein d'un marché géographique. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient, excède la valeur recouvrable.

En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle. Les flux de trésorerie sont actualisés selon le coût moyen pondéré du capital avant impôt, augmenté d'une prime de risque spécifique à chaque secteur d'activité (« groupe de magasins faisant partie de la même enseigne »). Les estimations par la Société des flux de trésorerie avant impôt sont fondées sur les résultats ou les budgets les plus récents. Les flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur une période de cinq ans, en prenant en compte une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année cinq à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale ne dépasse pas le taux de croissance moyen du secteur.

Pour calculer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la Société applique des taux de capitalisation et d'inoccupation appropriés pour les caractéristiques individuelles de chaque bien immobilier. Ces taux sont appliqués aux flux de location courants et les résultats sont révisés par des experts en évaluation interne de la Société.

Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Toute perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis imputée aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie au prorata de la valeur comptable de chaque actif compris dans l'unité génératrice de trésorerie.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat. Les pertes de valeur sur le goodwill ne peuvent pas être reprises. Les pertes de valeur comptabilisées pour les autres actifs au cours des périodes antérieures sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un indice que la perte a diminué ou n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours de périodes antérieures.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants, et les groupes destinés à être cédés, sont classés à titre d'actifs détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable doit être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie seulement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée à la vente et on doit s'attendre à ce que la vente soit conclue dans un délai de un an à compter de la date de son classement. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont capitalisés. Les actifs qualifiés sont des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Notes annexes (non audité)

Avantages du personnel

La Société offre certains régimes de soins de santé, de soins dentaires, d'assurance-vie et d'autres avantages, mais non des régimes de retraite, à certains employés retraités conformément à la politique de la Société. La Société comptabilise le coût des avantages du personnel pendant les périodes au cours desquelles les avantages sont acquis par les employés. Les coûts des avantages du personnel gagnés par les employés sont déterminés de façon actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata de la durée des services ainsi que des meilleures estimations de la direction quant à l'accroissement des salaires, à l'âge de la retraite des employés, au taux de rotation du personnel et aux frais prévus pour les soins de santé et les soins dentaires. Le taux d'actualisation appliqué se fonde sur les taux du marché à la date d'évaluation. Tout écart actuariel net est immédiatement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les autres avantages à long terme comprennent :

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont payables lorsque la Société met fin à l'emploi avant l'âge normal de départ à la retraite, ou lorsqu'un employé accepte de partir volontairement en échange de ces indemnités. La Société comptabilise des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi des membres du personnel actuels selon un plan formalisé et détaillé sans possibilité de se rétracter ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre effectuée pour encourager les départs volontaires.

Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages du personnel à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges lorsque le service connexe est fourni.

La Société comptabilise un passif et une charge pour les avantages à court terme tels que les primes, l'intéressement et l'actionnariat des employés si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant en raison d'un service passé fourni par l'employé et si l'obligation peut être estimée de manière raisonnable.

Paielements fondés sur des actions

Des options sur actions (désignées sous l'appellation « options sur actions attribuées en conjonction avec des droits à la plus-value d'actions ») sont attribuées et comportent une caractéristique permettant à l'employé d'exercer l'option sur actions ou de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'écart entre le prix du marché de une action de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date d'exercice et le prix d'exercice de l'option sur actions. Étant donné que l'employé peut demander le règlement en trésorerie et que la Société est tenue d'effectuer le paiement en trésorerie sur demande, les options sur actions sont considérées comme des instruments composés. La juste valeur des instruments composés est évaluée à chaque date de clôture, compte tenu des termes et conditions selon lesquels les droits à trésorerie ou à instruments de capitaux propres sont attribués. Puisque la juste valeur du règlement en trésorerie est identique à la juste valeur du règlement sous forme d'une option sur actions traditionnelle, la juste valeur des options sur actions est identique à la juste valeur de la composante dette. La charge et le passif correspondants sont comptabilisés sur la période correspondante d'acquisition des droits.

La juste valeur du montant payable aux employés à l'égard des régimes d'unités d'actions, qui sont réglés en trésorerie, est comptabilisée à titre de passif sur la période au cours de laquelle les employés ont inconditionnellement droit au règlement. La juste valeur du passif est réévaluée à chaque date de clôture et les variations du passif sont comptabilisées au poste Frais administratif des comptes consolidés de résultat.

Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués ultérieurement au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour régler l'obligation. Le montant comptabilisé au titre de la provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et du degré d'incertitude des flux de trésorerie. Lorsque l'effet de l'actualisation est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Lorsque les estimations des flux de trésorerie futurs ont été ajustées pour tenir compte des risques spécifiques au passif, le taux d'actualisation ne reflète pas les risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée à titre de charge financière.

Notes annexes (non audité)

Lorsqu'il est attendu que tout ou une partie des avantages économiques nécessaires pour éteindre une provision sera remboursée par un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé à titre d'actif s'il est devenu quasiment certain que la Société recevra le remboursement et si le montant peut être évalué de façon fiable.

Garanties et retours

Une provision pour garanties et retours est comptabilisée lorsque les produits ou les services sous-jacents sont vendus. La provision se fonde sur les données historiques liées aux garanties et est actualisée à la valeur actuelle.

Remise en état des sites et démantèlement

Les obligations juridiques et implicites liées à la mise hors service de réservoirs d'essence souterrains et les coûts liés à la remise en état des sites après la mise hors service de certaines immobilisations corporelles ainsi que la résiliation de certains contrats de location sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils surviennent ou sont engagés, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera exigée et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière raisonnable. Les obligations sont initialement évaluées selon la meilleure estimation de la Société, en utilisant une approche fondée sur la valeur attendue, et sont actualisées à la valeur actuelle. Un montant équivalent à celui de l'obligation initiale est ajouté aux coûts capitalisés des actifs correspondants. Avec le temps, le montant actualisé de l'obligation s'accroît en raison de l'augmentation de la juste valeur résultant de l'écoulement du temps. Cet accroissement du montant est comptabilisé en charges dans les Charges financières aux comptes consolidés de résultat pour la période. Les coûts initiaux sont amortis sur la durée d'utilité des immobilisations corporelles correspondantes selon le taux d'amortissement énoncé dans la note ci-dessus concernant les immobilisations corporelles.

Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et que la restructuration a commencé ou a été publiquement annoncée. L'évaluation d'une provision pour restructuration ne comprend que les coûts directement liés à la restructuration, plutôt qu'aux activités courantes et aux pertes opérationnelles futures de l'entité.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages que la Société s'attend à retirer d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables pour satisfaire à ses obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du moindre du coût attendu de la résiliation de contrat et du coût net attendu de la continuité du contrat. Avant qu'une provision soit constituée, la Société comptabilise toute perte de valeur sur les actifs liés à ce contrat. Les provisions pour contrats déficitaires sont comptabilisées lorsque la Société est d'avis que les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Programmes de fidélisation de la clientèle

La Société met en œuvre des programmes de fidélisation de la clientèle qui permettent de stimuler les activités de nos entreprises interdépendantes. La Société émet de l'« argent » Canadian Tire sur papier aux marchands Canadian Tire (les « marchands ») et aux clients dès qu'ils règlent leurs achats en espèces ou à l'aide de leur carte de débit dans les postes d'essence de la Division pétrolière de la Société. La Société émet également de l'« argent » Canadian Tire avec la Carte de façon électronique lorsque les clients règlent leurs achats à l'aide de la carte MasterCard Options de Canadian Tire n'importe où dans le monde. L'« argent » Canadian Tire sur papier et électronique peut seulement être échangé dans les magasins Canadian Tire à l'achat d'articles au gré du consommateur.

Une obligation est générée par le programme de fidélisation de la clientèle mentionné ci-dessus lorsque les marchands paient la Société pour acquérir de l'« argent » Canadian Tire sur papier, puisque les marchands conservent le droit de rendre l'argent Canadian Tire à la Société contre un remboursement en trésorerie. Une obligation est également générée lorsque la Société émet de l'« argent » Canadian Tire avec la Carte de façon électronique. Ces obligations sont évaluées à la juste valeur par référence à la juste valeur des primes contre lesquelles elles peuvent être échangées multipliée par la probabilité de leur échange et sont comptabilisées en charges dans les Coûts de vente et de marketing aux comptes consolidés de résultat.

Réserve au titre de l'assurance

Une réserve au titre de l'assurance est incluse dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs et consiste en un montant déterminé à partir des rapports de pertes et de cas individuels ainsi qu'en un montant, basé sur l'expérience passée, pour les pertes subies mais non présentées. Ces estimations sont révisées continuellement et sont nécessairement soumises à l'incidence des modifications futures de facteurs tels que la gravité et la fréquence des demandes de règlement. La Société utilise des évaluations actuarielles afin de déterminer sa réserve pour les pertes en cours et les charges liées aux pertes en utilisant une méthode de calcul de la réserve appropriée à chaque secteur d'activité.

Notes annexes (non audité)

Dépôts et papier commercial

Les dépôts et le papier commercial sont évalués initialement à la juste valeur et par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts

Franchise Trust, une entité juridique parrainée par une banque tierce, accorde des prêts aux marchands pour leurs achats de stocks et d'immobilisations. Franchise Trust finance ces prêts sur les marchés des capitaux en cédant des participations dans les prêts à des fonds multicédants qui émettent ensuite du papier commercial adossé à des créances pour financer les achats. Les fonds multicédants sont parrainés par les grandes banques. La Société a conclu un arrangement avec plusieurs grandes banques canadiennes afin que celles-ci fournissent à Franchise Trust des lettres de crédit pour appuyer la qualité du crédit du portefeuille de prêts.

Les emprunts sont évalués initialement à la juste valeur et par la suite au coût amorti et viennent à échéance à moins de un an.

Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée initialement à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés. Les emprunts sont ensuite inscrits au coût amorti; toute différence entre le produit (déduction faite des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés à titre de passifs courants à moins que la Société bénéficie d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date des bilans consolidés.

Dividendes

Les distributions de dividendes versées aux actionnaires de la Société sont comptabilisées à titre de passif dans les états financiers de la Société dans la période au cours de laquelle les dividendes sont approuvés par le conseil d'administration de la Société.

Produits

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de manière fiable, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs reviennent à l'entité et lorsque des critères spécifiques ont été remplis pour chacune des activités de la Société, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens comprennent les livraisons de marchandises aux marchands Canadian Tire, aux franchisés de Mark's Work Wearhouse et aux franchisés de PartSource, les ventes d'essence de la Division pétrolière de Canadian Tire ainsi que la vente de biens dans les succursales de Mark's Work Wearhouse et de PartSource. Ces produits sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés, à condition que le destinataire ne possède aucun droit, y compris le droit de garantie, de retourner les biens. S'il existe une incertitude concernant le droit d'un client de retourner les biens, aucun produit n'est comptabilisé jusqu'à ce que l'incertitude soit levée; cependant, dans le cas des garanties, si des réclamations au titre des garanties peuvent être évaluées de manière raisonnable, les produits sont alors comptabilisés pour tenir compte du montant net. Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue des clients externes diminuée d'une déduction appropriée pour les rendements attendus et les rendements réels, pour les remises, et pour les coûts de garantie et du programme de fidélisation de la clientèle, déduction faite des taxes de vente.

Produits d'intérêts sur les créances sur prêts

Les produits d'intérêts comprennent les intérêts sur les créances sur prêts et les frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif sur les instruments financiers, tels que les frais annuels sur les cartes de crédit. Les produits d'intérêts sur les actifs financiers qui sont classés à titre de prêts et créances sont déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Il s'agit d'une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs et d'affectation des produits d'intérêts sur la durée de vie prévue de l'actif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs à la valeur comptable initiale de l'instrument. Le calcul du taux d'intérêt effectif prend en compte les honoraires à recevoir, qui font partie intégrante du rendement de l'instrument, les primes et les escomptes lors de l'acquisition ou de l'émission, les frais liés au remboursement anticipé et les coûts de transaction.

Services rendus

Les produits tirés des services comprennent les produits provenant de l'adhésion au Programme d'assistance routière, les produits tirés des primes d'assurance et de réassurance, les frais liés aux contrats de garantie prolongée, les commissions d'interchange et les commissions payées aux marchands et les frais pour avances en trésorerie, les frais de service sur les créances sur prêts et les produits tirés des services de broderie et de retouche. Les produits tirés des services sont comptabilisés selon les dispositions contractuelles de l'accord, généralement lorsque le service est fourni.

Notes annexes (non audité)

Les commissions d'interchange et les commissions payées par les marchands sur les transactions effectuées à l'aide de cartes de crédit sont comptabilisées à titre de produits au moment où les transactions sont réalisées. Les produits provenant de contrats de garantie prolongée dont le prix est établi séparément sont comptabilisés selon une formule linéaire sur la durée des contrats.

Les primes d'assurance sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont comprises dans le résultat sur une base proportionnelle sur la durée du contrat d'assurance, et la partie non acquise est différée dans les bilans consolidés. Les primes qui sont soumises à un ajustement sont évaluées selon les informations disponibles. Toute variation provenant des estimations est comptabilisée dans les périodes au cours desquelles elle apparaît.

Redevances et droits de licence

Les redevances et les droits de licence comprennent les droits de licence des agents de la Division pétrolière et des marchands Canadian Tire ainsi que les redevances des franchisés de Mark's Work Wearhouse. Les produits provenant des redevances et des droits de licence sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés selon la substance de l'accord concerné, et sont évalués selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Produits locatifs

Les produits locatifs provenant des immeubles de placement sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Programmes de fidélisation de la clientèle

Les primes émises lors d'une transaction de vente dans le cadre des programmes de cartes de crédit « Avantage Essence », « Avantage Remise » et « Avantages Vacances » de la Société donnent lieu à des produits qui doivent être différés jusqu'à ce que la prime de fidélisation soit échangée par le client. La part des produits qui est différée correspond à la juste valeur de la prime. Cette juste valeur prend en compte le montant auquel les points de fidélité pourraient être vendus séparément, diminué de la proportion des points de fidélité dont l'entité estime qu'ils ne seront pas échangés par les clients.

Retours sur ventes et échanges au titre du programme de fidélisation

Les montants cumulatifs relatifs aux retours sur ventes et aux échanges au titre du programme de fidélisation sont évalués selon les retours et les échanges historiques. Ces montants sont comptabilisés de façon à les attribuer aux mêmes périodes auxquelles les produits sont comptabilisés. Ces montants cumulatifs sont régulièrement révisés et mis à jour pour refléter la meilleure estimation de la direction. Cependant, les retours et les échanges réels peuvent différer de ces estimations.

Remises de fournisseurs

La Société comptabilise une contrepartie en trésorerie reçue de fournisseurs en réduction du prix des biens des fournisseurs et la présente à titre de réduction du coût découlant des activités génératrices de produits et des stocks connexes lorsqu'ils sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat et les bilans consolidés. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en trésorerie reçue constitue soit un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, soit un paiement à l'égard de biens ou de services procurés au fournisseur, auquel cas le coût est reflété à titre de réduction dans les charges opérationnelles.

La Société comptabilise ces remises, qui sont laissées au choix du fournisseur lorsqu'elles sont effectuées par le fournisseur ou lorsque celui-ci accepte de les effectuer et que le paiement est considéré comme probable et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les fonds investis (y compris les actifs financiers disponibles à la vente), les dividendes reçus, les profits réalisés sur la cession d'actifs financiers disponibles à la vente, les variations de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les profits sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés en résultat net. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils s'accumulent, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de la Société de recevoir le paiement est établi, cette date correspondant à la date ex-dividende dans le cas des titres cotés.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts (y compris les emprunts liés au programme de prêts aux marchands), la désactualisation des provisions, les variations de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les pertes de valeur comptabilisées sur les actifs financiers et les pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisées en résultat net. Les intérêts sur les dépôts sont comptabilisés dans les Coûts découlant des activités génératrices de produits des comptes consolidés de résultat. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat pour la période comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat, sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

La charge d'impôt sur le résultat est calculée sur la base des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des bilans consolidés dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, lorsqu'il existe des différences temporelles imposables entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle d'une comptabilisation initiale de goodwill ou d'une comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, ne touche ni le résultat net comptable ni le bénéfice net imposable. L'impôt différé est déterminé selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des bilans consolidés et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe est réalisé ou que le passif d'impôt différé est réglé.

L'actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice futur imposable auquel les différences temporelles pourront être imputées. L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'il existe des différences temporelles découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque l'échéance de renversement de la différence temporelle est contrôlée par la Société et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir proche.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, des effets de toutes les actions potentiellement dilutives. L'effet dilutif des options sur actions des employés est au nombre des effets potentiels.

Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui se livre à des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres activités de la Société. Les résultats du secteur opérationnel sont régulièrement examinés par le chef de la direction de la Société en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci, et pour lequel des informations financières distinctes sont disponibles.

4. Bases pour les justes valeurs

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations à fournir de la Société nécessite la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et de présentation d'informations à fournir selon les méthodes suivantes. Le cas échéant, des informations supplémentaires relatives aux hypothèses émises pour déterminer les justes valeurs sont fournies dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisée à la suite d'un regroupement d'entreprises est évaluée selon les valeurs de marché. La valeur de marché d'un bien immobilier correspond au montant estimatif pour lequel le bien immobilier pourrait être échangé à la date d'évaluation entre un vendeur et un acheteur consentants lors d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normales après une commercialisation convenable dans le cadre de laquelle les parties ont chacune agi en connaissance de cause et délibérément. La juste valeur d'éléments d'immobilisations corporelles est basée sur l'approche marché et les approches coût en utilisant les prix de marché cotés pour des éléments similaires lorsqu'ils existent et le coût de remplacement, lorsque cela est approprié.

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des brevets et des marques de commerce acquises lors d'un regroupement d'entreprises est évaluée selon les paiements de redevances estimatifs actualisés qui ont été évités du fait que le brevet et la marque de commerce sont détenus.

La juste valeur des autres immobilisations incorporelles est fondée sur les flux de trésorerie actualisés devant être générés par l'utilisation et la vente finale de l'actif.

Notes annexes (non audité)

Immeubles de placement

La juste valeur est déterminée annuellement selon les estimations internes. Les estimations internes consistent à appliquer un taux de capitalisation aux produits locatifs nets annualisés générés par les biens immobiliers loués à des tiers, en fonction de l'emplacement et de la taille du bien immobilier concerné.

Stocks

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs d'achèvement et de vente, et d'une marge bénéficiaire raisonnable basée sur l'effort nécessaire pour achever et vendre les stocks.

Instruments financiers

La Société utilise la hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs utilisée pour évaluer les justes valeurs des instruments financiers sont les suivants :

Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données non fondées sur des données observables sur le marché.

Placements dans les titres de capitaux propres ou d'emprunt

La juste valeur des prêts et créances, des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des actifs financiers disponibles à la vente qui sont négociés sur des marchés actifs est déterminée par référence à leur cours acheteur de clôture ou au cours du courtier à la date de clôture. Pour les placements qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs, la Société détermine les justes valeurs à l'aide d'une combinaison de modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés, de la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et d'autres modèles d'évaluation. La juste valeur des prêts et créances et des placements détenus jusqu'à leur échéance est déterminée seulement aux fins de la présentation des informations à fournir.

Dérivés

Les cours de marché ne sont pas disponibles pour les contrats de change à terme. Par conséquent, la juste valeur est évaluée en actualisant la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme en cours pour la durée à courir jusqu'à l'échéance du contrat en utilisant un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est basée sur les confirmations de la contrepartie dont la vraisemblance est vérifiée en actualisant les flux de trésorerie estimatifs futurs selon les termes et l'échéance de chaque contrat et en utilisant les taux d'intérêt du marché pour un instrument similaire à la date d'évaluation.

Les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et comprennent des ajustements pour tenir compte du risque de crédit de l'entité de la Société et de la contrepartie, le cas échéant.

Créances clients et autres débiteurs

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs est évaluée de façon à ce qu'elle se rapproche de manière raisonnable de leur valeur comptable, en raison de leur nature à court terme.

Transaction dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options sur actions des employés et des unités d'actions est évaluée au moyen de la formule Black et Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées), la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

5. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;

Notes annexes (non audité)

- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

La conjoncture économique actuelle et la transition aux IFRS n'ont pas eu d'incidence sur les objectifs de la Société en matière de gestion du capital.

Au cours du trimestre, la Société s'est conformée aux clauses restrictives clés liées à ses ententes d'emprunt existantes. En vertu de ces dernières, la Société dispose actuellement de la souplesse nécessaire pour financer la croissance des activités et maintenir ou modifier les taux des dividendes dans le cadre de la politique actuelle sur les dividendes.

Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la Société surveille certains ratios clés afin de s'assurer qu'ils se situent dans les fourchettes cibles. Les divers ratios de la dette par rapport à la structure du capital sont envisagés avec et sans l'incidence de la titrisation.

La définition du capital de la Société est la même que la définition donnée à la note 18 des états financiers annuels pour l'exercice 2010 de la Société, sauf qu'elle inclut la dette de Glacier Credit Card Trust. La définition exclut la dette de Franchise Trust. Veuillez vous reporter à la note 23M de ces états financiers consolidés intermédiaires.

La Société se conforme aux exigences réglementaires se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire (la « Banque »), sa banque à charte fédérale, et à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales.

Le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total de la Banque se situent au-dessus de la cible minimale établie à l'interne. Le ratio actif/capital se situe en deçà des cibles maximales établies à l'interne. Les ratios internes minimaux de la Banque sont établis au moyen du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital. Au cours du trimestre clos le 2 avril 2011 et de la période correspondante de l'exercice précédent, la Banque s'est conformée aux lignes directrices concernant le capital du BSIF en vertu des normes de Bâle II énoncées dans le document intitulé « Convergence internationale de la mesure des normes de fonds propres : dispositif révisé ».

6. Secteurs opérationnels

Depuis le 2 janvier 2011, la Société a réorganisé ses quatre secteurs opérationnels à présenter précédemment afin d'être conforme à sa nouvelle vision de l'exploitation de ses activités. La Société possède désormais deux secteurs opérationnels à présenter : le secteur Détail et le secteur Services Financiers. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

Les deux secteurs opérationnels à présenter de la Société sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités de détail sont composées des catégories Au foyer, À l'atelier, Au jeu, Au volant, ainsi que des vêtements. Elles sont menées par l'entremise de nombreuses enseignes, notamment le Groupe détail Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire (Division pétrolière), Mark's Work Wearhouse et PartSource. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands, un programme de financement établi pour procurer aux marchands un moyen efficace et économique d'accéder à la majeure partie des fonds dont ils ont besoin pour l'exploitation de leurs magasins.
- Les Services Financiers proposent une gamme de cartes de crédit de marque Canadian Tire, des prêts personnels, des marges de crédit et des produits d'assurance et de garantie. Ils gèrent également une banque réglementée en vertu des lois fédérales qui offre des certificats de placement garantis et accepte les dépôts des consommateurs. Les Services Financiers comprennent également Glacier Credit Card Trust (« Glacier »), un programme de financement établi dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur carte de crédit de la Société, et ils émettent des titres de créance au profit d'investisseurs indépendants pour financer leurs acquisitions.

Les deux secteurs opérationnels à présenter possèdent des filiales ou des activités basées à l'étranger. Ces filiales détiennent des actifs tels que des titres à court terme très bien cotés. L'une gère une société de réassurance tandis que les autres fournissent des services d'approvisionnement en marchandises, de logistique et de gestion des fournisseurs hors du Canada. Ces actifs et ces activités ne constituent pas un secteur géographique.

Les secteurs exercent leurs activités de manière indépendante mais partagent quelques services comme les services généraux, la trésorerie, les finances, les services juridiques et les ressources humaines. Toutes les transactions interentreprises sont éliminées lors de la consolidation. Les méthodes comptables des secteurs à présenter et la base d'établissement sont les mêmes que celles décrites dans les notes 2 et 3.

Notes annexes (non audité)

Les informations concernant les résultats de chaque secteur à présenter figurent ci-dessous. Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports de gestion internes examinés par le chef de la direction de la Société. La direction est d'avis que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011				Période de 13 semaines close le 3 avril 2010			
	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	1 726,3	\$ 231,2	\$ 18,7	\$ 1 976,2	1 639,2	\$ 229,8	\$ 20,0	\$ 1 889,0
Produits interentreprises	0,2	2,6	(2,8)	-	0,2	2,4	(2,6)	-
Total des produits	1 726,5	233,8	15,9	1 976,2	1 639,4	232,2	17,4	1 889,0
Marge brute	465,2	131,7	15,9	612,8	442,2	127,4	17,4	587,0
Charges opérationnelles	(417,9)	(64,9)	(15,9)	(498,7)	(389,0)	(62,0)	(17,4)	(468,4)
Résultat opérationnel	49,6	66,8	-	116,4	51,4	64,4	-	115,8
Résultat avant impôt sur le résultat	31,6	50,8	-	82,4	27,3	46,9	-	74,2

Éléments inclus ci-dessus :

Amortissements	63,2	\$ 2,5	\$ -	\$ 65,7	63,9	\$ 1,8	\$ -	\$ 65,7
Produits d'intérêts	7,9	166,9	-	174,8	7,3	159,8	(0,2)	166,9
Charges d'intérêts	21,9	34,9	(1,4)	55,4	26,8	35,5	(2,9)	59,4
Dépenses en immobilisations ¹	51,0	2,7	-	53,7	52,6	1,4	-	54,0

¹ Les dépenses en immobilisations sont établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Elles comprennent les actifs incorporels qui consistent en des logiciels (note 16) et ne comprennent pas le goodwill, l'impôt différé ni les instruments financiers.

Actifs sectoriels

Aux (en millions de dollars canadiens)	2 avril 2011	3 avril 2010	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Détail	7 495,8	7 373,0	7 246,5	7 122,7
Services Financiers	4 629,2	5 175,5	4 706,6	5 016,4
Éliminations	(987,6)	(1 368,6)	(904,6)	(731,9)
Total	11 137,4	11 179,9	11 048,5	11 407,2

Principaux clients

Les produits proviennent d'une variété de clients. Canadian Tire livre de la marchandise à un réseau de plus de 500 marchands indépendants et franchisés. Les Services Financiers, la Division pétrolière et Mark's Work Wearhouse fournissent des biens et des services à des millions de clients. La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

7. Produits

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010
Vente de biens	1 636,5	1 558,3
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	174,8	166,9
Services rendus	83,8	83,9
Redevances et droits de licence	79,4	77,7
Produits locatifs	1,7	2,2
	1 976,2	1 889,0

Notes annexes (non audité)

8. Coûts découlant des activités génératrices de produits

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010
Coûts des ventes de stocks	(1 260,3) \$	(1 197,1) \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	(76,0)	(77,5)
Charges financières sur les dépôts	(16,7)	(16,5)
Autres	(10,4)	(10,9)
	(1 363,4) \$	(1 302,0) \$

Pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2011, une réduction de valeur des stocks d'un montant de 15,7 millions de dollars (14,0 millions en 2010) est incluse dans les Coûts des ventes de stocks car la valeur nette de réalisation est inférieure au coût. Les réductions de valeurs des stocks comptabilisées au cours des périodes antérieures et reprises au cours du trimestre considéré et de la période correspondante n'ont pas été considérables. Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans les Coûts découlant des activités génératrices de produits des comptes consolidés de résultat.

9. Charges opérationnelles par nature

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010
Charges liées au personnel (note 10)	(175,8) \$	(167,1) \$
Occupation	(99,2)	(96,8)
Marketing et publicité	(58,4)	(56,1)
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	(52,3)	(53,5)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(13,4)	(12,2)
Autres	(99,6)	(82,7)
	(498,7) \$	(468,4) \$

10. Charges liées au personnel

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010
Salaires et traitements	(133,9) \$	(130,1) \$
Avantages	(35,6)	(34,2)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	(6,3)	(2,8)
	(175,8) \$	(167,1) \$

11. Régimes de paiement fondé sur des actions

Au cours de la période de 13 semaines close le 2 avril 2011, la Société a émis les droits à un paiement fondé sur des actions suivants :

Options sur actions

La Société a attribué aux employés 433 804 options sur actions octroyées en conjonction avec des droits à la plus-value d'actions. Les droits sur ces options sur actions sont entièrement acquis après une période de trois ans, peuvent être exercés sur une période de sept ans et ont un prix d'exercice de 62,30 dollars.

Régime d'octroi d'actions au rendement de 2011

La Société a attribué à certains de ses employés des unités d'actions au rendement de 2011. Pour chaque unité d'actions au rendement qu'il détient, le participant peut choisir de recevoir un paiement en espèces équivalant au cours de clôture moyen pondéré des actions de catégorie A sans droit de vote négociées à la Bourse de Toronto, pour la période de 20 jours commençant le jour suivant le dernier jour de la période de rendement, multiplié par un coefficient de multiplication établi selon des critères précis axés sur le rendement.

Notes annexes (non audité)

12. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente les renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société :

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances aux ¹				Solde moyen pour les périodes de 13 semaines closes les	
	2 avril 2011	3 avril 2010	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010	2 avril 2011	3 avril 2010
Créances sur cartes de crédit	3 774,1 \$	3 839,8 \$	3 996,3 \$	3 931,5 \$	3 851,2 \$	3 851,0 \$
Prêts personnels ²	8,0	25,6	11,2	34,0	9,6	29,8
Prêts au titre des marges de crédit	10,6	14,2	11,3	15,6	10,9	14,8
Total des créances sur prêts des Services Financiers	3 792,7	3 879,6	4 018,8	3 981,1	3 871,7 \$	3 894,6 \$
Prêts aux marchands	707,5	771,6	687,0	757,4		
Total des créances sur prêts	4 500,2	4 651,2	4 705,8	4 738,5		
Moins : tranche à long terme ³	673,2	748,7	654,8	729,8		
Tranche à court terme des créances sur prêts	3 827,0 \$	3 902,5 \$	4 051,0 \$	4 008,7 \$		

¹ Les montants sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

² Les prêts personnels sont des prêts non garantis qui sont accordés aux titulaires de cartes de crédit admissibles pour des durées de trois à cinq ans. Les prêts personnels prévoient des mensualités fixes composées du capital et des intérêts. Les prêts personnels peuvent toutefois être remboursés en tout temps sans pénalité.

³ La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 670,6 millions de dollars au 2 avril 2011 (738,8 millions au 3 avril 2010).

Toutes les créances sur prêts sont initialement comptabilisées à la juste valeur et évaluées ensuite au coût amorti. La provision pour pertes sur créances du portefeuille pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2011 se chiffrait à 89,6 millions de dollars (90,4 millions en 2010). Les recouvrements de la provision pour pertes sur créances pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2011 se sont élevés à 13,6 millions de dollars (12,9 millions en 2010).

13. Capital social

(en millions de dollars canadiens)	2 avril 2011	3 avril 2010	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Autorisées				
3 423 366 actions ordinaires				
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote				
Émises				
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 au 3 avril 2010)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
78 020 307 actions de catégorie A sans droit de vote (78 178 223 au 3 avril 2010)	711,3	720,5	711,4	720,2
	711,5 \$	720,7 \$	711,6 \$	720,4 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours de 2011 et de 2010, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. L'excédent net du prix d'émission sur le prix de rachat donne lieu à un surplus d'apport. L'excédent net du prix de rachat sur le prix d'émission est d'abord imputé au surplus d'apport, le cas échéant. Le montant résiduel est imputé aux résultats non distribués.

Notes annexes (non audité)

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues en 2011 et en 2010 :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011		Période de 13 semaines close le 3 avril 2010	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions en circulation au début	78 020 007	711,4	78 178 066	720,2
Émises				
Régime de réinvestissement des dividendes	17 230	1,1	15 775	0,8
Régime d'achat d'actions des employés	300	–	107 682	5,9
Rachetées	(17 230)	(1,1)	(123 300)	(6,5)
(Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat) excédent du prix de rachat sur le prix d'émission	–	(0,1)	–	0,1
Actions en circulation à la fin	78 020 307	711,3	78 178 223	720,5

Depuis 1988, la Société suit une politique d'antidilution. Elle rachète des actions pour compenser en grande partie l'effet de dilution découlant de l'émission d'actions de catégorie A sans droit de vote en vertu de divers programmes qu'elle offre.

Au 2 avril 2011, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 22,4 millions de dollars (17,1 millions en 2010) au taux de 0,275 \$ l'action (0,21 \$ en 2010).

14. Résultat par action de base et dilué

Le calcul du résultat par action de base et dilué est fondé sur le résultat net présenté dans les comptes consolidés de résultat et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué, comme suit :

	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de catégorie A sans droit de vote – de base	81 446 076	81 625 769
Effet de dilution des options sur actions des employés	418 601	329 556
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de catégorie A sans droit de vote – dilué	81 864 677	81 955 325

15. Notes aux tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les variations du fonds de roulement et autres se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 avril 2011	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010
Créances clients et autres débiteurs	(15,7) \$	287,8 \$
Créances sur prêts	114,7	(7,4)
Stocks de marchandises	(172,5)	(156,2)
Impôt sur le résultat à recouvrer	0,3	1,6
Charges payées d'avance et dépôts	(37,0)	(34,5)
Dépôts	56,2	(80,8)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	31,7	(130,5)
Provisions à court terme	(13,9)	0,7
Provisions à long terme	(0,4)	(2,9)
Avantages du personnel	(0,6)	(0,5)
Variations du fond de roulement et autres	(37,2) \$	(122,7) \$

Notes annexes (non audité)

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	2 avril 2011	3 avril 2010	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Trésorerie	7,9 \$	24,3 \$	15,5 \$	35,2 \$
Équivalents de trésorerie	436,7	802,6	538,2	834,3
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions	13,4	18,3	15,2	16,3
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	458,0	845,2	568,9	885,8
Dette bancaire	(82,3)	(82,3)	(118,0)	(83,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	375,7 \$	762,9 \$	450,9 \$	802,1 \$

16. Immobilisations corporelles, immeubles de placement et immobilisations incorporelles

Acquisitions et cessions

Au cours de la période de 13 semaines close le 2 avril 2011, des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ont été acquis pour un coût total d'un montant de 39,1 millions de dollars (43,3 millions en 2010). Le montant des immobilisations corporelles et des immeubles de placements acquis qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 2 avril 2011 était de 10,8 millions de dollars (4,7 millions en 2010). Les immobilisations corporelles et les immeubles de placement dont la valeur comptable se chiffrait à 0,6 million de dollars (0,5 million en 2010) ont été cédés au cours de la période de 13 semaines close le 2 avril 2011.

Au cours de la période de 13 semaines close le 2 avril 2011, des immobilisations incorporelles ont été acquises pour un coût total d'un montant 14,6 millions de dollars (10,7 millions en 2010). Le montant des immobilisations incorporelles acquises qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 2 avril 2011 était de 0,8 million de dollars (1,9 million en 2010).

Engagements en capital

La Société a des engagements d'environ 26,2 millions de dollars au 2 avril 2011 liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles (23,6 millions en 2010).

17. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente comprennent des terrains et des bâtiments dont les coûts s'élèvent à 13,6 millions de dollars et 18,0 millions, respectivement (14,9 millions et 17,5 millions en 2010, respectivement), et un amortissement cumulé d'un montant de 12,3 millions de dollars (10,9 millions en 2010). Les terrains et les bâtiments sont habituellement liés aux propriétés du secteur Détail qui ont été relocalisées. La Société commercialise activement ces propriétés auprès de tierces parties et celles-ci seront vendues lorsque la Société obtiendra des modalités et des conditions jugées acceptables.

Au cours du trimestre, la Société a classé en actifs détenus en vue de la vente des terrains et des bâtiments d'une valeur de 4,1 millions de dollars (6,9 millions en 2010) puisqu'ils ont rempli les critères de classement en actifs détenus en vue de la vente. La Société a transféré des terrains et des bâtiments d'une valeur de 5,6 millions de dollars (0,4 million en 2010) classés antérieurement comme détenus en vue de la vente dans les immobilisations corporelles après avoir déterminé qu'ils ne remplissaient plus les critères de classement en actifs détenus en vue de la vente.

18. Questions juridiques

La Société et certaines de ses filiales sont parties à des poursuites. La Société est d'avis que toute poursuite représente une question juridique courante inhérente à ses activités, et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son résultat, sur ses flux de trésorerie ni sur sa situation financière consolidés.

La filiale en propriété exclusive de la Société, la Banque Canadian Tire (la « Banque »), est partie à deux recours collectifs concernant des allégations à l'effet que certains frais facturés sur les cartes de crédit émises par la Banque ne sont pas autorisés en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur du Québec*. La Banque est d'avis qu'elle a une solide défense contre ces deux recours, puisque les services bancaires et les informations à fournir sur les frais d'emprunt sont de compétence fédérale exclusive. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée en prévision des montants à payer, le cas échéant, dans l'éventualité d'une décision défavorable. Si la décision est défavorable, le risque global total actuel de la Banque devrait s'élever à environ 22,5 millions de dollars.

19. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par l'administration fiscale. Bien que la Société estime que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il existe toutefois la possibilité que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux audits menés par l'administration fiscale, tels qu'ils sont présentés à la note 14 des états financiers annuels les plus récents publiés pour l'exercice de 52 semaines clos le 1^{er} janvier 2011 figurant dans notre Rapport annuel 2010.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement aux questions fiscales en litige qui impliquent l'administration fiscale n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur ses résultats consolidés des activités, car elle croit qu'elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif diffèrait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et son résultat dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

20. Parties liées

La Société a des relations entre parties liées avec ses filiales, le personnel clé de la direction et d'autres entités sur lesquelles le personnel clé de la direction exerce un contrôle. Le personnel clé de la direction est composé des membres du conseil d'administration, du chef de la direction, du chef des finances et des quatre plus hauts dirigeants. Les membres de la famille immédiate du personnel clé de la direction et de toute entité sur laquelle celui-ci exerce un contrôle sont également définis comme des parties liées. Les transactions avec les parties liées au cours de la période ont été négligeables. Les transactions avec les membres du conseil d'administration de la Société qui sont également des marchands Canadian Tire ont représenté moins de un pour cent des produits totaux de la Société et étaient conformes à la politique mise en place par la Société s'appliquant à tous les marchands.

Filiales importantes

Les filiales importantes sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir, directement ou indirectement, de régir les politiques financières et opérationnelles d'une entité de façon à tirer des avantages de ses activités. En évaluant le contrôle, les droits de vote réels et potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte. La direction a également tenu compte de facteurs additionnels dans l'évaluation du contrôle comme la preuve circonstancielle de fait. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle de la filiale.

Les filiales importantes de la Société sont :

Filiales importantes	Pays de constitution	Participation	
		2011	2010
Services Financiers Canadian Tire Limitée	Canada	100 %	100 %
Mark's Work Wearhouse Limitée	Canada	100 %	100 %
Immobilière Canadian Tire Limitée	Canada	100 %	100 %

21. Événements postérieurs

Le 12 mai 2011, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,275 \$ par action payable le 1^{er} septembre 2011 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 29 juillet 2011.

Le 9 mai 2011, la Société a annoncé son intention d'acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de Le Groupe Forzani Ltée (« GFL »), le plus important détaillant d'articles de sport au Canada. L'offre est conditionnelle à ce que 66⅔ pour cent des actions ordinaires en circulation après dilution soient déposées par suite de l'offre ainsi qu'à l'approbation des autorités de réglementation et à d'autres conditions usuelles. La Société détient actuellement environ quatre pour cent des actions en circulation de GFL. La contrepartie offerte pour les actions de GFL correspond à un montant entièrement en trésorerie de 26,50 \$ l'action, pour une acquisition évaluée à environ 771 millions de dollars, excluant la dette de GFL et les actions que la Société détient déjà. La transaction devrait se conclure au troisième trimestre de 2011.

22. Transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »)

La Société a adopté les IFRS avec prise d'effet le 2 janvier 2011. Avant l'adoption des IFRS, la Société présentait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada antérieurs (les « PCGR antérieurs »). IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), exige que les nouveaux adoptants appliquent les IFRS de façon rétrospective comme si les IFRS avaient été en vigueur depuis la date de constitution de la Société. Les premiers états financiers consolidés annuels de la Société préparés conformément aux IFRS seront publiés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011. Par conséquent, la Société publiera une déclaration sans réserve de conformité aux IFRS dans ses états financiers annuels de 2011. La date de transition de la Société est le 3 janvier 2010 (la « date de transition ») et un bilan consolidé d'ouverture a été préparé à cette date. Les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de 13 semaines close le 2 avril 2011 sont préparés conformément à IAS 34, *États financiers intermédiaires*. Ces états financiers ont été présentés conformément aux méthodes comptables prévues par les IFRS et qui sont présentées à la note 3. La Société préparera ultimement son bilan et ses états financiers consolidés d'ouverture pour 2010 et 2011 en appliquant les IFRS en vigueur au 31 décembre 2011. Par conséquent, le bilan et les états financiers consolidés d'ouverture pour 2010 et 2011 pourraient différer des présents états financiers si de nouvelles normes devaient entrer en vigueur ultérieurement.

A. Présentation des états financiers consolidés

Comptes consolidés de résultat – Présentation selon la méthode des « charges par fonction »

La Société a décidé de présenter ses comptes consolidés de résultat selon la méthode des « charges par fonction » ou du « coût des ventes ». La Société a déterminé que le classement des charges par fonction permet de présenter aux utilisateurs de ses états financiers de l'information plus significative et pertinente. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la nature des charges, veuillez vous reporter à la note 9.

Le plus important changement apporté aux comptes consolidés de résultat de la Société est la présentation distincte des Coûts découlant des activités génératrices de produits et des Charges opérationnelles – Coûts de distribution; Coûts des ventes et de marketing; et Frais administratifs, qui étaient regroupés, aux termes des PCGR antérieurs, au poste « Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation à l'exception de ce qui suit ». La charge d'amortissement est dorénavant incluse dans chacun de ces éléments, le cas échéant. En outre, les intérêts sur les dépôts ont été reclassés du montant net des intérêts débiteurs aux Coûts découlant des activités génératrices de produits.

Un rapprochement complet des états consolidés des résultats préparés précédemment selon les PCGR antérieurs et des comptes consolidés de résultat préparés selon les IFRS est présenté à la section G.

Bilans consolidés

Les IFRS exigent que certains éléments soient présentés séparément aux bilans consolidés; la Société regroupait auparavant une partie de ces éléments. Ces éléments comprennent les Immeubles de placement, les Provisions, et les Actifs classés comme détenus en vue de la vente. Dans le cadre de la transition aux IFRS, le terme « impôts futurs » a été remplacé par « impôt sur le résultat différé ». Aux termes des IFRS, tous les actifs ou les passifs d'impôt différé sont classés comme des éléments non courants. En outre, en raison de l'application de l'exemption à IFRS 1, certains actifs financiers ont été reclassés des actifs « détenus à des fins de transaction » aux actifs « disponibles à la vente ». Ces reclassements effectués en vue de la présentation selon les IFRS sont présentés au bilan consolidé retraité en vertu des IFRS dans les Reclassements en vertu des IFRS (veuillez vous reporter à la section G).

Un rapprochement complet des bilans consolidés préparés selon les PCGR antérieurs et des bilans consolidés préparés selon les IFRS est présenté à la section G.

B. Exemptions choisies relativement à l'application rétrospective

IFRS 1 permet aux entités préparant leurs premiers états financiers conformes aux IFRS de se prévaloir de plusieurs exemptions optionnelles à l'application rétrospective complète des IFRS. La Société a appliqué certaines de ces exemptions optionnelles, qui sont décrites ci-dessous :

Regroupements d'entreprises

Cette exemption permet à la Société de ne pas appliquer IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, de façon rétrospective aux regroupements d'entreprises passés. La Société a décidé d'appliquer cette exemption et, par conséquent, n'a pas retraité les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition. Tout goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises ayant eu lieu avant la date de transition demeure comptabilisé à la valeur comptable déterminée selon les PCGR antérieurs.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Cette exemption permet à la Société de ne pas appliquer IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (« IFRS 2 »), aux instruments de capitaux propres attribués jusqu'au 7 novembre 2002, ou aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ont été acquis avant la date de transition. La Société a choisi de ne pas

Notes annexes (non audité)

appliquer IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués jusqu'au 7 novembre 2002 et aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ont été acquis avant la date de transition.

Juste valeur en tant que coût présumé

Cette exemption permet à la Société d'effectuer une évaluation initiale d'un élément des immobilisations corporelles, des immeubles de placement ou des immobilisations incorporelles à sa juste valeur, ou à un montant déterminé par une réévaluation selon les PCGR antérieurs, et d'utiliser ce montant à titre de coût présumé à la date de transition, chaque actif étant mesuré indépendamment. La Société a décidé de ne pas appliquer cette exemption.

Avantages du personnel

Cette exemption permet à la Société de ramener à zéro les écarts actuariels cumulatifs non amortis en constatant le montant total dans les résultats non distribués d'ouverture au 3 janvier 2010. La Société a décidé d'appliquer cette exemption.

Écarts de change cumulés

Cette exemption permet à la Société de ramener à zéro ses écarts de change cumulés en constatant le montant total dans les résultats non distribués d'ouverture au 3 janvier 2010. La Société a décidé d'appliquer cette exemption.

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement

Cette exemption permet à une entité de désigner tout actif financier admissible comme disponible à la vente à la date de transition. Par ailleurs, à la date de transition aux IFRS, la Société est autorisée à désigner tout instrument financier admissible à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La Société a appliqué cette exemption à certains de ses actifs financiers. Ces instruments financiers étaient auparavant désignés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés dans les états financiers annuels audités de la Société au 2 janvier 2010 à leur juste valeur de 75,0 millions de dollars.

Passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût des immobilisations corporelles

Cette exemption permet à la Société de ne pas se conformer à IFRIC 1, *Variations des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires* (« IFRIC 1 »). IFRIC 1 exige que des changements précis apportés à l'évaluation d'un passif relatif au démantèlement, à la remise en état et similaire soient ajoutés au coût de l'actif auquel il est lié ou en soient déduits. La Société a décidé d'appliquer cette exemption.

Coûts d'emprunt

Cette exemption permet à la Société d'adopter IAS 23, *Coûts d'emprunt*, qui exige que soient capitalisés tous les coûts d'emprunt des actifs admissibles, de façon prospective, à la date de transition. La Société a décidé d'appliquer cette exemption.

Contrats de location

Cette exemption s'applique pour les nouveaux adoptants qui ont déterminé, selon les PCGR antérieurs, si un accord contenait un contrat de location. Si la détermination faite aux termes des PCGR antérieurs de l'entité avait abouti au même résultat que celui obtenu en appliquant IAS, 17 *Contrats de location*, et IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, le nouvel adoptant n'est pas tenu de réévaluer cette détermination lors de l'adoption des IFRS. La Société a décidé d'appliquer cette exemption et, par conséquent, n'a pas réévalué ses accords.

Contrats d'assurance

Cette exemption permet à la Société d'appliquer les dispositions transitoires prévues par IFRS, 4 *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 »). IFRS 4 limite les changements de méthodes comptables dans le cas des contrats d'assurance, y compris les changements effectués par un nouvel adoptant. La Société a décidé d'appliquer cette exemption.

C. Exemptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires conformément à IFRS 1, la Société a appliqué les exceptions obligatoires suivantes à l'application rétrospective complète des IFRS.

Comptabilité de couverture

Comme l'exige IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, la Société a évalué tous les instruments dérivés à leur juste valeur et éliminé tous les profits et pertes différés résultant d'instruments dérivés qui étaient présentés selon les PCGR antérieurs à titre d'actifs ou de passifs. Seules les relations de couverture qui satisfont aux critères de comptabilité de couverture à la date de transition sont présentées à titre de couvertures dans les états financiers préparés selon les IFRS.

Estimations

Les estimations faites par la Société conformément aux PCGR antérieurs sont conformes à leur application aux termes des IFRS.

Notes annexes (non audité)

D. Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR antérieurs et selon les IFRS

Le tableau suivant présente un rapprochement du total des capitaux propres de la Société présenté conformément aux PCGR antérieurs avec ses capitaux propres présentés conformément aux IFRS aux dates suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Notes	3 janvier 2010	3 avril 2010	1 ^{er} janvier 2011
Total des capitaux propres présenté conformément aux PCGR antérieurs		3 687,9 \$	3 716,3 \$	4 066,7 \$
Ajustements transitoires :				
Immobilisations corporelles	i	(0,6)	(0,8)	(1,0)
Dépréciation	ii	(1,3)	(1,2)	(2,5)
Contrats de location	iii	35,4	33,6	22,8
Provisions	iv	(24,7)	(24,6)	(24,9)
Programmes de fidélisation	v	(1,6)	(1,0)	(1,2)
Avantages du personnel	vi	(14,2)	(14,0)	(22,0)
Palements fondés sur des actions	vii	(6,7)	(5,5)	(6,0)
Consolidation	viii	—	(0,2)	(0,2)
Titrisation	ix	(49,2)	(47,8)	(48,0)
Instruments financiers	x	1,1	2,4	0,4
Conversion des monnaies étrangères	xi	4,2	4,2	4,2
Impôt sur le résultat	xii	12,8	12,5	16,4
Autres		—	—	0,2
Total des ajustements transitoires		(44,8)	(42,4)	(61,8)
Total des capitaux propres présenté conformément aux IFRS		3 643,1 \$	3 673,9 \$	4 004,9 \$

Les ajustements aux capitaux propres sont expliqués ci-dessous :

i) Immobilisations corporelles

IAS 16, *Immobilisations corporelles*, exige que la Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle entre ses parties significatives et qu'elle amortisse séparément chacune de ces parties sur sa durée d'utilité. La Société a déterminé que certains des actifs liés à sa chaîne d'approvisionnement peuvent être divisés en parties séparables ou « composantes » additionnelles. Ces composantes ont été amorties séparément sur leur durée d'utilité, ce qui a donné lieu à une charge d'amortissement plus élevée.

En outre, les produits d'assurance et de location portés en réduction du coût des immobilisations corporelles aux termes des PCGR antérieurs ont été reclassés en résultat conformément aux IFRS.

ii) Dépréciation

Les IFRS exigent que des tests de dépréciation soient réalisés à l'égard du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles au niveau des unités génératrices de trésorerie. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société procédait à des tests de dépréciation du goodwill au niveau de l'entité présentant l'information financière. Ce changement a donné lieu à la constatation d'une perte de valeur sur le goodwill d'une de ses unités génératrice de trésorerie dans le secteur opérationnel Détail.

En vertu des PCGR antérieurs, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles autres que le goodwill faisaient l'objet de tests de dépréciation qui consistaient à comparer en premier lieu les flux de trésorerie non actualisés générés par l'actif ou le groupe d'actifs à leur valeur comptable. Si ce premier test indiquait qu'il y avait perte de valeur, le montant de la perte de valeur était ensuite calculé en comparant les flux de trésorerie actualisés à la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs. Aux termes des IFRS, les tests de dépréciation consistent à comparer les flux de trésorerie actualisés à la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs. Par conséquent, la Société a comptabilisé des pertes de valeur sur certains des actifs à long terme de son secteur opérationnel Détail.

iii) Contrats de location

L'adoption de la comptabilisation des contrats de location conformément aux IFRS a deux incidences sur la Société : a) le reclassement de certains contrats de location, des contrats de location simple aux contrats de location-financement, et b) la comptabilisation de profits et pertes différés sur des transactions de cession-bail antérieures.

a) Aux termes des PCGR antérieurs, la Société classait les contrats de location dans les contrats de location simple ou dans les contrats de location-financement en fonction des résultats de tests de démarcation quantitatifs. Selon les IFRS, l'évaluation doit reposer sur une analyse qualitative des risques et avantages. À la suite de l'analyse qualitative, la Société a répertorié certains contrats de location liés aux TI et à la chaîne d'approvisionnement pour lesquels la Société obtient la majeure partie des risques et des avantages rattachés au droit de propriété. Ces contrats de location ont été

Notes annexes (non audité)

reclassés des contrats de location simple aux contrats de location-financement. Par conséquent, la Société a comptabilisé de façon rétrospective des obligations au titre des actifs loués et des contrats de location-financement, ainsi qu'un ajustement aux résultats non distribués en fonction de la différence entre les paiements au titre des locations calculés au titre des PCGR antérieurs et l'amortissement et les intérêts (accroissement) sur les contrats de location-financement conformément aux IFRS.

b) Aux termes des IFRS, si une transaction de cession-bail débouche sur un contrat de location simple et que la transaction est effectuée à la juste valeur, tout profit ou perte doit être comptabilisé immédiatement. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société amortissait les profits et pertes sur la durée du bail. Par conséquent, la Société a constaté le solde restant des profits différés sur sa transaction de cession-bail dans les résultats non distribués d'ouverture.

iv) Provisions

Aux termes des IFRS, les réserves et les charges à payer pour lesquelles il existe un important degré d'incertitude quant au montant et à l'échéancier des paiements sont classées dans les provisions. De plus, une provision doit être actualisée lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Par conséquent, la Société a reclassé certaines charges à payer dans les provisions et a actualisé ces provisions, le cas échéant.

De plus, les IFRS spécifient que le taux d'actualisation appliqué à la provision doit tenir compte des risques liés à l'obligation. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société évaluait ses provisions au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations d'après le taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du crédit. Par conséquent, la Société a réévalué ses provisions au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui sont maintenant désignées comme des provisions au titre de la remise en état des sites et du démantèlement conformément aux IFRS.

Aux termes des PCGR antérieurs, les réserves et charges à payer étaient comptabilisées uniquement lorsqu'il existait une obligation juridique. Aux termes des IFRS, les provisions sont comptabilisées aussi bien en cas d'obligation juridique que d'obligation implicite. Une obligation implicite incombe à la Société lorsque ses actions indiquent aux tiers qu'elle assumera certaines responsabilités, et que, en conséquence, la Société a créé chez ces tiers une attente fondée qu'elle assumera ces responsabilités.

v) Programmes de fidélisation

IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, exige que les points de fidélité octroyés dans le cadre d'une vente soient comptabilisés comme une composante distincte des produits reçus sur cette transaction. Les produits reçus sur la transaction doivent être répartis entre les points de fidélité en fonction de leur juste valeur et différés jusqu'à ce que les points de fidélité soient échangés, à moins qu'un tiers ne fournisse les récompenses, auquel cas les produits sont différés jusqu'à ce que la Société remplisse ses obligations envers les clients en ce qui a trait à la livraison des récompenses. Par conséquent, la Société a comptabilisé des produits différés enregistrés dans le cadre de transactions relativement à ses programmes de fidélisation.

vi) Avantages du personnel

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société avait recours à la méthode du corridor pour amortir les profits et les pertes. Lors de sa transition aux IFRS, la Société a choisi de ramener à zéro les écarts actuariels cumulatifs non amortis à la date de transition. Les écarts actuariels cumulatifs non amortis existant à la date de transition ont été constatés dans les résultats non distribués d'ouverture au titre des régimes d'avantages du personnel de la Société.

vii) Paiements fondés sur des actions

Aux termes des PCGR antérieurs, l'obligation relative aux droits à des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie est réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière selon le cours de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société et de la tranche non acquise des droits. Aux termes des IFRS, l'obligation relative aux droits réglés en trésorerie est réévaluée à chaque date de clôture selon la juste valeur des droits et de la tranche non acquise.

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait les renoncements à des droits à des paiements fondés sur des actions à mesure que survenaient ces renoncements. Selon les IFRS, le nombre de droits dont l'acquisition est attendue doit être estimé. Cette estimation sera révisée, si nécessaire, si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de renoncements devrait vraisemblablement différer de l'estimation initiale. La Société a donc ajusté son passif au titre des droits à des paiements fondés sur des actions.

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait la juste valeur totale des droits à des paiements fondés sur des actions, les droits étant acquis de façon graduelle selon le mode linéaire sur la durée d'emploi nécessaire à l'acquisition des droits. Aux termes des IFRS, la Société constate la juste valeur de chaque tranche de droits attribués, les droits étant acquis de façon graduelle selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits de chaque tranche.

viii) Consolidation

Notes annexes (non audité)

Glacier Credit Card Trust (« Glacier »)

Glacier Credit Card Trust a été constituée dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. Glacier émet aussi des titres de créance au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions de créances sur cartes de crédit. Aux termes des PCGR antérieurs, il avait été déterminé que Glacier était une structure d'accueil admissible et, par conséquent, qu'elle était exemptée de la consolidation. Aux termes des IFRS, la Société est tenue de consolider toute entité qu'elle contrôle, d'après les critères énoncés dans IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et SIC 12, *Consolidation – entités ad hoc* (« SIC 12 »). La Société a déterminé qu'elle détient le contrôle de Glacier et doit, par conséquent, conformément aux IFRS, consolider Glacier.

Programme de prêts aux marchands

Une entité juridique commanditée par une banque indépendante, Franchise Trust (« FT »), accorde aux marchands des prêts pour leurs achats de stocks et d'immobilisations. La Société s'est entendue avec plusieurs importantes banques canadiennes pour que celles-ci fournissent des lettres de garantie à Franchise Trust pour soutenir la qualité du crédit du portefeuille de prêts. La Société n'était aucunement tenue de consolider quelque partie que ce soit de Franchise Trust aux termes des PCGR antérieurs. Selon les IFRS, la Société est tenue de consolider une entité ou un accord (en tout ou en partie) lorsqu'elle est réputée en détenir le contrôle, d'après les critères énoncés dans IAS 27 et SIC 12. La Société a déterminé qu'elle contrôle la partie (silo) de FT qui accorde des prêts aux marchands aux termes du programme de prêts aux marchands et, par conséquent, elle est tenue de consolider le silo de FT qui contient le programme de prêts aux marchands.

ix) Titrisation

Depuis 1995, la Société titrise des créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire de Glacier. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société a comptabilisé des profits et des pertes à la vente et décomptabilisé les créances sur cartes de crédit. Aux termes des IFRS, une entité ne peut pas décomptabiliser un actif lorsqu'elle conserve la majeure partie des risques et avantages rattachés à cet actif. Par conséquent, les transactions de titrisation ne sont plus admissibles à la décomptabilisation aux termes des IFRS et la Société doit inscrire les créances dans les bilans consolidés. Par conséquent, les profits et pertes à la vente des créances font l'objet d'une reprise.

x) Instruments financiers

Couverture avec options

Aux termes des IFRS, la Société est tenue de refléter la valeur temps des contrats d'option sur devises dans les comptes consolidés de résultat. Aux termes des PCGR antérieurs, la juste valeur de marché du portefeuille d'options a été constatée à titre d'ajustement des stocks (en ce qui a trait aux biens pour lesquels les droits de propriété ont été transférés) ou des autres éléments du résultat global (pour la marchandise future qui n'est pas encore achetée). Aux termes des IFRS, la composante valeur temps de l'évaluation à la juste valeur de marché du portefeuille de contrats d'option sur devises sera comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat plutôt que dans les autres éléments du résultat global, ce qui constitue une nouvelle source de volatilité du compte de résultat aux termes des IFRS.

Coûts d'émission de titres de créance

Aux termes des IFRS, tous les coûts de transaction directement imputables à l'émission de titres de créance doivent être inscrits à l'actif et amortis sur la durée des titres de créance. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société comptabilisait en charges ces coûts de transaction à mesure qu'ils étaient engagés. Par conséquent, les coûts précédemment comptabilisés en charges sont inscrits à l'actif dans les bilans consolidés de façon rétrospective.

Provision pour perte de valeur sur les créances sur prêts

Autant aux termes des PCGR antérieurs que des IFRS, la Société détermine sa provision pour perte de valeur sur les créances sur prêts au moyen d'un modèle reposant sur les pertes subies. Toutefois, les IFRS exigent qu'il y ait indication objective de perte pour pouvoir comptabiliser une perte de valeur sur un actif financier. Les IFRS fournissent également des directives plus détaillées sur les événements générateurs de pertes, sur l'analyse de la dépréciation et sur les circonstances qui justifient la comptabilisation d'une perte de valeur. Ces directives accrues ont donné lieu à l'augmentation de la provision pour perte de valeur de la Société.

xi) Conversion des devises

La Société a choisi de ramener à zéro tous les écarts de change cumulés à la date de transition. Les écarts de change cumulés existant à la date de transition ont été entièrement comptabilisés dans les résultats non distribués d'ouverture.

xii) Impôt sur le résultat

Cet ajustement reflète la variation de l'impôt sur le résultat exigible ou différé découlant des ajustements aux termes des IFRS, comme le permet IAS 12, *Impôts sur le résultat*.

Notes annexes (non audité)

E. Rapprochement du résultat étendu présenté conformément aux PCGR antérieurs et du résultat global présenté conformément aux IFRS

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du bénéfice net de la Société présenté conformément aux PCGR antérieurs et de son résultat net présenté conformément aux IFRS pour les périodes suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010	Période de 52 semaines close le 1 ^{er} janvier 2011
Bénéfice net présenté conformément aux PCGR antérieurs		49,4 \$	453,6 \$
Ajustements transitoires :			
Immobilisations corporelles	i	(0,2)	(0,4)
Dépréciation	ii	0,1	(1,2)
Contrats de location	iii	(1,8)	(12,6)
Provisions	iv	0,1	(0,2)
Programmes de fidélisation	v	0,6	0,4
Avantages du personnel	vi	0,1	0,5
Paiements fondés sur des actions	vii	1,2	0,7
Consolidation	viii	(0,2)	(0,2)
Titrisation	ix	1,4	1,2
Instruments financiers	x	1,3	1,3
Impôt sur le résultat	xi	(0,4)	0,9
Autres		—	0,2
Total des ajustements transitoires		2,2	(9,4)
Résultat net présenté conformément aux IFRS		51,6 \$	444,2 \$

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Période de 13 semaines close le 3 avril 2010	Période de 52 semaines close le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat étendu présenté conformément aux PCGR antérieurs		45,3 \$	461,3 \$
Ajustements transitoires, déduction faite de l'impôt :			
Ajustements au résultat net		2,2	(9,4)
Avantages du personnel	vi	—	(6,2)
Instruments financiers	x	0,2	(1,4)
Résultat global présenté conformément aux IFRS		47,7 \$	444,3 \$

Les ajustements au résultat net et au résultat global sont expliqués ci-dessous :

i) Immobilisations corporelles

Des composantes importantes additionnelles de certains actifs sont amorties séparément sur une durée d'utilité plus courte. Par conséquent, une charge d'amortissement plus élevée a été comptabilisée à l'égard de ces composantes.

ii) Dépréciation

Au moment de la transition initiale aux IFRS, la Société a comptabilisé une perte de valeur à l'égard de certains actifs amortissables. La diminution de l'évaluation sur la base du coût a donné lieu à une diminution de la charge d'amortissement. Un indicateur de dépréciation a été déclenché au cours de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 et la Société a constaté une perte de valeur de 1,5 million de dollars au poste Immeubles de placement.

iii) Contrats de location

La Société comptabilise les contrats de location visant certains actifs comme des contrats de location-financement aux termes des IFRS. Par conséquent, la Société amortit les actifs loués selon la même méthode que les actifs similaires qu'elle possède et comptabilise une charge de désactualisation sur l'obligation de financement. Aux termes des PCGR antérieurs, ces actifs étaient comptabilisés dans les contrats de location simple, et les paiements au titre des locations étaient comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Notes annexes (non audité)

En outre, le profit comptabilisé sur des transactions de cession-bail antérieures était amorti en résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location, conformément aux PCGR antérieurs. Aux termes des IFRS, en raison du reclassement du contrat de location des contrats de location simple aux contrats de location-financement, le profit à la vente est amorti de la même façon que les actifs loués.

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société amortissait les profits et les pertes sur les transactions de cession-bail antérieures classées dans les contrats de location simple sur la durée prévue du contrat de location. Aux termes des IFRS, les profits et les pertes sur les transactions de cession-bail qui débouchent sur un contrat de location simple doivent être comptabilisés immédiatement. Par conséquent, les soldes ne sont plus amortis.

iv) Provisions

L'ajustement pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011 avait trait aux variations du taux d'actualisation selon les IFRS au cours de l'exercice et au taux de désactualisation appliqué aux provisions pour la garantie et la remise en état des sites. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'amortissement des obligations au titre de la remise en état des sites et du démantèlement. L'ajustement pour la période de 13 semaines close le 3 avril 2010 avait trait à l'amortissement des obligations au titre de la remise en état des sites et du démantèlement, partiellement contrebalancées par les taux de désactualisation appliqués aux provisions pour la garantie et la remise en état des sites.

v) Programmes de fidélisation

Récompenses fournies par la Société

Aux termes des IFRS, la Société diffère les produits alloués aux points de fidélité octroyés dans le cadre d'une vente et comptabilise ces produits lorsque les clients échangent leurs points de fidélité. Aux termes des PCGR antérieurs, le coût de la fourniture de points de fidélité était inclus dans les coûts des ventes et de marketing.

Récompenses fournies par un tiers

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société a comptabilisé les coûts liés à ses programmes d'argent Canadian Tire en réduction des produits. Aux termes des IFRS, comme les récompenses associées à ce programme sont fournies par un tiers, la Société diffère les produits jusqu'à ce qu'elle remplisse ses obligations envers les clients en ce qui a trait aux récompenses. Comme l'obligation de la Société envers les clients est remplie au moment de l'octroi des points de fidélité aux clients, l'événement déclencheur pour différer les produits et l'événement déclencheur pour comptabiliser les produits sont un seul et même événement. Par conséquent, la Société constate immédiatement les produits découlant de la transaction liée au programme de fidélisation et une charge correspondante liée à la fidélisation.

vi) Avantages du personnel

La Société a choisi de comptabiliser la totalité des écarts actuariels cumulatifs à la date de transition. Par conséquent, la Société a ajusté sa charge de retraite pour en retirer l'amortissement des écarts actuariels. En outre, la Société a pour politique, conformément aux IFRS, de comptabiliser les profits et les pertes de réévaluation dans les autres éléments du résultat global. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait les profits et les pertes de réévaluation en résultat selon l'approche du corridor.

vii) Paiements fondés sur des actions

Aux termes des PCGR antérieurs, l'obligation relative aux droits à des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie était réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur intrinsèque des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société et de la tranche des droits acquis. Aux termes des IFRS, les droits réglés en trésorerie sont réévalués à chaque date de clôture en fonction de la juste valeur des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société et de la tranche des droits acquis.

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait les renonciations à des droits à des paiements fondés sur des actions à mesure que survenaient ces renonciations. Selon les IFRS, le nombre de droits dont l'acquisition est attendue doit être estimé. Cette estimation sera révisée, si nécessaire, si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de renonciations devrait vraisemblablement différer de l'estimation initiale. La Société a donc ajusté son passif au titre des droits à des paiements fondés sur des actions.

Aux termes des PCGR antérieurs, la Société constatait la juste valeur totale des droits à des paiements fondés sur des actions, les droits étant acquis de façon graduelle selon le mode linéaire sur la durée d'emploi nécessaire à l'acquisition des droits. Aux termes des IFRS, la Société constate la juste valeur de chaque tranche de droits attribués, les droits étant acquis de façon graduelle selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits de chaque tranche.

viii) Consolidation

La Société consolide Glacier et le silo de FT qui contient le programme de prêts aux marchands aux termes des IFRS, alors qu'elle ne consolidait pas ces entités aux termes des PCGR antérieurs. Par conséquent, conformément aux IFRS, la détermination du résultat net de la Société doit tenir compte des résultats financiers de ces entités.

Notes annexes (non audité)

ix) Titrisation

Les créances sur cartes de crédit titrisées par l'intermédiaire de Glacier ne sont plus admissibles à la décomptabilisation aux termes des IFRS comme c'était le cas selon les PCGR antérieurs. Par conséquent, la Société a réintroduit les soldes de créances et les produits et charges relatifs à ces soldes.

x) Instruments financiers

Couverture avec options

Aux termes des IFRS, la Société est tenue de refléter la valeur temps des contrats d'option sur devises dans les comptes consolidés de résultat. Aux termes des PCGR antérieurs, la juste valeur de marché du portefeuille d'options a été constatée à titre d'ajustement des stocks (en ce qui a trait aux biens pour lesquels les droits de propriété ont été transférés) ou des autres éléments du résultat global (pour la marchandise future qui n'est pas encore achetée). Aux termes des IFRS, la composante valeur temps de l'évaluation à la juste valeur de marché du portefeuille de contrats d'option sur devises est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat plutôt que dans les autres éléments du résultat global.

Désignation d'instruments financiers précédemment constatés

Au moment de la transition aux IFRS, certains actifs financiers ont été reclassés des actifs détenus à des fins de transaction aux actifs disponibles à la vente. Les variations de la juste valeur des actifs financiers classés dans les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisées en résultat net, alors que les variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Coûts d'émission de titres de créance

Aux termes des IFRS, tous les coûts de transaction directement imputables à l'émission de titres de créance doivent être inscrits à l'actif. Aux termes des PCGR antérieurs, la Société comptabilisait en charges ces coûts de transaction. Par conséquent, les coûts précédemment comptabilisés en charges sont inscrits à l'actif dans les bilans consolidés de façon rétrospective et portés en réduction de l'encours de la dette. Ces coûts de transaction sont amortis sur la durée de la dette à laquelle ils sont liés.

Provision pour perte de valeur sur les créances sur prêts

Aux termes des IFRS, la Société a dû recalculer sa provision pour perte de valeur sur les créances sur prêts. Cette situation a donné lieu à une augmentation de l'amortissement et à une diminution du résultat net.

xi) Impôt sur le résultat

Cet ajustement reflète la variation de l'impôt sur le résultat exigible ou différé découlant des ajustements aux termes des IFRS décrits.

F. Rapprochement des flux de trésorerie conformes aux PCGR antérieurs et aux IFRS

Les ajustements les plus importants aux tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société présentés conformément aux IFRS ont trait à la consolidation d'entités supplémentaires en vertu des IFRS, dont la consolidation n'était pas exigée en vertu des PCGR antérieurs, et à l'élimination des transactions de titrisation présentées conformément aux PCGR antérieurs, lesquelles ne répondent plus aux critères de décomptabilisation en vertu des IFRS.

Tous les montants et les changements de classement décrits dans cette note concernent des éléments présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société pour la période de 13 semaines close le 3 avril 2010.

Par suite de la consolidation d'entités supplémentaires et de nouveaux contrats de location-financement, les remboursements sur la dette à long terme ont augmenté, passant de 2,9 millions de dollars en vertu des PCGR antérieurs à 43,8 millions en vertu des IFRS. En outre, conformément aux IFRS, la Société présente, dans ses activités de financement, l'émission et le remboursement de papier commercial de 469,1 millions de dollars et de 468,9 millions, respectivement, et l'émission et le remboursement des emprunts de 104,3 millions de dollars et de 90,1 millions, respectivement.

En raison de l'élimination des transactions de titrisation présentées conformément aux PCGR antérieurs qui ne répondent plus aux critères de décomptabilisation en vertu des IFRS, les Provisions nettes au titre des créances sur prêts de 47,3 millions de dollars selon les PCGR antérieurs sont désormais présentées au poste Perte de valeur relative aux créances sur prêts de 90,4 millions de dollars en vertu des IFRS. Le Profit à la vente de créances sur prêts de 7,0 millions de dollars, les Créances sur prêts titrisées de 8,1 millions et la Titrisation nette des créances sur prêts de 2,6 millions présentées selon les PCGR antérieurs ne sont plus applicables en vertu des IFRS. Les Placements dans des créances sur prêts ont diminué, passant de 70,6 millions de dollars selon les PCGR antérieurs à (7,4) millions en vertu des IFRS.

La Société a également modifié le classement de certains éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie. Le poste Placement dans des créances sur prêts, classé dans les activités d'investissement aux termes des PCGR antérieurs, est maintenant présenté à titre de Créances sur prêts dans les Variations du fonds de roulement et autres. La Variation nette des dépôts, précédemment classée dans les activités de financement aux termes des PCGR antérieures, est maintenant présentée à titre de Dépôts dans les Variations du fonds de roulement et autres.

Notes annexes (non audité)

La charge d'impôt sur le résultat et les charges financières nettes sont incluses dans les Activités opérationnelles, et les intérêts versés, les intérêts reçus et l'impôt sur le résultat payé sont inclus dans les Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, conformément aux IFRS.

G. États financiers retraités

Les tableaux suivants présentent les rapprochements entre les états financiers présentés en vertu des PCGR antérieurs et les états financiers modifiés préparés conformément aux IFRS.

Bilans consolidés retraités en vertu des IFRS

Au 3 janvier 2010 (en millions de dollars canadiens)	PCGR antérieurs	Consolidation d'entités supplémentaires	Reclassements en vertu des IFRS	Ajustements en vertu des IFRS	IFRS
ACTIF					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	869,7 \$	16,3 \$	(0,2) \$	— \$	885,8 \$
Placements à court terme	64,0	(3,3)	0,2	—	60,9
Créances clients et autres débiteurs	835,9	2,9	15,0	—	853,8
Créances sur prêts	2 274,8	1 774,8	—	(40,9)	4 008,7
Stocks de marchandises	933,6	—	—	(0,6)	933,0
Impôt sur le résultat à recouvrer	94,7	—	—	—	94,7
Charges payées d'avance et dépôts	40,7	—	0,4	—	41,1
Impôt sur le résultat différé	82,8	—	(82,8)	—	—
	5 196,2	1 790,7	(67,4)	(41,5)	6 878,0
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	—	15,0	—	15,0
Total des actifs courants	5 196,2	1 790,7	(52,4)	(41,5)	6 893,0
Créances à long terme et autres actifs	109,9	712,3	(0,4)	(19,5)	802,3
Autres placements à long terme	48,8	—	—	—	48,8
Immobilisations incorporelles	337,2	—	—	(1,8)	335,4
Immeubles de placement	—	—	71,2	—	71,2
Immobilisations corporelles	3 180,4	—	(86,2)	116,2	3 210,4
Impôt sur le résultat différé	—	—	33,0	13,1	46,1
Total de l'actif	8 872,5 \$	2 503,0 \$	(34,8) \$	66,5 \$	11 407,2 \$
PASSIF					
Dette bancaire	83,7 \$	— \$	— \$	— \$	83,7 \$
Dépôts	863,4	—	—	—	863,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 391,4	19,2	(212,2)	(5,5)	1 192,9
Provisions	—	—	199,4	21,5	220,9
Papier commercial	—	163,0	—	—	163,0
Emprunts	—	757,4	—	—	757,4
Tranche à court terme de la dette à long terme	309,3	365,0	—	16,3	690,6
Total des passifs courants	2 647,8	1 304,6	(12,8)	32,3	3 971,9
Provisions à long terme	—	—	22,0	4,7	26,7
Dette à long terme	1 101,2	1 198,4	—	141,5	2 441,1
Dépôts à long terme	1 196,9	—	—	—	1 196,9
Impôt sur le résultat différé	49,8	—	(49,8)	—	—
Autres passifs à long terme	188,9	—	5,8	(67,2)	127,5
Total du passif	5 184,6	2 503,0	(34,8)	111,3	7 764,1
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	720,4	—	—	—	720,4
Surplus d'apport	0,2	—	—	—	0,2
Cumul des autres éléments du résultat global	(46,4)	—	—	7,8	(38,6)
Résultats non distribués	3 013,7	—	—	(52,6)	2 961,1
Total des capitaux propres	3 687,9	—	—	(44,8)	3 643,1
Total du passif et des capitaux propres	8 872,5 \$	2 053,0 \$	(34,8) \$	66,5 \$	11 407,2 \$

Notes annexes (non audité)

Bilans consolidés retraités en vertu des IFRS

Au 3 avril 2010 (en millions de dollars canadiens)	PCGR antérieurs (note 22)	Consolidation d'entités supplémentaires	Reclassements en vertu des IFRS	Ajustements en vertu des IFRS	IFRS
ACTIF					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	827,7 \$	18,3 \$	(0,8) \$	— \$	845,2 \$
Placements à court terme	106,6	(40,3)	0,8	—	67,1
Créances clients et autres débiteurs	548,8	2,8	13,3	—	564,9
Créances sur prêts	2 174,6	1 766,2	—	(38,3)	3 902,5
Stocks de marchandises	1 089,3	—	—	(0,7)	1 088,6
Impôt sur le résultat à recouvrer	98,0	—	—	(0,6)	97,4
Charges payées d'avance et dépôts	75,3	—	0,3	—	75,6
Impôt sur le résultat différé	85,0	—	(85,0)	—	—
	5 005,3	1 747,0	(71,4)	(39,6)	6 641,3
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	—	21,5	—	21,5
Total des actifs courants	5 005,3	1 747,0	(49,9)	(39,6)	6 662,8
Créances à long terme et autres actifs	105,8	735,9	(0,3)	(18,8)	822,6
Autres placements à long terme	49,3	—	—	—	49,3
Immobilisations incorporelles	336,3	—	—	(1,9)	334,4
Immeubles de placement	—	—	70,7	—	70,7
Immobilisations corporelles	3 173,0	—	(92,2)	111,0	3 191,8
Impôt sur le résultat différé	—	—	35,2	13,1	48,3
Total de l'actif	8 669,7 \$	2 482,9 \$	(36,5) \$	63,8 \$	11 179,9 \$
PASSIF					
Dettes bancaires	82,3 \$	— \$	— \$	— \$	82,3 \$
Dépôts	760,3	(0,1)	—	—	760,2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 243,3	20,3	(209,0)	(9,6)	1 045,0
Provisions	—	—	198,2	23,4	221,6
Papier commercial	—	163,2	—	—	163,2
Emprunts	—	771,6	—	—	771,6
Tranche à court terme de la dette à long terme	307,6	365,0	—	14,0	686,6
Total des passifs courants	2 393,5	1 320,0	(10,8)	27,8	3 730,5
Provisions à long terme	—	—	18,9	4,9	23,8
Dettes à long terme	1 099,0	1 163,1	—	139,6	2 401,7
Dépôts à long terme	1 220,1	—	—	—	1 220,1
Impôt sur le résultat différé	49,8	—	(49,8)	—	—
Autres passifs à long terme	191,0	—	5,2	(66,3)	129,9
Total du passif	4 953,4	2 483,1	(36,5)	106,0	7 506,0
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	720,7	—	—	—	720,7
Surplus d'apport	0,1	—	—	—	0,1
Cumul des autres éléments du résultat global	(50,5)	—	0,2	7,8	(42,5)
Résultats non distribués	3 046,0	(0,2)	(0,2)	(50,0)	2 995,6
Total des capitaux propres	3 716,3	(0,2)	—	(42,2)	3 673,9
Total du passif et des capitaux propres	8 669,7 \$	2 482,9 \$	(36,5) \$	63,8 \$	11 179,9 \$

Notes annexes (non audité)

Bilans consolidés retraités en vertu des IFRS

Au 1 ^{er} janvier 2011 (en millions de dollars canadiens)	PCGR antérieurs	Consolidation d'entités supplémentaires	Reclassements en vertu des IFRS	Ajustements en vertu des IFRS	IFRS
ACTIF					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	554,3 \$	15,4 \$	(0,8) \$	– \$	568,9 \$
Placements à court terme	195,9	–	0,8	–	196,7
Créances clients et autres débiteurs	662,3	2,0	9,6	–	673,9
Créances sur prêts	2 481,2	1 606,8	–	(37,0)	4 051,0
Stocks de marchandises	901,5	–	–	(0,5)	901,0
Impôt sur le résultat à recouvrer	99,4	–	–	(0,1)	99,3
Charges payées d'avance et dépôts	37,6	–	0,3	(0,3)	37,6
Impôt sur le résultat différé	72,4	–	(72,4)	–	–
	5 004,6	1 624,2	(62,5)	(37,9)	6 528,4
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	–	–	20,8	–	20,8
Total des actifs courants	5 004,6	1 624,2	(41,7)	(37,9)	6 549,2
Créances à long terme et autres actifs	100,9	648,1	(0,4)	(21,7)	726,9
Autres placements à long terme	75,8	–	–	–	75,8
Immobilisations incorporelles	363,0	–	–	(1,6)	361,4
Immeubles de placement	–	–	70,1	(1,5)	68,6
Immobilisations corporelles	3 219,8	–	(90,9)	103,1	3 232,0
Impôt sur le résultat différé	–	–	17,8	16,8	34,6
Total de l'actif	8 764,1 \$	2 272,3 \$	(45,1) \$	57,2 \$	11 048,5 \$
PASSIF					
Dette bancaire	118,0 \$	– \$	– \$	– \$	118,0 \$
Dépôts	615,6	–	–	–	615,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 355,9	18,6	(187,6)	(7,0)	1 179,9
Provisions	–	–	174,8	21,4	196,2
Papier commercial	–	100,6	–	–	100,6
Emprunts	–	687,0	–	–	687,0
Tranche à court terme de la dette à long terme	22,6	317,5	–	14,1	354,2
Total des passifs courants	2 112,1	1 123,7	(12,8)	28,5	3 251,5
Provisions à long terme	–	–	18,2	6,9	25,1
Dette à long terme	1 079,4	1 148,8	–	137,2	2 365,4
Dépôts à long terme	1 264,5	–	–	–	1 264,5
Impôt sur le résultat différé	54,6	–	(54,6)	–	–
Autres passifs à long terme	186,8	–	4,1	(53,8)	137,1
Total du passif	4 697,4	2 272,5	(45,1)	118,8	7 043,6
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	711,6	–	–	–	711,6
Surplus d'apport	0,3	–	–	–	0,3
Cumul des autres éléments du résultat global	(38,7)	–	0,1	0,1	(38,5)
Résultats non distribués	3 393,5	(0,2)	(0,1)	(61,7)	3 331,5
Total des capitaux propres	4 066,7	(0,2)	–	(61,6)	4 004,9
Total du passif et des capitaux propres	8 764,1 \$	2 272,3 \$	(45,1) \$	57,2 \$	11 048,5 \$

Notes annexes (non audité)

Compte consolidé de résultat retraité selon le format de présentation des charges par fonction en vertu des PCGR antérieurs

Période de 13 semaines close le 3 avril 2010
(en millions de dollars canadiens)

Format de présentation en vertu des PCGR antérieurs		Ajustements en fonction du nouveau format		Format de présentation des charges par fonction en vertu des PCGR antérieurs
Produits opérationnels bruts	1 830,1 \$	–	1 830,1 \$	Produits
		(1 304,1)	(1 304,1)	Coûts découlant des activités génératrices de produits
			526,0	Marge brute
Charges opérationnelles				
Coût des marchandises vendues et toutes les autres charges opérationnelles, excepté les éléments suivants	(1 662,2)	1 662,2		
Charges d'intérêts nettes	(32,0)	32,0		
Amortissements	(59,7)	59,7		
Plan d'intéressement pour les membres du personnel	(4,5)	4,5		
Total des charges opérationnelles	(1 758,4)			
		0,5	0,5	Autres produits (charges)
		(72,7)	(72,7)	Charges opérationnelles
		(210,1)	(210,1)	Coûts de distribution
		(156,5)	(156,5)	Coûts des ventes et de marketing
			(439,3)	Frais administratifs
				Total des charges opérationnelles
			87,2	Produits opérationnels
		2,1	2,1	Produits financiers
		(17,6)	(17,6)	Charges financières
			(15,5)	Charges financières nettes
Résultat avant impôt sur le résultat	71,7	–	71,7	Produits avant impôt sur le résultat
Impôt sur le résultat				
Exigible	(22,3)			
Impôt sur le résultat	(22,3)		(22,3)	Impôt sur le résultat
Résultat net	49,4 \$		49,4 \$	Résultat net

Notes annexes (non audité)

Compte consolidé de résultat retraité en vertu des IFRS

Période de 13 semaines close le 3 avril 2010 (en millions de dollars canadiens)	Selon le format de présentation des charges par fonction en vertu des PCGR antérieurs	Consolidation d'entités supplémentaires	Ajustements ou reclassements en vertu des IFRS	IFRS
Produits	1 830,1 \$	26,8 \$	32,1 \$	1 889,0 \$
Coûts découlant des activités génératrices de produits	(1 304,1)	–	2,1	(1 302,0)
Marge brute	526,0	26,8	34,2	587,0
Autres produits (charges)	0,5	(2,8)	(0,5)	(2,8)
Charges opérationnelles				
Coûts de distribution	(72,7)	–	0,6	(72,1)
Coûts des ventes et de marketing	(210,1)	–	(31,6)	(241,7)
Frais administratifs	(156,5)	(0,9)	2,8	(154,6)
Total des charges opérationnelles	(439,3)	(0,9)	(28,2)	(468,4)
Résultat opérationnel	87,2	23,1	5,5	115,8
Produits financiers	2,1	(1,3)	0,8	1,6
Charges financières	(17,6)	(22,0)	(3,6)	(43,2)
Charges financières nettes	(15,5)	(23,3)	(2,8)	(41,6)
Résultat avant impôt sur le résultat	71,7	(0,2)	2,7	74,2
Impôt sur le résultat	(22,3)	–	(0,3)	(22,6)
Résultat net	49,4 \$	(0,2) \$	2,4 \$	51,6 \$
Résultat de base par action	0,61 \$	–	0,02	0,63 \$
Résultat dilué par action	0,61 \$	–	0,02	0,63 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation – de base	81 625 769	–	–	81 625 769
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation – dilué	81 625 769	–	329 556	81 955 325

Notes annexes (non audité)

Compte consolidé de résultat retraité selon le format de présentation des charges par fonction en vertu des PCGR antérieurs

Période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011
(en millions de dollars canadiens)

Format de présentation en vertu des PCGR antérieurs		Ajustements en fonction du nouveau format		Format de présentation des charges par fonction en vertu des PCGR antérieurs
Produits opérationnels bruts	8 980,8 \$	–	8 980,8 \$	Produits
		(6 425,0)	(6 425,0)	Coûts découlant des activités génératrices de produits
			2 555,8	Marge brute
Charges opérationnelles				
Coût des marchandises vendues et toutes les autres charges opérationnelles, excepté les éléments suivants	(8 000,2)	8 000,2		
Charges d'intérêts nettes	(103,3)	103,3		
Amortissements	(247,3)	247,3		
Plan d'intéressement pour les membres du personnel	(33,0)	33,0		
Total des charges opérationnelles	(8 383,8)			
		15,5	15,5	Autres produits (charges)
		(298,6)	(298,6)	Charges opérationnelles
		(956,9)	(956,9)	Coûts de distribution
		(682,8)	(682,8)	Coûts des ventes et de marketing
			(1 938,3)	Frais administratifs
				Total des charges opérationnelles
			633,0	Produits opérationnels
		28,3	28,3	Produits financiers
		(64,3)	(64,3)	Charges financières
			(36,0)	Charges financières nettes
Résultat avant impôt sur le résultat	597,0	–	597,0	Résultat avant impôt sur le résultat
Impôt sur le résultat				
Exigible	(132,8)			
Futur	(10,6)			
Impôt sur le résultat	(143,4)		(143,4)	Impôt sur le résultat
Résultat net	453,6 \$		453,6 \$	Résultat net

Notes annexes (non audité)

Compte consolidé de résultat retraité en vertu des IFRS

Période de 52 semaines close le 1 ^{er} janvier 2011 (en millions de dollars canadiens)	Selon le format de présentation des charges par fonction en vertu des PCGR antérieurs	Consolidation d'entités supplémentaires	Ajustements ou reclassements en vertu des IFRS	IFRS
Produits	8 980,8 \$	105,2 \$	127,1 \$	9 213,1 \$
Coûts découlant des activités génératrices de produits	(6 425,0)	–	2,9	(6 422,1)
Marge brute	2 555,8	105,2	130,0	2 791,0
Autres produits (charges)	15,5	(12,3)	(2,1)	1,1
Charges opérationnelles				
Coûts de distribution	(298,6)	–	2,3	(296,3)
Coûts des ventes et de marketing	(956,9)	–	(133,5)	(1 090,4)
Frais administratifs	(682,8)	(2,9)	2,8	(682,9)
Total des charges opérationnelles	(1 938,3)	(2,9)	(128,4)	(2 069,6)
Résultat opérationnel	633,0	90,0	(0,5)	722,5
Produits financiers	28,3	(0,2)	4,3	32,4
Charges financières	(64,3)	(90,0)	(13,8)	(168,1)
Charges financières nettes	(36,0)	(90,2)	(9,5)	(135,7)
Résultat avant impôt sur le résultat	597,0	(0,2)	(10,0)	586,8
Impôt sur le résultat	(143,4)	–	0,8	(142,6)
Résultat net	453,6 \$	(0,2) \$	(9,2) \$	444,2 \$
Résultat de base par action	5,56 \$	–	(0,11)	5,45 \$
Résultat dilué par action	5,56 \$	–	(0,14)	5,42 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation – de base	81 565 476	–	–	81 565 476
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation – dilué	81 565 476	–	339 536	81 905 012

Notes annexes (non audité)

23. Principales informations à fournir annuelles

Puisque les présents états financiers consolidés intermédiaires sont les premiers états financiers consolidés préparés par la Société en vertu des IFRS, la Société a inclus certaines informations à fournir annuelles non auditées selon les IFRS, dans la mesure où il s'agit de nouvelles informations ou d'informations qui ont considérablement changé en vertu des IFRS et où la Société considère que celles-ci sont utiles pour la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires.

A. Produits financiers et charges financières

Le tableau suivant détaille les produits financiers et les charges financières pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 52 semaines close le 1 ^{er} janvier 2011
Produits financiers	
Produits d'intérêts sur les acomptes provisionnels	18,3 \$
Produits d'intérêts sur les prêts hypothécaires	6,6
Produits d'intérêts sur les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3,3
Produits d'intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente	3,2
Autre produits d'intérêts	1,0
Total des produits financiers	32,4 \$
Charges financières	
Charges d'intérêts sur les billets de premier rang et subordonnés ¹	(70,5) \$
Charges d'intérêts sur les billets à moyen terme	(62,1)
Intérêts sur les emprunts	(16,8)
Charges d'intérêts sur les contrats de location-financement	(12,6)
Amortissement des frais d'émission de titres de créance ¹	(2,5)
Autres charges financières ¹	(5,0)
Total des charges financières	(169,5) \$
Moins : intérêts capitalisés	1,4 \$
Total des charges financières	(168,1) \$
Charges financières nettes	(135,7) \$

¹ Les charges financières de Glacier Credit Card Trust sont comprises dans les postes ci-dessus, de la façon suivante : Charges d'intérêts sur les billets de premier rang et subordonnés – 70,5 millions de dollars; Amortissement des frais d'émission de titres de créance – 1,8 million; Autres charges financières – 0,9 million.

Notes annexes (non audité)

B. Impôt sur le résultat

Le tableau suivant présente les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 52 semaines close le 1 ^{er} janvier 2011
Charge d'impôt exigible	
Période considérée	178,3 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(45,4)
	132,9 \$
Charge d'impôt différé	
Charge d'impôt sur le résultat différé afférente à la naissance et au renversement des différences temporelles	9,7 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat différé découlant de la variation du taux d'imposition	—
	9,7 \$
Total de la charge d'impôt sur le résultat	142,6 \$

Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat

Les données relatives à l'impôt sur le résultat présentées dans les comptes consolidés de résultat diffèrent des montants qui seraient calculés au moyen des taux d'imposition sur le résultat prévus par la loi pour les raisons suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 52 semaines close le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat avant impôt sur le résultat	586,8 \$
Impôt sur le résultat en fonction du taux d'imposition applicable de 30,49 %	179,0
Ajustement à l'impôt sur le résultat découlant de ce qui suit :	
Règlements fiscaux des exercices antérieurs	(42,0)
Modification des dispositions législatives portant sur les options sur actions	8,0
Ajustements des estimations fiscales des exercices antérieurs	(3,4)
Diminution des taux d'imposition sur le résultat applicables aux résultats des filiales étrangères	(1,9)
Autres	2,9
Charge d'impôt sur le résultat	142,6 \$

Le taux d'imposition applicable correspond au total du taux d'imposition fédéral canadien de 18 % et du taux d'imposition provincial de 12,49 %.

Notes annexes (non audité)

L'incidence fiscale des différences temporelles donnant lieu à des actifs et des passifs d'impôt différé, ainsi que le montant de l'impôt différé, est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat de la façon suivante :

(en millions de dollars canadiens)	Solde au 3 janvier 2010	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde au 1 ^{er} janvier 2011
Réserves et produit différé	82,0 \$	(4,1) \$	– \$	77,9 \$
Immobilisations corporelles	(53,8)	3,5	–	(50,3)
Immobilisations incorporelles	(39,4)	(4,0)	–	(43,4)
Avantages du personnel	18,9	0,9	2,1	21,9
Instruments financiers	16,9	–	(3,9)	13,0
Actifs et obligations liés aux contrats de location- financement	10,1	1,7	–	11,8
Remise en état des sites et démantèlement	5,0	(2,4)	–	2,6
Éléments différés	3,4	(3,7)	–	(0,3)
Autres	3,0	(1,6)	–	1,4
Actif (passif) d'impôt différé, montant net	46,1 \$	(9,7) \$	(1,8) \$	34,6 \$

C. Créances sur prêts

Les informations quantitatives se rapportant au portefeuille de créances sur prêts de la Société sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances ¹ Au 1 ^{er} janvier 2011	Solde moyen pour la période de 52 semaines close le 1 ^{er} janvier 2011
Créances sur cartes de crédit	3 996,3 \$	3 886,1 \$
Prêts personnels ²	11,2	20,7
Prêts au titre de marges de crédit	11,3	13,1
Total des créances sur prêts des Services Financiers	4 018,8	3 919,9 \$
Prêts aux marchands	687,0	
Total des créances sur prêts	4 705,8	
Moins : tranche à long terme ³	654,8	
Tranche à court terme des créances sur prêts	4 051,0 \$	

¹ Les montants sont présentés déduction faite des provisions pour perte de valeur relative aux créances.

² Les prêts personnels sont des prêts non garantis qui sont accordés aux titulaires de cartes de crédit admissibles pour des durées de trois à cinq ans. Les prêts personnels prévoient des mensualités fixes composées du capital et des intérêts; ils peuvent toutefois être remboursés en tout temps sans pénalité.

³ La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs, et elle comprend les prêts aux marchands de 650,9 millions de dollars.

Toutes les créances sur prêts sont constatées au coût amorti. La provision pour perte de valeur relative aux créances du portefeuille pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011 se chiffrait à 347,0 millions de dollars. Les recouvrements de la provision pour perte de valeur relative aux créances se sont élevés à 52,7 millions de dollars pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011.

D. Créances à long terme et autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} janvier 2011
Créances sur prêts (note 23C)	654,8 \$
Prêts hypothécaires à recevoir	62,0
Dérivés	7,1
Autres créances	3,0
	726,9 \$

Notes annexes (non audité)

E. Immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente les variations du solde des immobilisations incorporelles de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Montant brut au 3 janvier 2010	Ajouts – créés à l'interne	Ajouts liés aux regroupements d'entreprises	Autres ajouts	Sorties/mises hors service	Autres fluctuations et transferts	Montant brut au 1 ^{er} janvier 2011
Goodwill	68,6 \$	– \$	0,1 \$	– \$	– \$	– \$	68,7 \$
Autres immobilisations incorporelles	60,4	–	–	–	–	–	60,4
Logiciels achetés ou personnalisés	620,8	72,2	–	3,9	(12,0)	3,2	688,1
	749,8 \$	72,2 \$	0,1 \$	3,9 \$	(12,0) \$	3,2 \$	817,2 \$

Le tableau suivant présente les variations des amortissements et des pertes de valeur cumulés des immobilisations incorporelles de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Amortissement et perte de valeur cumulés au 3 janvier 2010	Amortissement au cours de l'exercice	Sorties/mises hors service	Autres fluctuations et transferts	Amortissement et perte de valeur cumulés au 1 ^{er} janvier 2011
Goodwill	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–
Logiciels achetés ou personnalisés	(414,4)	(50,3)	11,6	(2,7)	(455,8)
	(414,4) \$	(50,3) \$	11,6 \$	(2,7) \$	(455,8) \$

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Au 3 janvier 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée		
Goodwill	68,6 \$	68,7 \$
Autres immobilisations incorporelles	60,4	60,4
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée		
Logiciels achetés ou personnalisés	206,4	232,3
	335,4 \$	361,4 \$

F. Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les variations du solde des immeubles de placement de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	
Solde au 3 janvier 2010	83,3 \$
Ajouts	2,3
Sorties/mises hors service	(0,3)
Reclassé comme détenu en vue de la vente	(0,2)
Autres fluctuations et transferts	(0,3)
Solde au 1^{er} janvier 2011	84,8 \$

Le tableau suivant présente les variations du cumul des amortissements et des pertes de valeur des immeubles de placement de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	
Solde au 3 janvier 2010	(12,1) \$
Amortissement au cours de l'exercice	(2,8)
Pertes de valeur	(1,5)
Sorties/mises hors service	0,2
Solde au 1^{er} janvier 2011	(16,2) \$

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des immeubles de placement de la Société.

(en millions de dollars canadiens)

Solde au 3 janvier 2010	71,2 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	68,6 \$

Au 1^{er} janvier 2011, la juste valeur estimative des immeubles de placement était de 110,2 millions de dollars. Cette juste valeur a été établie grâce à l'application d'un taux de capitalisation approprié aux revenus locatifs tirés des immeubles de placement. Aucune évaluation n'a été effectuée par un expert indépendant en évaluation.

Les immeubles de placement ont généré des revenus locatifs de 8,4 millions de dollars.

Une dépréciation de 1,5 million de dollars a été constatée relativement aux quatre immeubles de placement détenus par le secteur opérationnel Détail de Canadian Tire.

G. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable brute des immobilisations corporelles de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Montant brut au 3 janvier 2010	Ajouts	Sorties/mises hors service	Reclassement à la catégorie « détenu en vue de la vente »	Autres fluctuations et transferts	Montant brut au 1 ^{er} janvier 2011
Terrains	721,8 \$	42,1 \$	(2,7) \$	(7,7) \$	(2,5) \$	751,0 \$
Bâtiments	2 483,7	46,6	(9,5)	(0,8)	2,2	2 522,2
Agencements et matériel	725,6	66,0	(35,3)	0,4	(9,6)	747,1
Améliorations locatives	496,6	64,4	(8,8)	—	(0,1)	552,1
Actifs loués en vertu de contrats de location-financement	277,3	17,9	(33,0)	—	—	262,2
Travaux en cours	92,4	25,0	—	—	5,9	123,3
	4 797,4 \$	262,0 \$	(89,3) \$	(8,1) \$	(4,1) \$	4 957,9 \$

Le tableau suivant présente les variations du cumul des amortissements et des pertes de valeur des immobilisations corporelles de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Cumul des amortissements et des pertes de valeur au 3 janvier 2010	Amortissement au cours de l'exercice	Pertes de valeur	Sorties/mises hors service	Reclassement à la catégorie « détenu en vue de la vente »	Autres fluctuations et transferts	Cumul des amortissements et des pertes de valeur au 1 ^{er} janvier 2011
Terrains	(2,4) \$	— \$	(0,7) \$	— \$	— \$	— \$	(3,1) \$
Bâtiments	(856,6)	(92,7)	(1,4)	7,1	2,8	3,9	(936,9)
Agencements et matériel	(457,6)	(65,5)	—	31,8	(0,3)	0,4	(491,2)
Améliorations locatives	(155,9)	(30,7)	—	7,5	—	(0,7)	(179,8)
Actifs loués en vertu de contrats de location-financement	(114,5)	(32,1)	—	31,7	—	—	(114,9)
Travaux en cours	—	—	—	—	—	—	—
	(1 587,0) \$	(221,0) \$	(2,1) \$	78,1 \$	2,5 \$	3,6 \$	(1 725,9) \$

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des immobilisations corporelles de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Au 3 janvier 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Terrains	719,4 \$	747,9 \$
Bâtiments	1 627,1	1 585,3
Agencements et matériel	268,0	255,9
Améliorations locatives	340,7	372,3
Actifs loués en vertu de contrats de location-financement	162,8	147,3
Travaux en cours	92,4	123,3
	3 210,4 \$	3 232,0 \$

La valeur comptable des actifs loués en vertu de contrats de location-financement au 1^{er} janvier 2011 comprend un montant de 76,6 millions de dollars au titre des bâtiments et un montant de 70,7 millions relatif au matériel.

H. Provisions

Le tableau suivant présente les variations des provisions de la Société pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Garanties et retours	Remise en état des sites et démantèlement	Contrats déficitaires	Fidélisation de la clientèle	Autres	Total
Solde au 3 janvier 2010	148,9 \$	24,9 \$	9,2 \$	61,8 \$	2,8 \$	247,6 \$
Charges, déduction faite des reprises	181,4	5,8	2,3	118,7	16,7	324,9
Utilisations	(221,7)	(7,8)	(4,8)	(115,2)	(4,8)	(354,3)
Désactualisation	1,4	0,5	0,1	—	—	2,0
Variation du taux d'actualisation	(0,3)	1,4	—	—	—	1,1
Solde au 1^{er} janvier 2011	109,7 \$	24,8 \$	6,8 \$	65,3 \$	14,7 \$	221,3 \$
Moins : tranche à court terme	106,1	7,3	3,4	65,3	14,1	196,2
Tranche à long terme	3,6 \$	17,5 \$	3,4 \$	— \$	0,6 \$	25,1 \$

I. Papier commercial

Le papier commercial est constitué de billets à court terme assortis d'échéances variées, dont l'échéance initiale est de un an ou moins, habituellement de 90 jours ou moins, et dont le taux d'intérêt est établi au moment de chaque renouvellement. Les billets pourront comporter des intérêts payables à l'échéance ou être vendus à escompte, puis arriver à échéance à leur valeur nominale. Le papier commercial émis par la Société est constaté au coût amorti.

J. Emprunts

Une entité juridique commanditée par une banque tierce, Franchise Trust, accorde les prêts aux marchands. Les emprunts sont les emprunts que Franchise Trust a contractés pour financer les prêts aux marchands. Ces emprunts ne constituent pas une responsabilité légale pour la Société.

Notes annexes (non audité)

K. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les emprunts en cours, évalués au coût amorti, pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Valeur nominale	Valeur comptable
Billets de premier rang¹		
Série 2006-1, à 4,271 %, échéant le 18 novembre 2011	300,0 \$	300,0 \$
Série 2006-2, à 4,405 %, échéant le 20 mai 2014	238,7	238,7
Série 2008-1, à 5,027 %, échéant le 20 février 2013	600,0	600,0
Série 2010-1, à 3,158 %, échéant le 20 novembre 2015	250,0	250,0
Billets subordonnés¹		
Série 2006-1, à 4,571 %, échéant le 18 novembre 2011	17,5	17,5
Série 2006-2, à 4,765 %, échéant le 20 mai 2014	13,9	13,9
Série 2008-1, à 6,027 %, échéant le 20 février 2013	34,9	34,9
Série 2010-1, à 4,128 %, échéant le 20 novembre 2015	14,6	14,6
Billets à moyen terme		
À 4,95 %, échéant le 1 ^{er} juin 2015	300,0	300,0
À 5,65 %, échéant le 1 ^{er} juin 2016	200,0	200,0
À 6,25 %, échéant le 13 avril 2028	150,0	150,0
À 6,32 %, échéant le 24 février 2034	200,0	200,0
À 5,61 %, échéant le 4 septembre 2035	200,0	200,0
Obligations liées aux contrats de location-financement	284,6	193,0
Billet à ordre	12,7	12,7
Frais d'émission de titres d'emprunt ²	(7,3)	(7,3)
Autres	1,6	1,6
Total de la dette	2 811,2 \$	2 719,6 \$
À court terme	365,9 \$	354,2 \$
À long terme	2 445,3 \$	2 365,4 \$
Total de la dette	2 811,2 \$	2 719,6 \$

¹ Les billets de premier rang et les billets subordonnés sont ceux de Glacier Credit Card Trust.

² Comprend des frais d'émission de titres d'emprunt de 3,2 millions de dollars liés à Glacier Credit Card Trust.

Billets de premier rang et billets subordonnés

Les billets de premier rang et les billets subordonnés adossés à des créances émis en séries par la Société sont constatés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Sous réserve du paiement de certaines sommes prioritaires, les billets de premier rang de séries sont garantis de façon prioritaire par les participations en copropriété de séries connexes. Les billets subordonnés de séries sont garantis de façon subordonnée par les participations en copropriété de séries connexes quant au paiement du capital et, dans certains cas, des intérêts. Les billets de séries, de même que certaines autres obligations autorisées de Glacier, sont garantis par les actifs. Les droits que peuvent exercer les porteurs de billets et autres parties sur ces actifs sont régis par les clauses relatives à la priorité et aux paiements établies dans l'acte de fiducie de Glacier et les suppléments connexes en vertu desquels ces séries ont été émises.

Le remboursement du capital des billets de série 2006-1, de série 2006-2 et de série 2008-1 devrait commencer et se terminer aux dates de remboursement prévues indiquées dans le tableau précédent. Après le remboursement du capital, et dans certains cas des intérêts, relatif aux billets de premier rang de séries, les recouvrements distribués à Glacier à l'égard des participations en copropriété connexes seront affectés au remboursement du capital des billets subordonnés de séries.

Il est possible que le début de ces remboursements de capital soit anticipé, advenant certaines circonstances, notamment :

- l'incapacité de l'agent des créances d'effectuer les distributions nécessaires à Glacier ou de s'acquitter de ses engagements ou autres obligations contractuelles à titre d'agent;
- la non-conformité du rendement des créances relativement aux critères établis;
- l'insuffisance de créances disponibles dans le regroupement.

À ce jour, aucune de ces circonstances n'est survenue.

Notes annexes (non audité)

Billets à moyen terme

Les billets à moyen terme ne sont pas garantis, et ils sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur les taux d'intérêt au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

Obligations liées aux contrats de location-financement

Les obligations liées aux contrats de location-financement sont à payer comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Intérêts	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
Échéance – moins de un an	34,4 \$	11,7 \$	22,7 \$
Échéance – entre un an et deux ans	32,1	10,8	21,3
Échéance – entre deux et trois ans	28,0	9,3	18,7
Échéance – entre trois et quatre ans	21,7	8,0	13,7
Échéance – entre quatre et cinq ans	20,2	7,7	12,5
Plus de cinq ans	148,2	44,1	104,1
	284,6 \$	91,6 \$	193,0 \$

Sommaire des remboursements sur la dette par année

(en millions de dollars canadiens)	2011	2012	2013	2014	2015	Par la suite	Total
Billets de premier rang	300,0 \$	– \$	600,0 \$	238,7 \$	250,0 \$	– \$	1 388,7 \$
Billets subordonnés	17,5	–	34,9	13,9	14,6	–	80,9
Billets à moyen terme	–	–	–	–	300,0	750,0	1 050,0
Obligations liées aux contrats de location- financement	22,7	21,3	18,7	13,7	12,5	104,1	193,0
Billet à ordre	12,7	–	–	–	–	–	12,7
Autres	1,3	1,1	0,1	–	–	–	2,5
	354,2 \$	22,4 \$	653,7 \$	266,3 \$	577,1 \$	854,1 \$	2 727,8 \$

La valeur comptable de la dette à long terme comprend des frais d'émission de titres d'emprunt de 7,3 millions de dollars et la partie efficace des couvertures de juste valeur, soit un profit de 0,9 million.

L. Autres passifs à long terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} janvier 2011
Avantages du personnel	86,0 \$
Profits différés	31,0
Dérivés	8,3
Autres	11,8
	137,1 \$

Notes annexes (non audité)

M. Gestion du capital

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entité et le secteur d'activité. Dans le cadre du processus de gestion du capital de la Société, la direction inclut les éléments suivants dans la définition du capital :

(en millions de dollars canadiens)	2010	% du total
Composantes du capital		
Dépôts	615,6 \$	7,0 %
Papier commercial	100,6	1,2 %
Tranche à court terme de la dette à long terme	354,2	4,1 %
Dette à long terme	2 365,4	27,0 %
Dépôts à long terme	1 264,5	14,5 %
Total de la dette	4 700,3 \$	53,8 %
Capital social	711,6	8,1 %
Surplus d'apport	0,3	0,0 %
Résultats non distribués	3 331,5	38,1 %
Total du capital sous gestion	8 743,7 \$	100,0 %

N. Avantages postérieurs à l'emploi

En vertu de sa politique, la Société offre à certains employés retraités certains avantages au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance-vie et d'autres avantages. La Société n'offre aucun régime de retraite. Le tableau qui suit présente des renseignements sur le régime à prestations définies de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} janvier 2011
Variation de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	
Obligation au titre des prestations définies au début	72,0 \$
Coût des services rendus	1,5
Coût financier	4,7
Perte actuarielle	8,3
Prestations versées	(2,2)
Obligation au titre des prestations définies au début ¹	84,3
Crédits au titre des services passés non amortis	1,7
Passif au titre des prestations constituées	86,0 \$

Composantes du coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que des régimes de retraite

Montants comptabilisés en résultat net :	
Coût des services rendus	1,5 \$
Coût financier	4,7
Amortissement des crédits au titre des services passés dont les droits n'ont pas été acquis	(0,4)
Montant total comptabilisé en résultat net	5,8 \$
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global :	
Perte actuarielle comptabilisée immédiatement	8,3 \$
Montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	8,3 \$

¹ L'obligation au titre des prestations constituées n'est pas financée, puisque le financement est versé lorsque les prestations sont payées. Par conséquent, le régime ne compte pas d'actifs.

Notes annexes (non audité)

Principales hypothèses actuarielles utilisées :

Obligation au titre des prestations définies à la fin : Taux d'actualisation	5,75 %
Charge nette au titre du régime d'avantages pour l'exercice Taux d'actualisation	6,50 %

Aux fins du calcul, on a présumé un taux tendanciel moyen pondéré de capitalisation du régime de soins de santé de 7,28 pour cent en 2010. Ce taux devrait reculer graduellement pour s'établir à 4,50 pour cent en 2029, et demeurer à ce niveau par la suite. La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés couverts par le régime d'avantages est de 14 ans.

La plus récente évaluation actuarielle de l'obligation a été effectuée en date du 31 décembre 2009. La prochaine évaluation requise sera effectuée en date du 31 décembre 2012.

Analyse de sensibilité :

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes de soins de santé. Une augmentation et une diminution de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi pour 2010 :

(en millions de dollars canadiens)	Augmentation	Diminution
Total des coûts des services et des coûts financiers	0,6 \$	(0,5) \$
Obligations au titre des prestations constituées	9,7	(7,9)

O. Transactions entre parties liées

La Société a des relations entre parties liées avec ses filiales, le personnel clé de la direction et d'autres entités sur lesquelles le personnel clé de la direction exerce un contrôle. Le personnel clé de la direction est composé des membres du conseil d'administration, du chef de la direction, du chef des finances et des quatre plus hauts dirigeants. Les membres de la famille immédiate du personnel clé de la direction et de toute entité sur laquelle celui-ci exerce un contrôle sont également définis comme des parties liées. Les transactions avec les parties liées au cours de la période ont été négligeables. Les transactions avec les membres du conseil d'administration de la Société qui sont également des marchands Canadian Tire ont représenté moins de un pour cent des produits totaux de la Société et étaient conformes à la politique mise en place par la Société s'appliquant à tous les marchands.

La rémunération du personnel clé de la direction se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Salaires et avantages à court terme	9,2 \$
Autres avantages à long terme	1,6
Palements fondés sur des actions	6,2
	16,9 \$

Renseignements supplémentaires : couverture des intérêts

Les exigences de la Société en matière de charges financières pour la période de 52 semaines close le 2 avril 2011, compte tenu des intérêts annualisés sur les titres d'emprunt émis et remboursés au cours de cette période, se sont élevées à 163,0 millions de dollars. Les bénéfices avant intérêts sur la dette et impôt sur le résultat de la Société pour la période de 52 semaines close le 2 avril 2011 se sont élevés à 765,8 millions de dollars, ce qui représente 4,7 fois les exigences de la Société en matière de charges financières pour cette période.